

1989
M
1

Françoise CURTIT

Université des sciences sociales
Grenoble II
Institut d'Etudes Politiques

Ecole Nationale Supérieure
de Bibliothécaires

LES DISCOURS SUR L'ILLETTRISME

élaboration et thématiques



D.E.S.S "Direction de projets culturels"
1988-1989

Sous la direction
de Yvonne Johannot

ançoise CURTIT

Université des sciences sociales
Grenoble II
Institut d'Etudes Politiques

Ecole Nationale Supérieure
de Bibliothécaires

LES DISCOURS SUR L'ILLETTRISME
élaboration et thématiques



.S "Direction de projets culturels"
1988-1989

Sous la direction
de Yvonne Johannot

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	p. 1
CHAPITRE I : L'ILLETTRISME : UN PHENOMENE SOCIAL PLUS QU'UNE INCAPACITE TECHNIQUE	p. 9
I <u>De l'analphabétisme à l'illettrisme : vers une définition sociale</u>	p.10
I.1. <i>D'une incapacité à lire et à écrire...</i>	p.10
I.2. <i>...à l'évaluation d'un seuil de compétences minimales</i>	p.13
II <u>Faiblesse des discours techniques</u>	p.16
II.1. <i>Le discours médical</i>	p.17
II.2. <i>Le discours sur les méthodes</i>	p.22
CHAPITRE III: L'ILLETTRISME : CORRELAT DE LA PAUVRETE ?	p.29
I <u>ATD Quart-Monde : la lutte contre l'illettrisme doit s'adresser aux plus pauvres</u>	p.30
I.1. <i>L'illettrisme conséquence de la misère</i>	p.31
I.2. <i>Lutter contre l'illettrisme pour lutter contre l'exclusion</i>	p.33
II <u>Le discours "paupériste" à la source de la prise en compte de l'illettrisme par les pouvoirs publics</u>	p.36
II.1. <i>Au niveau européen</i>	p.36
II.2. <i>En France</i>	p.41
III <u>Vers une marginalisation du discours qui assimile illettrisme et pauvreté</u>	p.43
III.1. <i>L'illettrisme est étendu à une part importante de la population</i>	p.43
III.2. <i>Quelle prise en compte des milieux défavorisés ?</i>	p.46

CHAPITRE III: L'ILLETTRISME COMME PROBLEME D'ADAPTATION FONCTIONNELLE:	
DISCOURS ECONOMIQUE ET REACTIONS	p. 49
I <u>Un handicap dans le champ économique</u>	p. 51
I.1. <i>L'illettrisme entre dans le champ de la formation professionnelle</i>	p. 51
I.2. <i>Une redéfinition "économiste" de l'illettrisme</i>	p. 56
II <u>Une vision utilitariste de l'illettrisme qui participe à une redéfinition de la lecture</u>	p. 63
II.1. <i>Une vision utilitariste de l'illettrisme et de la lecture</i>	p. 63
II.2. <i>Pour un retour à la lecture-culture</i>	p. 68
 CHAPITRE IV : L'ILLETTRISME : UN DANGER POUR LA SOCIETE TOUT ENTIERE OU UNE SIMPLE "EMOTION DES CLASSES CULTIVEES" ?	 p. 74
I <u>L'illettrisme : un danger pour la société</u>	p. 75
I.1. <i>Un fléau qui se propage</i>	p. 75
I.2. <i>Invasion de l'audio-visuel et baisse du recours à l'écrit</i>	p. 82
I.3. <i>L'illettrisme exclut de la citoyenneté</i>	p. 86
II <u>"Une émotion des classes cultivées"</u>	p. 89
II.1. <i>Discours sur l'illettrisme, discours sur la lecture</i>	p. 90
II.2. <i>Rendre à l'illettrisme sa juste mesure</i>	p. 93
 CONCLUSION	 p. 97

ANNEXES

- Descriptif des principaux organismes cités
- Liste des personnes rencontrées.

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

En 1979, la France répondait à une enquête du Parlement Européen qu'il n'y avait pas d'illettrés sur son territoire. A l'époque, l'illettrisme n'était encore pas distingué de l'analphabetisme qui semblait ne devoir concerner que des travailleurs migrants ou des groupes marginaux tels que les gens du voyage ou les bateliers.

Depuis les années 60, certaines associations caritatives et d'éducation populaire avaient cependant entrepris des actions d'alphabétisation et se trouvaient en contact avec une population en difficulté face à l'écrit qui ne semblait pas se limiter au 1% des statistiques officielles. Mais il a fallu attendre que le gouvernement se saisisse du problème au début des années 80 pour que la prise de conscience de l'existence de l'illettrisme en France se fasse sur la scène publique. Différencié de l'analphabetisme (concernant les personnes qui n'ont jamais appris à lire et à écrire), l'illettrisme est supposé concerner une part importante de la population française, il acquiert une forme propre et devient en quelques années l'objet de nombreuses politiques.

En 1984, la création d'un comité interministériel chargé de la lutte contre l'illettrisme (Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme) symbolise la volonté gouvernementale de mettre en oeuvre une politique publique dans ce domaine. Parallèlement, nombre d'organismes publics et privés et des associations diverses poursuivent ou entament des activités de réalphabetisation, alors même que l'illettrisme devient un nouvel objet d'étude des recherches et théories sur l'acte de lecture. Une large médiatisation est en outre accordée aux actions et à certains aspects des réflexions menées dans ce champ.

Les acteurs qui vont intervenir en matière de lutte contre l'illettrisme sont fort nombreux. Pouvoirs publics et associations, bibliothécaires, formateurs ou chercheurs tentent de cerner la population concernée et de mettre au point des stratégies de réalphabetisation. Chacun présente l'illettrisme comme un phénomène objectif : on établit des définitions parfois très élaborées, on mesure des seuils de compétence, on répertorie les situations pour lesquelles il constitue une gêne et on analyse les mécanismes psychologiques devant permettre un réapprentissage efficace de la lecture. L'illettrisme est présenté comme un phénomène mesurable (même si les modalités de cette mesure sont difficiles à mettre en oeuvre), il est révélé lors de situations concrètes de la vie quotidienne et peut être combattu par des formations minutieusement organisées. Chacun des acteurs en présence tient un discours de ce type...mais chacun des discours est différent de l'autre.

Quand on essaie en effet d'appréhender la réalité de l'illettrisme dans son ensemble en tenant compte de toutes les approches développées, on se heurte aux conclusions les plus diverses. Les divergences sont notables quant à la signification même accordée au terme illettrisme (quel type de compétences prendre en compte, quels seuils définir...), quant à ses causes (déficit cognitif, handicap social ou effet des mutations technologiques...) et ses conséquences individuelles ou collectives. L'évaluation de l'illettrisme en France varie ainsi de 9% à 70% de la population. Il n'y a pas de définition opératoire de l'illettrisme admise par tous et les études qui ont été menées pour mieux connaître la population illettrée aboutissent à des conclusions très différentes.

Face à cette diversité des propos qui tous prétendent décrire une réalité de l'illettrisme, se pose alors la question de savoir comment saisir la nature de ce phénomène. Comment peut-on l'appréhender si ce n'est en se fiant aux dires de ceux qui l'étudient ou tentent de le réduire, et

comment peut-on le définir entre une réalité objective que l'on ne connaît pas et des discours divergents ? C'est à cette question que nous tenterons d'apporter une réponse dans ce mémoire.

Nous pouvons tenter d'abord de dégager une ou des thématique(s) commune(s) à l'ensemble des descriptions qui nous sont proposées. Il s'avère qu'à de rares exceptions près l'illettrisme est défini de façon générale comme un phénomène social. Loin de le résumer à un problème individuel de maîtrise d'un code (pouvoir déchiffrer et comprendre un texte), on lui attribue des causes et des effets relatifs à l'organisation et à l'évolution de la société tout entière. De nombreux organismes interviennent en matière de lutte contre l'illettrisme dans les secteurs les plus divers et posent le problème en terme d'exclusion sociale, de compétitivité économique ou de décadence culturelle.

Cette accession de l'illettrisme au statut de "phénomène de société" est, selon nous, à mettre en relation avec une interrogation collective sur le devenir de la lecture, dans un contexte de mutation rapide des moyens d'information et de communication. On peut considérer que les discours sur l'illettrisme sont "en creux" des discours sur la lecture, conçue comme fondement de la société bien plus que comme pratique individuelle. Faire de l'illettrisme un produit social c'est donner forme à une inquiétude concernant l'évolution des pratiques de lecture et le rôle fondateur de celle-ci. Quand l'illettrisme est abordé comme un handicap fonctionnel (ne pas pouvoir remplir un formulaire administratif ou lire des consignes de sécurité) ou culturel (obstacle au développement de la pensée,...), ce sont des conceptions fort différentes de la lecture qui sont évoquées.

Lorsqu'on cherche à saisir la nature de l'illettrisme, on est donc confronté à la fois à une diversité des approches et des définitions et à une certaine unité des thématiques développées à son sujet. Des pratiques et des conceptions multiples renvoient à un même terme et à des préoccupations

parfois identiques. Face à cette contradiction, et devant l'impossibilité de définir l'illettrisme de façon objective, nous avons alors choisi de passer par les discours émis à son sujet pour tenter de saisir ce qu'il représente pour tous ceux qui interviennent dans ce champ, voire pour la société dans son ensemble. Nous considérons que ce sont les discours, fort nombreux, qui rendent le mieux compte de la façon dont le phénomène est apparu et est devenu un objet d'action et d'émotion sociale.

Pour répondre à la question de la nature de l'illettrisme, notre ambition n'est pas de dégager sa réalité mais de mettre en évidence qu'il est en partie un objet construit par les discours. Il ne s'agit pas de nier son existence factuelle mais d'affirmer que rien ne nous permet de la saisir globalement dans sa réalité. Chaque acteur construit sa réalité de l'illettrisme en fonction de ses propres préoccupations, en lui associant une définition, des causes et des conséquences déterminées. Ce sont ces discours multiples qui à travers leur complémentarité et leurs divergences constituent l'image de l'illettrisme telle que nous la percevons. Ce qui pourrait se vérifier en d'autres domaines semble particulièrement avéré pour l'illettrisme. Plutôt que de parler de l'émergence du phénomène au début des années 80, on peut postuler que c'est la prise de conscience de son existence qui s'est alors développée. Les interventions dans le champ de la lutte contre l'illettrisme se sont multipliées, relayées par des discours justificateurs. Avant que d'être étudié et défini en soi, il est d'abord un objet de politiques et de représentations. Il s'est agi prioritairement de nommer et de prendre en charge un phénomène encore largement mal connu. Nous pouvons émettre l'hypothèse que chacun s'est alors approprié la lutte contre l'illettrisme pour lui apposer la marque de ses pratiques et l'inscrire au sein de son système de références. L'illettrisme est devenu pluriel, sa nature propre oscillant entre valeurs et pratiques multiples, entre idée et réalité.

Nous nous proposons donc de mettre à jour ce caractère construit de l'illettrisme, à la fois produit des pratiques et des idées, en évoquant des discours divers et contrastés.

Signalons d'abord que l'étude des discours ne nous permet pas d'appréhender les pratiques telles qu'elles sont mises en oeuvre dans le champ de la lutte contre l'illettrisme. Nous considérons en effet que nous avons à faire à des discours de représentation, ils décrivent l'illettrisme en fonction de systèmes de valeurs qui servent de référence pour prescrire ou condamner. Analysé à travers les discours, l'illettrisme pénètre dans l'ordre du symbolique et de l'idéologie. Les discours influencent cependant les pratiques en même temps qu'ils leur servent d'explication. Ils ont en effet un rôle de véridiction des pratiques. S'ils ne permettent pas de les saisir directement dans leur réalité, celles-ci ne sauraient être comprises qu'une fois resituées dans ce contexte discursif. Les discours ont leur efficacité propre en cela qu'ils ont une fonction de justification des actions menées. Donner une définition de l'illettrisme, dégager ses causes ou évaluer son ampleur, c'est aussi (pour un organisme ou un individu) vouloir prouver la pertinence de ses interventions et signifier l'adéquation entre sa propre activité et les priorités à mettre en oeuvre dans la lutte contre l'illettrisme. Car si les discours sont représentation, ils sont aussi implicitement présentation de ceux qui les énoncent. Les prises de position et leurs divergences font avant tout référence à des auteurs différents, s'exprimant en fonction de systèmes de valeurs qui renvoient à ce qu'ils sont. Connaître pour chacune de ces sources son histoire, son organisation, ses activités traditionnelles et son poids effectif (économique, intellectuel...) dans le champ de la lutte contre l'illettrisme permet de mettre en évidence et d'expliquer les thématiques politiques, symboliques ou culturelles qui fondent leurs discours.

Même si mon étude constitue de fait un discours supplémentaire, j'essaierai de ne pas prendre parti pour une définition de l'illettrisme mais de tenir compte de tous les discours qui y font explicitement référence, quels que soient les fondements et caractéristiques qu'ils lui attribuent.

Nous ne procéderons pas à une "analyse de discours" au sens strict que revêt cette méthode en sciences sociales (analyse du contenu latent des propositions) mais nous attacherons plutôt à leur contenu manifeste, en dégagant le contexte dans lequel ils s'élaborent et les thématiques symboliques et préoccupations pragmatiques qui les fondent. Nous nous sommes appuyés principalement sur des discours écrits, fort nombreux et couvrant toute la période qui nous intéresse (depuis la fin des années 70 en ce qui concerne l'illettrisme en France, quelques textes antérieurs rendant compte de la prise en compte du phénomène au niveau international). Les monographies sur le sujet étant assez peu nombreuses, nous avons essentiellement eu recours à des articles, et également à des comptes-rendus d'actions, des rapports d'enquête et dossiers de presse... "littérature grise" exposant l'activité et les conceptions développées par les organismes contactés. L'usage des citations, nombreuses dans ce mémoire, ne vise pas à appuyer nos propres affirmations mais bien à servir de présentation et d'illustration des discours évoqués. C'est en partant des discours que nous avons dégagé les axes de l'analyse et non pas l'inverse. Nous avons procédé à une quinzaine d'entretiens auprès de membres d'organismes intervenant dans le champ de la lutte contre l'illettrisme (leurs noms et qualités figurent en annexe). Ces interviews ont été effectuées dans un but de confirmation de l'analyse des discours écrits et également pour éclairer le contexte institutionnel de leur production.

Signalons que nous avons écarté l'étude des discours de personnes considérées comme illettrées, cette analyse complexe pouvant faire l'objet d'un mémoire en soi.

Les organismes dont nous évoquons les discours sont généralement des structures qui apparaissent au niveau national comme les principaux intervenants en matière de lutte contre l'illettrisme (la plupart sont représentés par exemple au GPLI). Nous avons cru bon de ne pas indiquer au sein même des chapitres la composition exactes ou les différentes activités des organismes cités ; des allusions y seront faites mais des renseignements plus complets sont donnés en annexe pour les principaux d'entre eux. Notons ici qu'il existe une multitude d'associations locales, organisées au niveau d'un quartier ou d'une région, qui interviennent dans ce champ et dont il est plus difficile de connaître les positions. Il faudrait mener une enquête spécifique à leur sujet pour estimer si leurs discours sont semblables ou non à ceux que nous avons répertoriés.

Les discours considérés dans leur divergence et leurs points communs ont été organisés en une sorte de typologie qui ne prétend pas être exhaustive. Cette organisation permet de montrer comment chaque type d'acteur relie l'illettrisme à des préoccupations qui lui sont propres et en fait un phénomène objectif aux causes et effets déterminés; elle met en évidence l'oeuvre de construction de l'illettrisme par les discours.

La conception largement répandue de l'illettrisme-fait social est historiquement élaborée et peu concurrencée par des explications tenant compte de la seule mise en oeuvre de mécanismes "techniques" dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture (Chapitre I). Cette approche s'illustre particulièrement à travers deux types de discours dominants mais aux développements cependant fort différents : l'un analysant l'illettrisme comme un corrélat de la pauvreté (Chapitre II), l'autre en faisant un obstacle au développement économique et introduisant par là une conception purement fonctionnelle de la lecture (Chapitre

III). La présence d'un débat sur le statut de la lecture au sein de tout discours sur l'illettrisme est particulièrement mise en évidence à travers deux types de discours qui s'opposent et qui proviennent tous deux d'observateurs (et non pas d'acteurs) de la lutte contre l'illettrisme. Différents des précédents en cela qu'ils rendent compte ou analysent un discours que l'on peut considérer comme étant celui de la société, ou tout au moins de l'opinion publique, les discours des médias et des chercheurs nous présentent l'illettrisme respectivement comme un danger pour la société tout entière ou le produit de "l'émotion des classes cultivées" (Chapitre IV). Autant d'approches qui construisent une image plurielle de l'illettrisme.

CHAPITRE I

L'ILLETTRISME : UN PHENOMENE SOCIAL PLUS QU'UNE INCAPACITE TECHNIQUE.

Nous allons rendre compte tout au long de ce mémoire de la façon dont les acteurs engagés dans la lutte contre l'illettrisme considèrent celui-ci comme un phénomène social, étroitement lié à des considérations économiques ou politiques.

Cette conception prévaut largement, sans que des études qui analysent l'illettrisme en tant qu'incapacité à mettre en oeuvre des techniques de lecture et d'écriture (déchiffrement, compréhension...) indépendamment de la prise en compte d'un contexte socio-culturel, puissent la concurrencer. Cette dernière approche pourrait apparaître comme un préalable nécessaire à toute réflexion sur les causes et manifestations de l'illettrisme. Elle tient pourtant une place finalement négligeable dans les discours qui s'y rapportent.

Nous verrons d'abord que l'histoire des termes *illettré* et *illettrisme* sanctionne une évolution qui conduit à les définir aujourd'hui en référence à des préoccupations d'ordre social plutôt qu'à une stricte inaptitude à maîtriser un code. Cette dernière dimension est essentiellement prise en compte par les deux principales institutions qui étudiaient jusqu'alors l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et ses dysfonctionnements : le milieu médical (ou para-médical) et l'école. Leur approche de l'illettrisme sous l'angle des mécanismes mis en oeuvre dans l'acte de lecture et d'écriture ne suffit pas cependant à asseoir un "discours technique" : les recherches du premier ne concernent qu'une frange de

l'illettrisme ; la seconde postule finalement une interaction entre apprentissage du code et...environnement social.

I. De l'analphabétisme à l'illettrisme : vers une définition sociale.

I.1. D'une incapacité à lire et à écrire...

Apparu au XVI^e siècle, le terme *illettré* désigne alors "une personne qui n'a pas de lettres, de culture littéraire" (1) et par extension..."ignorante", à une époque où les Lettres vont devenir le domaine spécifique de la connaissance avant que se construise le savoir scientifique.

Ce n'est qu'à partir du XIX^e siècle que va se répandre l'usage du terme *illettré* comme synonyme d'*analphabète* : qui ne connaît pas l'alphabet, d'où : "qui ne sait ni lire ni écrire" (1).

Les deux termes vont alors être employés indifféremment, et si la notion d'ignorance demeure, elle se réfère autant à l'aptitude à produire et utiliser l'écrit comme code qu'à un ensemble de connaissances érudites. La confusion des deux termes (2) va conduire à définir -pendant plus d'un siècle- l'illettré comme celui qui ne maîtrise pas l'écrit en tant que techniques de lecture et d'écriture.

Cette conception prévaudra encore jusque dans les années 1960. L'oeuvre d'alphabétisation qui avait été dévolue à l'école de la III^e République semble alors définitivement accomplie :

"Dans les pays d'Europe Occidentale et dans certaines régions où les habitants sont en grande majorité d'origine européenne, on peut considérer que [l'analphabétisme] n'a guère d'importance ; l'enseignement y est depuis longtemps obligatoire et pratiquement

(1) Trésor de la langue française / CNRS, Institut de la langue française, Paris ; CNRS, 1981, T.9

(2) L'UNESCO comptabilise ainsi le nombre d'*illettrés* et calcule des taux d'*analphabétisme*, cf. UNESCO, L'analphabétisme dans le monde au milieu du XX^e siècle : étude statistique, Paris ; UNESCO, 1957.

universel, et seul subsiste un noyau irréductible d'analphabètes qui sont, pour la plupart, des débilés mentaux,"

(l'analphabétisme dans divers pays : étude statistique préliminaire sur la base des recensements effectués depuis 1900, Paris : UNESCO, 1953, p.3)

Ce texte de l'UNESCO résume ici le sentiment général : lecture et écriture sont des techniques qui s'acquièrent par un apprentissage formalisé, et la généralisation de la scolarité a permis que le plus grand nombre bénéficie de cet enseignement de base : l'analphabétisme est donc éradiqué et se réduit à un seuil incompressible de 2 à 3% de la population.

Voilà pour la France et une bonne partie des pays industrialisés. La situation est bien sûr tout autre dans le Tiers Monde où l'analphabétisme est souvent le lot commun. C'est la réflexion menée par l'UNESCO, à partir des années 60, sur la nécessité de développer l'alphabétisation dans ces pays qui va alors susciter une dimension nouvelle accordée à la notion d'analphabétisme.

L'UNESCO oriente une grande partie de ses actions en direction des pays en développement dans une optique de "conscientisation" : ces états doivent vaincre leur sous-développement en conquérant leur autonomie sur la gestion de leurs ressources et sur leur devenir économique, politique et social. Cela suppose la naissance d'un "homme nouveau", qui de "dominé" devienne l'acteur du développement de sa communauté. L'alphabétisation doit favoriser cette démarche et elle devient un domaine d'action prioritaire de l'organisation internationale.

"Loin d'être une fin en soi, l'alphabétisation fonctionnelle doit être conçue en vue de préparer l'homme à un rôle social, civique et économique débordant largement les limites d'une alphabétisation rudimentaire réduite à l'enseignement de la lecture et de l'écriture,"

(Congrès mondial des ministres de l'Education sur l'élimination de l'analphabétisme : rapport final, Paris : UNESCO, 1965.)

La notion de *fonctionnalité* est essentielle pour aborder l'action de l'UNESCO et sa problématique de l'alphabétisation: savoir lire et écrire est le préalable indispensable à la possibilité pour l'homme du Tiers-Monde d'agir sur son environnement et de le transformer. La définition adoptée en 1958 par l'UNESCO sert aujourd'hui encore largement de référence : est analphabète une personne "incapable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne." (1)

Il ne s'agit plus seulement de maîtriser lecture et écriture, mais de savoir les utiliser pour maîtriser sa vie. Une seconde définition élaborée en 1978 insiste davantage sur l'intégration de cette action individuelle dans la sphère des rapports sociaux, pour le développement de la communauté. Elle synthétise les aspirations de l'organisation internationale en matière d'alphabétisation :

"Est fonctionnellement analphabète une personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, écrire et calculer en vue de son propre développement et de celui de la communauté."

(Actes de la Conférence générale, vingtième session, Paris, 1978 ; vol.1, annexe 1, Résolutions, Paris ; UNESCO, 1979).

Ce détour par les conceptions de l'UNESCO et l'alphabétisation dans les pays en développement n'est en rien superflu pour comprendre la thématique de *l'illettrisme* telle qu'elle va se développer dans les pays industrialisés à partir des années 70 : on va retrouver la même problématique de la lecture-écriture instrument d'action et de développement.

Les associations qui "découvrent" l'analphabétisme en

(1) Actes de la Conférence générale, dixième session, Paris 1958 ; Résolutions, Paris ; UNESCO, 1959.

France à cette époque font assez largement référence à l'action de l'UNESCO et s'approprient la définition adoptée par celle-ci en 1958. Les caractéristiques des organismes concernés et les publics en direction desquels ils agissent ne sont certainement pas indifférents à la reprise de ces thèses. La lutte contre l'analphabétisme étant essentiellement le fait d'associations en contact avec des populations culturellement et économiquement défavorisées, nous pouvons avancer l'hypothèse que cela a orienté son inscription dans une thématique de développement.

Nous montrerons plus loin la façon dont l'analphabétisme quitte alors la sphère individuelle de maîtrise d'une technique qui le définissait jusqu'alors, pour pénétrer la sphère sociale et devenir un "phénomène de société"; tenons-nous en ici encore à l'évolution du mot.

I.2. ...à l'évaluation d'un seuil de compétences minimales :

La rupture avec les conceptions du début du siècle sont telles qu'apparaît la nécessité de forger un mot nouveau qui rende compte d'une réalité plus complexe que celle à laquelle renvoie l'analphabétisme du XIX^e siècle.

C'est l'association ATD-Quart Monde qui en 1977 crée le terme d'*illettrisme*, pour pallier le jugement de valeur négatif que contient selon elle *analphabétisme*. ATD Quart-Monde milite pour la reconnaissance des droits des personnes les plus pauvres et combat l'illettrisme exclusivement en direction de ce public... d'où peut-être une autre explication du recours à un terme spécifique.

Jusqu'au début des années 80, les deux termes *illettrisme* et *analphabétisme* vont encore être largement employés l'un pour l'autre (une remarque sera faite dans ce sens, dans le premier rapport officiel consacré à l'illettrisme (1)).

(1) "Ces deux mots seront utilisés tour à tour," in ESPERANDIEU V, et LION A, Des illettrés en France : rapport au Premier Ministre, Paris La Documentation Française, 1984, p.7,

Ce n'est que lorsque l'illettrisme sera véritablement reconnu comme une manifestation spécifique aux années 80 et aux pays industrialisés, avec des causes et des effets déterminés (exclusion économique, gêne dans les démarches quotidiennes...) que, les médias aidant, le terme prendra une signification propre.

Les dictionnaires datent l'apparition du mot *illettrisme* à 1983, peut-être en référence à la date de création du groupe de travail qui sera à l'origine du premier rapport officiel révélant le phénomène en France. Ce terme est défini comme l'"*état de l'illettré*", ce dernier mot prenant lui-même une signification nouvelle : "*qui est partiellement incapable de lire et d'écrire*" (c'est nous qui soulignons). L'illettrisme est aussi "*l'incapacité de maîtriser la lecture d'un texte simple*"...sans qu'on sache curieusement ce qu'il en est ici de la prise en compte de la maîtrise de l'écriture. Citons encore une remarque : "*par rapport à analphabète, descriptif et neutre, illettré suppose assez souvent un jugement de valeur négatif*" (1) . La rupture semble ainsi faite entre les deux termes, en tout cas on assiste à la relégation du premier dans la sphère de la maîtrise technique et à la complexification du second comme nous le verrons encore ci-dessous.

(Notons ici que, si les Anglo-Saxons n'utilisent que le seul terme d'*illiteracy*, celui-ci a connu une évolution de sa signification comparable au passage du mot *analphabétisme* à *illettrisme* en français).

Les définitions que nous avons citées sont encore "timides" et en retrait par rapport au "sens commun" que de nombreux discours et études ont attaché à l'illettrisme : à la différence de l'analphabète -qui n'a jamais appris à lire et à écrire- l'illettré a "désappris", il a perdu la capacité à

(1) Toutes les définitions sont tirées du Grand Robert de la Langue française, 2^e éd, T,5, Paris : dictionnaires Le Robert, 1985.

déchiffrer et comprendre un texte et à l'écrire. D'où l'adverbe *partiellement* utilisé plus haut : l'illettré ayant suivi à un moment ou à un autre un apprentissage de la lecture et de l'écriture, la question est alors d'évaluer "ce qui lui en reste", jusqu'à quel point il peut utiliser ces connaissances... et donc à partir de quel "seuil" une personne est ou n'est pas illettrée. Se pose le problème d'estimer ce qu'il faut considérer comme des "capacités minimales" en matière d'utilisation de la lecture et de l'écriture...et d'expliquer les causes d'une perte possible de ces capacités!

C'est bien à ce niveau qu'interviennent les considérations (nombreuses) sur les exigences de la société en matière de lecture et d'écriture, les causes et effets multiples de l'illettrisme...sa dimension "fonctionnelle" et sociale.

A partir de là naissent également tous les débats (et les divergences!) sur ce qu'est ou n'est pas l'illettrisme...et sur son ampleur en France. Parce que désormais, ce terme "*nous renvoie plus à l'ignorance qu'à l'analphabetisme, à un savoir qu'à une technique, à des fonctions sociales qu'à un simple acte individuel.*" (1)

De l'"ignorance" du XVI^e siècle en passant par l'incapacité à lire et à écrire, serait-on revenu...au point de départ, les "capacités de base" ayant remplacé les belles-lettres ?! Il est en tout cas flagrant que l'histoire du mot reflète l'histoire d'une évolution de la conception du phénomène illettrisme, qui a pris un nouveau tournant dans les années 80.

Nous allons examiner cette accession de l'illettrisme à un statut de "phénomène social" dans la suite de ce mémoire. Elle a été favorisée par la quasi-absence et la faiblesse des

(1) LAE, JF et NOISETTE, P. Aspects de l'illettrisme tel qu'on en parle, Paris ; Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité nationale, 1985, p.10, [La pagination indiquée renvoie aux épreuves dactylographiées de cet ouvrage.]

"théories" qui analysent l'illettrisme sous l'angle de la maîtrise d'un code.

II. Faiblesse des discours "techniques" :

Il n'est pas surprenant de constater que les (rares) personnes qui considèrent l'illettrisme uniquement sous l'angle d'une incapacité à mettre en oeuvre des mécanismes (physiologiques, cognitifs, linguistiques...) permettant lecture et écriture, se recrutent essentiellement chez les enseignants ou les médecins spécialistes des troubles du langage. Leurs travaux portent traditionnellement sur les difficultés rencontrées par les enfants dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Ce champ d'investigation n'est pas récent, l'échec scolaire étant analysé depuis les années 60 essentiellement sous l'angle de l'échec dans ces deux disciplines.

Plus nouveau est le fait que ces recherches s'étendent maintenant au domaine de l'illettrisme proprement dit : elles assimilent à des illettrés des enfants qui par définition n'ont pas "perdu" leurs acquis mais n'ont pas réussi à les assimiler. Elles généralisent également à des adultes des observations menées jusque là auprès des seuls enfants. Leur application dans ce nouveau champ ne semble guère reconnu comme pertinent par les organismes intervenant dans la lutte contre l'illettrisme, ceux-ci y font en effet très peu référence.

Si elles peuvent prendre en compte, à des degrés divers, l'influence de l'environnement social sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par l'individu, ces études ont pour particularité de considérer que la lutte contre l'illettrisme passe avant tout par l'acquisition de mécanismes qui ont leurs propres exigences.

Ce sont les thèses "médicales" qui vont le plus loin dans ce sens, les enseignants considérant davantage leur

discipline en interaction avec la sphère sociale...et rencontrant par là un écho plus grand.

II.1. *Le discours médical :*

Les premières théorisations des difficultés d'apprentissage de la lecture, à la fin du XIXe siècle, relevaient d'une position médicale qui fut quasi exclusive jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale (1). Cette conception "organiciste" attribuait la cause de ces difficultés à un retard de maturité du cerveau, d'origine neurologique ou héréditaire.

D'autres thèses ont ensuite pris le pas sur celle-ci, qui s'est désormais limitée à l'analyse de troubles particuliers (spécialement la dyslexie). Aujourd'hui l'illettrisme pourrait offrir un nouveau champ d'étude à ces recherches, mais peu s'y sont engagés.

On peut relever cependant quelques expériences de lutte contre l'illettrisme qui prennent en compte des troubles moteurs ou instrumentaux en tant qu'obstacles à l'apprentissage de la lecture :

"Ainsi, à titre d'exemple, des performances limitées en lecture (compréhension d'énoncés, faible mémorisation lexicale) peuvent être analysées comme une manifestation de troubles gnosiques* et/ou moteurs : représentation/évoquant de la grapho-spatialité déficientes; latéralisation graphomotrice incertaine; instabilité oculaire; difficulté de concentration, etc...)" (Expérience menée dans un collège de la Côte-Saint-André (Isère), *L'Immediat*, n°2, 1988, p.40.)

Les difficultés sont analysées ici comme provenant "d'une évolution plus lente (par constitution propre de l'enfant) ou ralentie (par causes externes) ou les deux, de la fonction sémiotique** et des fonctionnements sensoriels et cérébraux

(1) cf. FIJALKOW, Jean, *Mauvais lecteurs pourquoi?* Paris : PUF, 1986,

* gnosie : faculté permettant de reconnaître un objet ou un événement par les perceptions sensorielles,

** sémiotique : partie de la médecine traitant des symptômes et signes qui traduisent la lésion d'un organe ou le trouble d'une fonction,

que celle-ci suppose." (id.), sans que les mécanismes mis en oeuvre dans cette relation soient cependant définis ici avec exactitude. Cette recherche de causalité porte néanmoins sur des fonctions psychologiques et non pas sur des structures nerveuses (privilégiées dans la conception organiciste). Les variables liées à l'environnement (facteurs socio-culturels, affectifs...) prennent le pas sur les données physiologiques.

Nos recherches bibliographiques ne nous ont permis de trouver qu'un seul article traitant de l'illettrisme sous un angle strictement médical (1). Emanant d'une neurologue spécialiste de l'aphasie***, cet article est l'illustration d'un discours scientifique où les causes et manifestations de l'illettrisme sont assimilées à des dysfonctionnements physiologiques. Des facteurs pathologiques constituant des obstacles à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture sont mis en évidence et des "remèdes" préconisés.

Le Dr. Gelbert situe d'emblée sa réflexion en amont des disciplines qui abordent habituellement l'illettrisme (pédagogie, sociologie, linguistique...) et qui font toutes intervenir des facteurs extérieurs à l'individu. Elle estime qu'une condition nécessaire à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture réside dans l'intégrité de la fonction organique qui permet ces opérations et qu'elle identifie à "*la structure neurolinguistique dont le soubassement est porté par les connexions neuronales.*" (2). Il s'agit donc d'abord de traiter l'illettrisme en le considérant comme un dysfonctionnement neurologique ne permettant pas un enchaînement lexicale normal (du "proposé oral" au sens).

(1) GELBERT, Gisèle, L'illettrisme : l'abord neurologique, Science et Vie trimestriel, n°164, septembre 1988, p.88-99,

(2) op. cit., p.93,

*** aphasie : altération ou perte de la capacité de parler ou de comprendre le langage parlé ou écrit, due à une atteinte cérébrale sans altération des organes de la phonation,

(définitions issues du Dictionnaire français de médecine et de biologie, Paris : Masson, 1970,)

Cette approche de l'illettrisme est spécifiquement centrée sur l'individu, et précisément sur "*la disposition de son cerveau à syllaber*", sans que soit évoqué l'environnement dans lequel il effectue son apprentissage. L'influence de celui-ci n'est pas davantage mise en évidence en ce qui concerne les causes des troubles neurologiques observés : l'altération de la "*fonction linguistique*" peut provenir d'anomalies congénitales ou de maladies "*malheureusement fréquentes*", qui ne nous sont pas détaillées.

L'illettrisme est la manifestation d'une pathologie, et c'est en tant que tel qu'il faut le combattre : "*il ne s'agira plus de responsabiliser les hommes ou les structures*", mais de faire un diagnostic au plus tôt et "*intervenir, c'est-à-dire appliquer des méthodes aphasiologiques sur ces déficiences dès que possible.*" (1).

Une telle perspective de guérison, dans un temps relativement court (six mois à un an), constitue une des particularités de cette approche clinique de l'illettrisme. Alors que les thèses qui expliquent l'illettrisme comme la résultante de mécanismes sociaux complexes insistent sur la difficulté d'y remédier, les arguments développés ici proposent une méthode de traitement qui aurait fait ses preuves.

On pourrait penser alors que ce type d'étude rencontre un écho intéressé et favorable auprès des organismes et personnes qui tentent de "réalphabétiser" des illettrés. Il semble au contraire qu'ils ne se sentent pas concernés par cette approche médicale du phénomène. Nous n'avons pas rencontré d'acteurs de terrain y faisant explicitement référence; ceux-ci écartent plutôt d'emblée de leur champ d'intervention -voire du champ de l'illettrisme- les cas de troubles de la lecture et de l'écriture ayant une cause organique; cas qu'ils considèrent d'ailleurs comme très minoritaires.

(1) op. cit, p. 99.

Le fait que seuls des médecins puissent traiter les dysfonctionnements de ce type n'explique pas à lui seul le manque d'intérêt des acteurs de terrain pour cette approche : les thèses médicales ont des faiblesses intrinsèques qui ne leur permettent guère d'être généralisées à la majorité des cas d'illettrisme.

Nous avons déjà souligné qu'elles constituaient souvent la continuation de recherches portant sur des enfants dyslexiques ou aphasiques; la nature même de ce public leur confère un "particularisme" qui ne les prédispose pas à être étendues au champ de l'illettrisme tel qu'il est généralement perçu.

On a ici un exemple typique de discours dans lequel l'illettrisme devient le prolongement d'un domaine d'étude existant au préalable. L'illettrisme est assimilé (et réduit) à des dysfonctionnements étudiés auparavant, qui concernaient également les fonctions de lecture et d'écriture. Cela permet d'une part d'étendre l'application de ces recherches à des cas reconnus comme nombreux,... et d'autre part de justifier ainsi une pratique élaborée de longue date...

Dans l'article cité, le docteur Gelbert fonde son approche médicale en s'appuyant sur des données du ministère de la Défense : elle estime qu'une part importante des appelés illettrés sont exemptés pour raison médicale... et donc que l'illettrisme relèverait bien d'une pathologie! Cette explication sommaire n'est guère convaincante et ne tient en tout cas pas compte des caractéristiques de l'illettrisme chez des personnes qui ne sont pas recensées par l'armée (femmes, personnes âgées par exemple).

"Les exemptés médicaux représentent 21,89% des appelés ; ces exemptions sont en rapport avec une inaptitude au niveau des différentes fonctions définies en un 'profil physique minimum' (le SIGYCOP). Si l'on tient pour acceptable que l'on puisse exempter pour illettrisme en raison des handicaps et des incapacités qui en

découlent, l'on peut tenir pour aussi acceptable de considérer la cause elle-même de ces handicaps, c'est-à-dire l'illettrisme, voire l'analphabétisme, comme une manifestation déficitaire découlant d'une pathologie de la 'fonction lexicale' (ou plus globalement de la 'fonction langage')". (op. cit, p.90.)

Il est précisé par ailleurs qu'on ne peut admettre la "médicalisation" des seuls cas d'analphabétisme en excluant des troubles moins critiques (illettrisme).

"Cette attitude, contraire à l'esprit de solidarité, (...) sous-estimerait l'importance scientifique de l'étude et de l'abord thérapeutique de la manifestation majeure de l'illettrisme, une sémiologie pathologique franche faisant bien ressortir des aspects déficitaires plus difficiles à cerner dans les atteintes frustrées," (op. cit, p.90).

Mais là encore, il s'agit d'une affirmation plutôt que d'une démonstration.

La réduction des troubles de la lecture et de l'écriture "*par des moyens aphasiologiques*" ne nous est pas décrite ici et nous n'en connaissons pas les modalités précises. Dans les deux cas traités dans l'article, elle semble s'appliquer cependant à des dysfonctionnements particuliers qu'on peut ne pas considérer comme très représentatifs de l'illettrisme. "Monsieur X" souffre, à la suite d'un accident vasculaire cérébral, d'"*une hémiplégie droite résolutive et [d']une aphasie, de type Wernicke*". Si sa lecture d'un texte technique est très hésitante, "*le déchiffrement et le rendu sont satisfaisants pour la lecture orale d'un texte simple*" (moyennant une grande fatigabilité). Quant à Christine, 15 ans, elle est capable de lire un texte mais écrit avec beaucoup d'aisance...des textes dont il est impossible d'identifier les mots.

Ces deux exemples présentent des "symptômes" très particuliers et peu assimilables aux définitions communes de l'illettrisme (les deux personnes évoquées ici sont capables de comprendre un texte simple). Leurs troubles relèvent selon le docteur Gelbert "*de processus aphasiques*" et sont traités

comme tels. Ils servent néanmoins d'illustration dans un article consacré à l'illettrisme : rapprocher l'illettrisme de l'aphasie permet d'expliquer le premier phénomène sur la base des connaissances du second.

Cette approche médicale des obstacles à la lecture et à l'écriture se présente comme une explication de l'illettrisme globale et cohérente : ses causes sont pathologiques, les dysfonctionnements d'ordre organique et les procédures de traitement efficaces. Elle laisse assez peu de place à d'autres modes d'analyse qui, lorsqu'ils sont évoqués, sont souvent minimisés (concernant peu de cas ou n'intervenant qu'en aval).

Lorsque la lecture est considérée d'abord comme la mise en oeuvre de mécanismes psycho-linguistiques précis, la méthode d'apprentissage de cette lecture acquiert son importance. Le docteur Gelbert préconise par exemple la méthode syllabique traditionnelle (b et a font ba) comme convenant le mieux à la structure de nos fonctions linguistiques.

Sans se centrer toujours sur une approche physiologique, les débats sur les méthodes d'apprentissage ont été et restent nombreux dans l'institution scolaire. Dans le champ des discours sur les causes de l'illettrisme, ils occupent cependant une place relativement faible et sont là aussi subordonnés à des considérations sociologiques .

II.2. *Le discours sur les méthodes :*

Lieu fondamental d'apprentissage de la lecture et de l'écriture, l'école n'est pas toujours mise en cause comme facteur de "production" de l'illettrisme. Quand ses résultats dans l'enseignement de ces disciplines paraissent cependant fragiles, on s'interroge davantage sur sa capacité à s'adapter à son environnement social que sur l'efficacité de ses techniques d'apprentissage.

Lorsque dans les années 60 l'institution scolaire prend conscience qu'elle "produit de l'échec", les thèses qui postulent l'influence déterminante de l'environnement socio-culturel sur l'apprentissage prennent le pas sur les explications de type "organicistes" ou "technicistes" (la querelles sur les méthodes avait pris naissance dans la première moitié du siècle) qui prévalaient jusqu'alors.

L'échec scolaire est analysé à travers trois grandes problématiques. La première fait référence à des difficultés psychiques (cognitives, instrumentales, affectives) déjà évoquées. La seconde met en cause les déficiences du milieu socio-familial : l'enfant a des difficultés d'apprentissage à cause des carences éducatives, du handicap culturel, social ou linguistique de son environnement proche. La troisième thèse met l'accent sur le rôle de reproduction sociale de l'école : les manières de penser et de faire qui y prévalent auraient pour conséquence de produire simultanément une élite et des exclus.

Ces débats font largement intervenir des facteurs sociologiques et conduisent à considérer l'école en tant qu'acteur social et politique en interaction avec un environnement global. La "querelle des méthodes" qui va ressurgir dans les années 70 ne sera plus qu'une tentative isolée d'apprécier les missions de l'école à travers ses *techniques* d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les autres débats insisteront davantage sur les *conditions* et l'*environnement* de cet apprentissage.

Aussi lorsque l'existence de l'illettrisme en France est mise en évidence au début des années 80, la responsabilité de l'institution scolaire n'est pas tant analysée en terme d'efficacité des méthodes d'enseignement qu'en relation avec des inégalités et des insuffisances socio-pédagogiques.

"En effet, plus que la méthode, c'est l'usage de celle-ci par le maître, dans un contexte déterminé, qui engendre le résultat. Mieux vaut dès lors parler de démarche pédagogique."

(MIGEON, M, La réussite à l'école : quelques propositions : rapport à Monsieur Lionel Jospin, Paris, 27 janvier 1989, p.32.)

La transmission du savoir ne se restreint pas à l'acquisition de techniques et de mécanismes, mais se fonde d'abord sur une relation d'échange entre l'enseignant, l'enseigné et sa famille.

Certains reprochent par exemple à l'école de ne pas suffisamment prendre en compte les références culturelles d'enfants de milieux défavorisés, ou encore de ne pas permettre un suivi individuel des élèves qui ont des difficultés.

Aujourd'hui pourtant, une thèse qui postule l'inefficacité des méthodes traditionnelles de lecture comme une des explications de l'illettrisme rencontre un grand succès. Due à Jean Foucambert, chercheur à l'INRP (Institut National de Recherche Pédagogique) et vice-président de l'Association Française pour la Lecture (AFL), elle se fonde sur une analyse "scientifique" des mécanismes mis en oeuvre dans l'acte de lecture. Mais si elle s'attache aux méthodes d'apprentissage, c'est aussi pour mieux dénoncer...les conditions sociales qui les déterminent. Là encore, le discours technique seul ne suffit pas à définir l'illettrisme.

Les thèses développées par J. Foucambert et l'AFL méritent d'être détaillées ici car il y est fait très souvent référence dans les nombreux articles, colloques et formations consacrés à l'illettrisme. Cette théorisation qui élabore une typologie allant des "non-lecteurs" aux "lecteurs efficaces" semble séduire par sa "scientificité" et les exercices de réapprentissage élaborés qu'elle propose. Mais nous verrons que cet aspect technique est indissociable de la réflexion développée par l'AFL qui associe lecture et organisation culturelle et politique de la société.

Les chercheurs de l'AFL analysent l'illettrisme dans la continuité des études qu'ils menaient depuis plusieurs années sur la lecture : il est devenu le "négatif" de la situation de "lecturisation" qu'ils préconisent, et le révélateur de l'échec des méthodes d'apprentissage qu'ils contestent.

Ils abordent effectivement lecture et illettrisme par le biais d'une critique des méthodes syllabiques qui ont caractérisé l'école de la III^e République et ne répondent plus selon eux aux exigences de la société actuelle. Ces techniques de déchiffrement supposent le passage par une reconstitution orale des mots pour passer de l'écrit au sens. Le recours à l'écrit est alors tellement laborieux, lent et infructueux qu'il ne permet guère d'accéder aux données contenues dans les textes. Il est négligé au profit d'autres moyens de communication délivrant plus facilement l'information (radio, télévision...) et qui lui font concurrence :

"On peut considérer que 60 à 70% des individus n'ont guère les moyens d'avoir des recours volontaires à l'écrit pour se distraire ou s'informer et qu'ils sont de fait, déjà en situation partielle d'illettrisme,"

(FOUCAMBERT, Jean, L'illettrisme : réalité, causes et remèdes, L'Ecole et la Nation, juin 1988, p.25-26.)

Ce chiffre peut surprendre; c'est l'ordre de grandeur avancé régulièrement par l'AFL à la suite des tests de lecture qu'elle effectue auprès d'enfants et d'adultes. Il correspond à des critères de définition qui tiennent compte à la fois très précisément des mécanismes mis en oeuvre dans l'acte de lecture et du statut politique et culturel du lecteur.

L'AFL oppose à la lecture "de déchiffrement" la lecture "efficace" qui "*permet le passage direct du graphème au signifié sans intervention du phonème.*" (1) La véritable

(1) J. Foucambert, cité in VELIS, J-P, La France illettrée, Paris : Seuil, 1988, p.252,

lecture se définit par sa capacité à prendre du sens dans l'écrit. Si cette conception est assez largement admise aujourd'hui, elle fait l'objet d'une théorisation particulière par les chercheurs de l'AFL (travail sur la largeur des fixations oculaires, le pouvoir d'anticipation...).

Ils déterminent ainsi cinq types de lecteurs en fonction de leur vitesse d'exploration de l'écrit, dès lors qu'ils maîtrisent la compréhension d'un minimum de 40% d'un texte, seuil en dessous duquel ils sont définis comme des non-lecteurs. Seules les personnes qui lisent à une vitesse supérieure à environ 20 000 mots par heure sont considérées comme de véritables lecteurs...soit moins de 30% des Français!

Cette conception de la lecture efficace rencontre un large écho auprès des acteurs engagés dans la lutte contre l'illettrisme. Ils utilisent d'ailleurs fréquemment les logiciels ELMO et ELMO 0 produits par l'AFL pour l'apprentissage ou le réapprentissage de la lecture (exercices sur les "capacités de discrimination visuelle", l'élargissement du faisceau de vision, "la construction et la vérification d'hypothèses"...).

Pour l'AFL, l'analyse des mécanismes mis en oeuvre dans l'acte de lecture n'est cependant que la résultante d'une réflexion plus large sur le *statut* du lecteur. Si les méthodes d'apprentissage de la lecture ne favorisent pas des stratégies de lecture efficace, c'est fondamentalement parce qu'elles sont le reflet d'une organisation sociale qui ne désire et ne permet qu'un petit nombre de lecteurs...qui correspond au nombre des véritables acteurs sociaux.

Parce que lire c'est acquérir un pouvoir pour agir sur le monde, l'illettrisme "*trouve ses causes dans les partages, les statuts et les rapports sociaux communs à tous les*

pays." (1)

Etre lecteur c'est utiliser l'écrit pour transformer son environnement; ce qui nécessite à la fois de pouvoir accéder à ce statut d'acteur et de disposer au préalable du capital de connaissance nécessaire pour ce faire.

A l'opposé, "L'illettrisme caractérise l'éloignement des réseaux de la communication écrite, l'absence de familiarité avec les livres et les journaux, l'exclusion des préoccupations et des réponses contenues dans l'élaboration de la chose écrite,"

(FOUCAMBERT, Jean, op, cit, p,25)

L'illettrisme est la marque d'une désocialisation, du fait du "non-lecteur" et également du fait de la société elle-même. Ce lien établi entre illettrisme et organisation sociale est une constante des discours le concernant, même si les positions avancées ne vont pas toujours aussi loin dans ce sens que celles de l'AFL.

Dès 1984, le rapport Des illettrés en France déjà cité faisait sienne cette thématique :

"L'illettrisme ne peut être traité par le biais d'une technique, elle-même génératrice de difficultés, Il ne peut l'être utilement que si le corps social en fait son affaire," (op, cit, p,57)

On est passé d'une explication de l'échec en lecture et écriture qui, au début du siècle, était uniquement centrée sur les méthodes d'apprentissage scolaire ou les déficiences cognitives des élèves, à une analyse de l'illettrisme prenant largement en compte la responsabilité de la société toute entière.

Cette évolution est devenue irréversible au début des années 70, au moment où on ne parvient plus à insérer professionnellement des élèves arrivés en fin de

(1) FOUCAMBERT, Jean, op, cit, p, 26,

scolarité obligatoire. On n'attribue plus à l'école seule cet échec, mais à une organisation socio-économique qui voyt disparaître les dispositifs traditionnels d'entrée dans la vie professionnelle (l'apprentissage chez un artisan par exemple) et exige de nouvelles compétences.

Les débats sur la nécessité de savoir lire et écrire vont prendre alors une dimension nouvelle. Lecture et écriture vont être considérées désormais comme des outils indispensables à l'insertion sociale et l'illettrisme devient un facteur d'exclusion. Cette thématique sera pour la première fois développée à la fin des années 60 au sujet des principaux "exclus" de la société que sont les populations du quart-monde.

CHAPITRE II

L'ILLETTRISME, CORRELAT DE LA PAUVRETE ?

Si on ne parlait pas d'illettrisme au début des années 60 en France, l'existence de l'analphabétisme était cependant reconnue. On l'attribuait à des populations spécifiques -gens du voyage, bateliers- dont les modes de vie ne semblaient pas favoriser l'apprentissage scolaire de la lecture, voire son emploi. Les travailleurs immigrés constituèrent ensuite le nouveau public-cible des actions d'alphabétisation.

Celles-ci étaient organisées de façon très sectorisée selon les populations visées; des dispositifs spécifiques étaient financés par des organismes qui ne s'adressaient qu'à un type de public (le Fonds d'Action Social, établissement public sous la tutelle du ministère des Affaires sociales, ne finançait ainsi, jusqu'à un passé récent, que des stages d'alphabétisation s'adressant à des immigrés).

Cette coupure entre les dispositifs, ajoutée au fait que l'analphabétisme était assimilé à des groupes très marginalisés dans la société française, n'a pas permis de poser la question de l'existence de l'analphabétisme dans d'autres catégories de la population.

Ce n'est qu'à partir du moment où l'illettrisme fut associé à des situations de grande pauvreté que cette prise de conscience s'est finalement élaborée. La crise économique révélait le "quart monde" comme une composante de la société que le chômage ne pouvait qu'alimenter. S'il restait lié à des conditions socio-économiques précaires, l'illettrisme devenait néanmoins le fait d'une part non négligeable de la population française, qui avait été scolarisée mais se révélait incapable d'assimiler ou de maintenir des acquis en matière de lecture et d'écriture.

Les services sociaux et associations travaillant en contact avec les milieux défavorisés ont été les premiers à militer pour la reconnaissance par les pouvoirs publics du lien associant illettrisme et pauvreté. Au niveau français et européen, l'action menée par le mouvement Aide à Toute Détresse Quart-Monde (ATD) est ainsi à mettre en évidence comme celle qui semble avoir rencontré l'écho le plus important. Le processus était alors enclenché pour une prise en compte officielle du phénomène...étendu rapidement à une population plus large.

I ATD Quart-Monde : la lutte contre l'illettrisme doit s'adresser aux plus pauvres.

Les militants de l'association ATD Quart-Monde ont pour but de s'associer aux sous-prolétaires ("les deux à trois millions et demi d'exclus du système de production") pour promouvoir une nouvelle organisation de la société, fondée sur la priorité aux minorités les plus pauvres. Les membres du mouvement travaillent au contact de ces populations en essayant de permettre qu'elles s'expriment sur tout ce qui les concerne, et qu'elles bénéficient de services socio-éducatifs ou d'insertion professionnelle qui prennent en compte leur vécu. Ils tentent également de mobiliser les instances nationales et internationales afin qu'elles les reconnaissent comme des citoyens à part entière et leur assurent des droits fondamentaux (droit au travail, au logement, à l'éducation...).

En matière de lutte contre l'illettrisme, l'action d'ATD va emprunter ces deux directions : s'appuyer sur la mise en place de structures offertes aux plus pauvres pour faciliter leur accès à l'écrit, et oeuvrer auprès des pouvoirs publics pour qu'ils reconnaissent l'existence du problème.

I.1. *L'illettrisme conséquence de la misère :*

Les militants du mouvement se sont rendu compte très tôt que parmi les plus défavorisés beaucoup ne maîtrisaient pas la lecture et l'écriture, ce qui selon eux ne pouvait que perpétuer leur situation de pauvreté. Dès 1960 des cours d'alphabétisation sont organisés et en 1971 le père Wresinski, fondateur d'ATD, déclare dans une interview au journal Le Monde qu'il estime à un million le nombre d'illettrés parmi le sous-prolétariat français.

C'est à cette époque que l'association crée le mot *illettrisme* pour donner un caractère spécifique à la situation vécue dans ce milieu et la différencier de l'*analphabétisme*, terme appliqué aux populations du Tiers-Monde et jugé péjoratif.

ATD Quart-Monde est donc bien un précurseur de la lutte contre l'illettrisme, davantage encore que les services sociaux qui à la même époque y participeront également. L'association va notamment chercher à faire reconnaître ce phénomène par les pouvoirs publics afin qu'ils le prennent en charge dans des politiques volontaristes. Nous verrons plus loin comment cette revendication aboutira au début des années 80.

Toute l'activité des militants d'ATD Quart-Monde en matière de lutte contre l'illettrisme s'inscrit dans leur combat pour la défense des droits des plus pauvres, et elle est uniquement orientée en direction de ceux-ci.

C'est l'illettrisme du quart-monde qu'ils cherchent à faire reconnaître, ce phénomène étant pour eux étroitement lié dans ses causes et ses effets à la misère vécue par ces populations. Il ne saurait y avoir d'amalgame entre les conséquences de l'absence de maîtrise de la lecture et de l'écriture telles qu'elles pourraient être vécues dans d'autres couches de la société et cet illettrisme du sous-prolétariat qui entretient le cercle vicieux de la pauvreté.

Les membres d'ATD ne considèrent pas l'illettrisme comme la résultante de mutations sociales ou économiques particulières, mais comme une conséquence du mode de vie et du statut social inhérents aux populations les plus pauvres.

En 1975, une enquête menée par ATD Quart-Monde avec l'Université de Paris I révèle ainsi que parmi les 78 familles sous-prolétaires rencontrées, 27% à 30% des adultes sont illettrés. Ce sont surtout les difficultés d'apprentissage scolaire des enfants issus de ce milieu qui sont mises en évidence :

"Les conditions de misère et d'exclusion subies par les familles les plus défavorisées ont un effet préjudiciable sur le développement du langage et de la psychomotricité des enfants(...)
La vie dans la misère ne permet pas d'apprendre,"

(COUDER, Bruno, LECUIT, Jean, Maintenant, lire n'est plus un problème pour moi..., Ed. Sciences et Service, 1983, p.20-21.)

Les membres de l'association estiment que pour réussir à l'école, les enfants sont censés y apporter des acquis éducatifs de leur petite enfance familiale -maîtrise du corps, du langage, des notions de temps et d'espace- qui sont considérés comme assurés pour tous mais ne le sont pas dans les milieux les plus défavorisés. Ensuite le malentendu entre le quart-monde et l'école ne fait que s'accentuer car celle-ci diffuse des valeurs radicalement différentes des siennes :

"Ces enfants ont donc peur de l'école où ils sont souvent malheureux, ils pensent être incapables d'apprendre car leurs connaissances extérieures sont tellement différentes de celles de leurs camarades qu'ils les croient inavouables ; -ainsi ils n'ont pas du tout les mêmes conceptions quant à l'hygiène, aux retards, aux absences- pourtant ils veulent savoir mais ne veulent pas apprendre,"

(La misère ne permet pas d'apprendre, Réforme, 3 septembre 1988, p.9)

Leurs parents ont pour les mêmes raisons ressenti leur passage à l'école comme un échec, et en ont déduit qu'elle n'était pas faite pour les gens de leur milieu. Ils seront alors incapables d'aider leurs enfants à mieux s'insérer dans

l'institution scolaire, même s'ils souhaitent vivement que ceux-ci apprennent à lire. Et c'est ainsi que l'illettrisme se reproduit et qu'il perpétue la pauvreté.

1.2 Lutter contre l'illettrisme pour lutter contre l'exclusion :

Le mouvement ATD Quart-Monde définit les personnes auprès desquelles il milite d'abord comme des exclues : exclues du monde du travail, exclues culturellement et socialement. L'illettrisme est un handicap supplémentaire qui vient accentuer leurs conditions d'exclusion : lutter contre l'illettrisme de ces personnes, c'est lutter pour leur réinsertion sociale. Lecture et écriture doivent évidemment simplifier leurs démarches administratives, leur permettre de lire une adresse ou de répondre à une annonce, mais là n'est pas l'essentiel. Pour les militants d'ATD, l'apprentissage ou le réapprentissage de la lecture visent deux objectifs fondamentaux : permettre l'accès à un métier, et surtout devenir un moyen d'expression que pourrait utiliser le quart-monde dans sa propre lutte.

Selon eux, les illettrés sont les premiers victimes du chômage; et lorsqu'ils ont un emploi ils n'accèdent jamais à un statut valorisant sur le marché du travail. Pour ATD, l'emploi, et le métier, comme acquisition d'un savoir-faire, est la première condition d'une reconnaissance sociale, c'est donc prioritairement dans ce sens que doivent s'orienter les actions d'alphabétisation.

Elles ne sauraient cependant se réduire à une simple formation professionnelle, celle-ci ne pouvant réussir que si les sous-prolétaires sont conscients qu'ils sont capables de sortir de la misère et d'accéder à un savoir. Ils doivent pouvoir maîtriser leur destinée et devenir des acteurs sociaux à part entière.

Des conditions de vie précaires les obligent à subvenir à leurs besoins au jour le jour et ils sont contraints à ne

plus raisonner qu'en fonction du présent, sans prise en compte du passé ou de l'avenir. Ils ne peuvent construire de projets et en viennent à abdiquer tout volontarisme. L'illettrisme ne fait qu'accentuer cette situation, le réapprentissage de la lecture leur fournit alors les outils d'une réflexion redevenue possible, parce que *"sans la lecture et le calcul, pas d'ordre dans la pensée, pas de déroulement logique des événements dans le temps, pas d'analyse."* (1).

Pour les populations du quart-monde, lecture et écriture deviennent les moyens d'une "conscientisation"...comme elles peuvent l'être dans le Tiers-monde. Au-delà de l'accomplissement de tâches quotidiennes, elles sont les instruments qui leur permettront de revendiquer leur place dans la société.

La lutte contre l'illettrisme telle qu'elle est conçue par ATD Quart-Monde ne vise donc pas seulement l'acquisition d'outils fonctionnels (pouvoir se déplacer, remplir des formulaires...) mais s'inscrit parfaitement dans la problématique de l'accès à la culture développée par l'association dès son origine.

Lorsque l'association ATD Quart-Monde est fondée en 1957 à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), la première initiative de Joseph Wresinski est de créer une bibliothèque pour les enfants du bidonville où elle s'implante. L'"accès au savoir et à la culture pour les plus pauvres" sera en effet la revendication première des militants du mouvement. Ils estiment que c'est en s'appropriant des connaissances que celles-ci pourront s'exprimer, acquérir un statut et rompre le cercle de l'exclusion. Le savoir a d'abord une valeur émancipatrice et c'est dans cette optique que l'illettrisme est combattu.

Chez un illettré *" il reste un désir diffus de la culture*

(1) COUDER, B, LECUIT, J, *op, cit, p.27,*

écrite, il existe pour lui une 'valeur-livre' car il possède des 'miettes de culture' qu'il cherche désespérément à relier entre elles" (1). L'illettrisme est alors vécu comme une honte et une dévalorisation, il renforce l'isolement des plus pauvres et le manque de confiance qu'ils ont en eux : en s'appuyant sur cette constatation, l'association préconise des actions de réalphabetisation spécifiquement adaptées à ces populations. Parce que, pour elles plus que pour d'autres, il ne s'agit pas seulement d'apprendre à lire et à écrire, mais de modifier, grâce à l'écrit, leurs conditions de vie et leur statut social; ce processus de restructuration pouvant s'accompagner dans un premier temps d'un danger de déstructuration psychologique :

"Ce sur quoi il convient d'insister, ici, c'est qu'en proposant de tels apprentissages, il faut bien avoir conscience de la remise en question de modes de vie, d'habitudes, de sécurité minimale que l'on provoque et que l'on ne peut le faire sans être assuré préalablement d'un engagement durable."

(BRAND Eugen [permanent de ATD], L'illettrisme dans les pays industrialisés, Perspectives, vol XVII, n°2, 1987, p.223.)

ATD a ainsi organisé ses propres "ateliers CLE" (compter-lire-écrire) en estimant que les dispositifs mis en place par d'autres organismes ou administrations ne pouvaient répondre aux besoins des personnes les plus pauvres. Il faut mener auprès d'elles un long travail préparatoire de motivation avant qu'elles ne s'engagent dans un stage qui, du fait de leur faible niveau d'instruction et des remises en cause qu'il induit, doit s'inscrire sur une longue durée, plusieurs années parfois. Autant d'impératifs que les stages "classiques" qui s'adressent à des individus dont les difficultés sont moindres ne prendraient pas en compte.

Toute l'action des militants d'ATD vise ainsi depuis de

(1) Réforme, op.cit.

nombreuses années à faire admettre que la lutte contre l'illettrisme doit d'abord concerner les plus pauvres, puisqu'ils considèrent que l'illettrisme est fondamentalement une conséquence et un facteur de la misère.

En faisant découvrir l'illettrisme au sein de cette population, les services sociaux et associations en contact avec elle l'ont d'emblée assimilé à un handicap facteur d'exclusion et cette thématique sera amplement reprise par la suite.

Si le caractère précurseur de leur action est unanimement reconnu aujourd'hui par tous les acteurs de la lutte contre l'illettrisme, ils contestent cependant l'assimilation que ces organisations continuent à défendre entre illettrisme et pauvreté. Ce phénomène a en effet été étendu à une part beaucoup plus importante de la société française (ou de celle des pays industrialisés en général), après que les pouvoirs publics aient reconnu son ampleur.

ATD revendique son influence sur la prise en compte du problème par les organisations étatiques et internationales. On peut en tout cas constater que celles-ci ont effectivement abordé l'illettrisme sous l'angle de la pauvreté.

II Le discours "paupériste" à la source de la prise en compte de l'illettrisme par les pouvoirs publics :

II.1. Au niveau européen :

Dans la plupart des pays de la Communauté Européenne, ce sont les travailleurs sociaux et les militants d'associations en contact avec les milieux défavorisés qui, les premiers, ont organisé des cours d'alphabétisation pour des autochtones. Ils se sont attaqués à l'illettrisme en direction des publics auprès desquels ils travaillaient traditionnellement. Avant même que le problème ne soit pris en compte par les administrations chargées de l'Education, le

secteur social est donc intervenu, dès 1963 à Londres puis aux Pays-bas à la fin des années 70; en France et en Belgique francophone le rôle d'ATD Quart-Monde s'est accentué après 1977. Parallèlement à une action "de terrain", ils ont entrepris des campagnes de sensibilisation au problème de l'illettrisme auprès de l'opinion et des pouvoirs publics.

Dans la plupart des états, on se rend compte que des programmes de lutte contre l'illettrisme ont pu être mis en place sur une grande échelle à partir du moment où les instances officielles ont admis l'existence de l'illettrisme et décidé de le combattre :

"Le problème n'est (,,)désigné et reconnu qu'à partir du moment où l'on décide institutionnellement de s'en occuper,"

(LAE, JF, NOISETTE, P, op, cit, p.41,)

L'action militante des premiers acteurs de la lutte contre l'illettrisme semble avoir porté ses fruits si l'on constate que c'est par l'évocation du problème de la pauvreté que sont apparues les premières références officielles à l'illettrisme. On peut estimer aussi qu'il a été plus facile de reconnaître son existence en l'assimilant à une population minoritaire cumulant des facteurs de précarité.

Près de vingt ans se sont cependant écoulés parfois entre les premières actions de réalphabetisation et la reconnaissance de l'illettrisme par les pouvoirs publics : ils correspondent à une période de mutations économiques qui viennent grossir les rangs des "exclus". Avant que d'être un objectif en soi, la lutte contre l'illettrisme va être conçue comme l'un des axes de politiques qui combattent la précarité.

ATD Quart-Monde met en avant le rôle qu'elle a joué en tant que "groupe de pression" auprès des instances communautaires et de certains gouvernements pour leur faire admettre la portée de l'illettrisme :

"En France, comme en Belgique francophone, l'illettrisme a été mis au jour sous l'influence du mouvement ATD Quart-Monde qui, par sa fréquentation quotidienne du sous-prolétariat français, avait été amené à dénoncer cette réalité dès le début des années soixante. En 1977, ce mouvement entreprit une campagne tant au niveau du terrain, avec des illettrés, qu'auprès des autorités nationales et internationales. Ses démarches et rapports pour les parlementaires européens de Strasbourg, pour la Commission des Communautés Européennes et pour l'UNESCO ont contribué à une prise de conscience générale en Europe."

(JOIN-LAMBERT, Louis; PINET, Jean-Pierre [membre d'ATD], Société ; l'illettrisme, Universalis 1985, P.360,)

On ne peut pas mesurer avec précision l'ampleur de cette influence et la part qu'ont prise d'autres organismes dont l'action est moins connue. Il est en tout cas incontestable que les instances officielles connaissaient les positions de l'association et ont rencontré certains de ses membres; nous verrons que des allusions sont faites à ce sujet à diverses reprises. On peut donc postuler que l'action menée par ATD Quart-Monde est un des facteurs explicitant le rapprochement qui est d'abord fait par les pouvoirs publics entre illettrisme et grande pauvreté.

Le 17 novembre 1977 symbolise le début du combat d'ATD pour porter l'illettrisme à la connaissance des gouvernements et de la Commission des Communautés Européennes. Ce jour-là, le mouvement lance son "Défi" lors d'un rassemblement à la Mutualité Française à Paris : *"Dans dix ans, qu'il n'y ait plus un seul illettré dans nos cités, que chacun puisse apprendre un métier, que celui qui sait apprenne à celui qui ne sait pas."*

B. Couder et J. Lecuit relatent dans leur ouvrage la façon dont ATD multiplie les débats et les démarches auprès des instances des Communautés Européennes : à sa demande se crée en 1980 un "comité quart-monde" regroupant un quart des députés du Parlement Européen, comité qui présente une

résolution sur *"la lutte contre l'analphabétisme [terme employé au niveau européen pour illettrisme] dans le quart-monde."* Cette résolution constitue une des premières marques officielles de l'intérêt porté par les Communautés Européennes à l'illettrisme, et elle analyse explicitement son existence en rapport avec les populations du quart-monde en notant que :

"Quatre millions d'hommes, de femmes et d'enfants, représentant 5% de la population totale de la Communauté, sont toujours dans une situation d'extrême pauvreté, (...)

Que cette catégorie de la population (dénommée 'quart-monde') cherche aujourd'hui à participer normalement à la vie sociale et que le mouvement international ATD Quart-Monde estime (...) que le taux d'analphabétisme est excessivement élevé en dépit de l'enseignement obligatoire,"

(Proposition de résolution,, sur l'analphabétisme dans le quart-monde in VIENQFF, P-J Rapport fait au nom de la commission de la jeunesse... sur la lutte contre l'analphabétisme, Bruxelles ; Parlement Européen, 1982, p.17)

La résolution invite la Commission des Communautés Européennes à considérer le problème de l'analphabétisme comme prioritaire, à élaborer un rapport sur l'analphabétisme dans les communautés Européennes et à *"évaluer périodiquement les efforts entrepris pour éliminer l'analphabétisme dans chaque état membre, en mettant plus particulièrement l'accent sur les progrès réalisés en ce qui concerne les citoyens les plus défavorisés."* (id.)

Plusieurs résolutions de ce type vont conduire la commission parlementaire chargée des questions d'éducation à établir en 1982 un rapport sur la lutte contre l'analphabétisme. Il est d'importance puisqu'il y est reconnu pour la première fois au niveau européen que l'illettrisme concerne entre 4% et 6% de la population de la Communauté, soit 10 à 15 millions de personnes selon des estimations qualifiées de modestes.

"Ces chiffres montrent clairement d'abord que l'analphabétisme existe également dans des proportions importantes dans les pays

situés au Nord de la Communauté européenne et non pas seulement dans les pays méditerranéens et deuxièmement qu'il touche la population indigène et non pas seulement les immigrants," (VIEHOFF, P-J, op, cit, p,9)

Cela étant dit, il reste à déterminer quelles populations sont particulièrement concernées. On ne dispose pas à l'époque d'enquête exhaustive sur ce point (les seules données proviennent bien souvent des études d'ATD) mais là encore le quart-monde semble devoir être la principale "victime". Si l'illettrisme n'est pas formellement restreint à ce milieu, il y est cependant largement rattaché; aucune allusion n'est explicitement faite à d'autres catégories socio-économiques dans ce rapport :

Le Parlement européen "est conscient du fait que l' analphabétisme est généralement lié à la pauvreté et aux déficiences du système éducatif et a toutes les chances de s'aggraver avec la montée du chômage," (id, p,5)

Et le rapporteur estime plus loin "que le problème est essentiellement d'origine sociale. Des enquêtes effectuées jusqu'à présent, il résulte que l'analphabétisme est particulièrement élevé dans ce qu'il est coutume d'appeler le 'quart monde', c'est-à-dire dans les catégories sociales les plus défavorisées (...). Ce problème s'explique en grande partie par le fait que le système d'éducation est moins bien adapté à ces catégories qu'aux secteurs plus favorisés de la population," (id, p,10)

On retrouve ici l'essentiel de l'argumentation développée par le mouvement ATD Quart-monde. Ce rapport a été adopté unanimement par le Parlement Européen le 13 mai 1982 et suivi de plusieurs études commandées par la Commission des Communautés Européennes.

Les premières d'entre elles demeureront centrées sur l'analyse de l'illettrisme chez les personnes les plus pauvres :

"Il arrive, certes, que des personnes moins défavorisées n'apprennent pas à lire ni à écrire, en raison d'une maladie, d'un handicap mental ou d'une autre vicissitude de la vie pouvant

frapper tous les niveaux socio-économiques, Mais les recherches révèlent à la fois qu'elles sont une minorité et que dans leur cas les conséquences sont atténuées au mieux,"

(ANGLADE, J-M et al, L'alphabétisation en Europe : une communauté avant la lettre, Luxembourg ; Office des publications officielles des Communautés Européennes, 1984, p.3)

Voilà qui est clair : l'illettrisme est une réalité des milieux défavorisés ou n'est pas. Le discours de la Commission des Communautés Européennes a suivi cette thématique après même que l'illettrisme a été reconnu comme touchant une part beaucoup plus large de la population par les états membres. Depuis environ deux ans, elle est cependant là aussi supplantée par une analyse qui rend compte de facteurs plus diversifiés pour expliquer l'illettrisme. Les problèmes du quart-monde demeurent toutefois évoqués, essentiellement à travers la revendication d'une sensibilisation des enseignants aux conditions de vie des plus pauvres(1).

II.2. *En France :*

On ne peut pas évaluer précisément l'influence que l'action des instances communautaires a exercé sur les gouvernements nationaux qui n'avaient pas encore pris position sur ce sujet. On remarque toutefois que la France (cas que nous connaissons le mieux) a d'abord suivi la même option "paupériste"; là encore l'association ATD Quart-Monde semble largement présente.

En 1979, la France répondait à une enquête de la CEE qu'il n'y avait pas d'illettrés sur son territoire. Deux ans plus tard paraît le premier rapport officiel qui fait explicitement référence à l'existence de l'illettrisme en

(1) Sur ces deux points voir : Rapport sur la lutte contre l'analphabétisme, Europe Sociale, supplément 2/88, 1988, et La lutte contre l'analphabétisme dans les pays-membres des Communautés Européennes aujourd'hui : le congrès européen, Athènes, 16-18 septembre 1987,

France : il est consacré à la lutte contre la pauvreté et la précarité. ATD décrit ainsi le rôle qu'elle a joué (les rédacteurs du rapport signalent en outre qu'ils se sont appuyés sur les études menées par l'association.) :

"En février 1980, une pétition de plus de 100 000 signatures recueillies au cours de l'Année de l'Enfant est remise au Président de la République Française par le Mouvement ATD Quart-Monde. Celui-ci lui demande une campagne nationale de lutte contre l'illettrisme. Le Président, ne voulant pas s'engager sur une question si délicate, promet néanmoins une étude sur la pauvreté. Cette mission fut confiée à M. Gabriel Oheix dont nous avons fait déjà état du rapport; il donne une large place au problème de l'illettrisme en France." (COUDER, B, LECUIT, J, op. cit, p.246-247)

G. Oheix indique en effet que le problème posé par les citoyens de langue maternelle française qui ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture est particulièrement préoccupant. Il propose de lancer une campagne de lutte contre l'illettrisme, et s'il insiste sur le fait que ce phénomène demeure extrêmement mal connu, il estime que *"des actes de la vie quotidienne, l'accès aux droits sociaux, le devenir professionnel et même la participation à la vie sociale et l'intégration à la collectivité nationale sont pour [les illettrés] problématiques. Indéniablement il s'agit là d'une composante de la pauvreté."* (1) Quelques mois plus tard un autre rapport officiel fait référence à l'analphabétisme...dans un chapitre consacré au problème de la pauvreté(2).

L'existence de l'illettrisme est donc officiellement reconnue en France à partir de 1981...et versée au compte des milieux défavorisés. En juillet 1982, c'est d'ailleurs à la "Mission pauvreté" du ministère des Affaires sociales que le gouvernement confie le problème de l'illettrisme.

(1) Contre la précarité et la pauvreté : 60 propositions, février 1981, (multigraphié) p.66

(2) "L'analphabétisme concerne une population supérieure à un million de personnes," La France en mai 1981, T.3, Paris : Documentation Française, 1981, p.387.

Il faudra cependant attendre 1984 pour qu'un rapport soit consacré tout entier à ce sujet(1) et pour qu'il rencontre un écho important auprès des média et de l'opinion publique. Les rapporteurs soulignent qu'illettrisme et pauvreté vont souvent de paire mais insistent aussi sur le fait qu'il ne peut y avoir assimilation entre les deux phénomènes. Ils citent de nombreux exemples de "populations-cibles" qui ne sont pas forcément issues du quart-monde et s'attachent spécialement au cas des jeunes qui sortent de l'école sans diplôme. Les mesures adoptées par le conseil des ministres du 11 janvier 1984 suite à ce rapport ne font pas davantage particulièrement référence aux milieux défavorisés.

Une fois l'existence de l'illettrisme officiellement reconnue, il est rapidement dissocié des seules situations de pauvreté et expliqué comme la résultante de facteurs très divers. Chacun des organismes qui s'en saisit va alors y apporter ses propres préoccupations et dessiner une nouvelle réalité de l'illettrisme.

.

III Vers une marginalisation du discours qui assimile illettrisme et pauvreté :

III.1. L'illettrisme est étendu à une part importante de la population :

A la suite de la reconnaissance officielle de l'illettrisme, la "tendance paupériste" devient pour beaucoup trop restrictive parce qu'"elle exclut de son champ les millions d'illettrés qui ne sont nullement plongés dans des situations de dénuement ou de misère extrême." (2)

La plupart des acteurs qui vont désormais intervenir dans

(1) ESPERANDIEU, V, LION, A, op. cit.

(2) VELIS, J-P, op. cit, p.248

la lutte contre l'illettrisme le considèrent comme un phénomène de masse issu des mutations technologiques et économiques : il concerne alors une grande partie de la population. Une enquête révèle en octobre 1988 que l'illettrisme "*sous l'une ou l'autre de ses formes touche un adulte sur cinq.*" (1)

Ces chiffres déconcertants sont à rapporter aux définitions qui sont données de l'illettrisme par chacun des acteurs en présence, et on mesure alors l'écart qui les sépare des conceptions qui assimilent illettrisme et pauvreté :

"Nous affirmons que, lorsqu'à l'aube du XXI ème siècle, la moitié des citoyens d'une nation industrialisée (et de bien d'autres ; Europe, Etats-Unis,...) est en train de perdre la capacité de maîtriser les outils qui forgent sa conscience et son pouvoir d'agir, nous ne pouvons nous en tenir à la minorité la plus écrasée.(,...)

Nous savons combien les pratiques sont rudimentaires puisque le recensement de l'INSEE de 1982 fait apparaître que 64% des Français ont un niveau de formation égal ou inférieur au certificat d'études primaires, Le voilà bien l'illettrisme tentaculaire,"

(GILLARDIN, B, TABET,C, Retour à la lecture, Paris ; Retz, 1988, p.13)

D'une incapacité à assimiler ou maintenir des acquis scolaires en matière de lecture et d'écriture, l'illettrisme est devenu synonyme de faible niveau de formation!

Les nouveaux acteurs de la lutte contre l'illettrisme mettent l'accent sur les impératifs d'une communication qui utilise de nouveaux supports qu'il faut savoir maîtriser : langage des distributeurs automatiques de billets ou des machines-outils.

L'illettrisme devient l'inadaptation à ces nouvelles formes de communication, et c'est désormais la diversification des exigences requises en la matière par la société qui est mesurée, davantage que les seules capacités en lecture et

(1) Illettrisme : étude quantitative, Infométrie, octobre 1988, (multicopié) p.13,

écriture. Nous verrons dans les chapitres suivants comment ces discours naissent de l'entrée dans le champ de la lutte contre l'illettrisme de préoccupations relatives à la formation professionnelle et aux mutations des moyens d'information.

Ceux qui avaient milité pour la reconnaissance de l'illettrisme des personnes les plus pauvres se sentent alors floués et estiment que cette conception de l'illettrisme tend à marginaliser, voire ignorer, ceux qui sont les plus concernés, et qui ne sont souvent pas visés par les stages de "remise à niveau" organisés :

"Les principales victimes de l'illettrisme ne sont pas atteintes(...) et ceux qui ne sont pas touchés sont plus pauvres que les autres," (BRAND, E. op. cit, p.220)

Dans cet article, l'auteur considère ainsi que les formateurs ne cherchent pas à connaître cette population aux prises avec une existence de pauvreté et qui ne peut venir d'elle-même dans des stages. ATD estime que ceux-ci fixent d'ailleurs un niveau de recrutement élevé... pour pouvoir obtenir quelques résultats.

L'association se retrouve d'autant plus isolée dans son action en direction du quart-monde que son discours sur l'importance que cette population attribue à l'écrit est clairement remise en cause par d'autres personnes en contact avec les milieux défavorisés.

Ainsi Jean-François Laé, auteur de plusieurs études sur les "pauvres", insiste-t-il sur la primauté que revêt pour eux l'oral au détriment de l'écrit qui n'a qu'une fonction de preuve, de "trace" lorsque l'oral ne suffit plus. Il conteste l'existence d'une "valeur-livre" pour ces personnes pour lesquelles l'écrit semble vécu de façon beaucoup plus prosaïque puisqu'il sert essentiellement de lien avec l'administration sous forme d'injonctions, de rappel pour un

non-paiement de loyer ou pour les suites d'une action judiciaire :

"Nous dirons de façon lapidaire que l'expérience de l'écrit est une expérience de l'incompréhension, du mensonge, ou, comme disent certains, de l'arnaque."

(LAE, J-F, Le parler populaire, Informations sociales, n°8, 1984, p.22)

Pour toutes ces raisons, savoir ou ne pas savoir lire et écrire n'acquerrait guère d'importance pour ces familles qui ne sont en rien demandeuses d'un apprentissage en la matière:

"Chaque escalier a ses intermédiaires pour déchiffrer et décoder le courrier : l'un lit un peu, l'autre écrit, un troisième sait comment s'adresser au tribunal, un autre en connaît l'adresse, un dernier peut téléphoner de chez lui, bref, chacun apporte un bout de connaissance et de savoir-faire pour débrouiller le conflit. En ce sens ne pas savoir lire ni écrire n'est pas vécu, comme l'affirment certains, comme une honte ou une inadaptation..." (id, p.25)

Qu'en est-il alors du fort taux d'illettrisme observé dans le quart-monde dès les années soixante ? La plupart des acteurs engagés dans la lutte contre l'illettrisme reconnaissent que c'est dans cette population que le pourcentage d'illettrés est le plus important; ils ont cependant des difficultés à rentrer en contact avec elle et ne cherchent d'ailleurs pas systématiquement à s'adresser aux plus démunis qu'ils estiment ne représenter qu'une partie du public concerné.

III.2. *Quelle prise en compte des milieux défavorisés ? :*

La mise en place du dispositif du Revenu Minimum d'Insertion (RMI) a depuis peu dirigé à nouveau l'attention sur les milieux défavorisés. Le Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme (GPLI) estime que les organismes de terrain qui luttent contre l'illettrisme doivent travailler en direction des bénéficiaires de cette mesure dont 20 à 30%

éprouveraient, selon des estimations départementales, "d'importantes difficultés dans les domaines des connaissances de base." (1)

Dans l'enquête d'Infométrie précédemment citée, il n'était fait qu'une rapide allusion à l'illettrisme des milieux défavorisés. Un sondage récent développe plus largement cette problématique(2). C'est une des premières études largement diffusée qui, tout en analysant l'illettrisme de façon globale, tente de rendre compte de son rapport à la pauvreté.

"Illettrisme ne signifie pas forcément pauvreté. Le risque d'une vie continuellement passée dans la pauvreté, est néanmoins bien plus forte pour les illettrés, Ils semblent aussi avoir plus de mal que les autres à rester dans une situation financière satisfaisante," (id, p.1)

L'enquête conclut par ailleurs que "*près d'un cinquième d'entre eux n'a jamais pu sortir de la pauvreté.*"

Cette étude inaugure peut-être un nouvel axe des discours sur l'illettrisme de la part d'acteurs qui ne sont pas spécifiquement en contact avec le quart-monde. Il pourrait annoncer un retour vers des conceptions qui tendent à cerner un public prioritaire des actions de lutte contre l'illettrisme. Pour l'instant cette thématique ne semble cependant pas rencontrer un grand écho et les actions demeurent centrées sur une population beaucoup plus diversifiée.

L'illettrisme a d'abord été assimilé à des situations de pauvreté parce que ce sont des organismes en contact avec les milieux défavorisés qui s'y sont trouvés confrontés, et qui les premiers ont tenté d'y remédier.

(1) HAU-ROUCHARD, M-F, Le Revenu Minimum d'Insertion, En Toutes Lettres, n°9, avril 1989, p.1)

(2) L'obstacle de la langue ; une approche de l'illettrisme des adultes dans la France d'aujourd'hui, INSEE Première, n°27, juin 1989.

Leur action a permis que l'illettrisme soit reconnu par les pouvoirs publics; il est désormais promu comme un problème d'importance que toutes les composantes de la société se doivent de prendre en charge. Chacun des organismes qui vont alors intervenir dans ce sens va reconsidérer l'illettrisme selon ses propres préoccupations et élargir sa portée. L'illettrisme pénètre ainsi des champs de plus en plus diversifiés et est étendu à une part toujours plus grande de la population à mesure que les différentes approches remodelent sa définition.

Il est cependant un secteur dont l'intervention en matière de lutte contre l'illettrisme va donner au phénomène des caractéristiques prégnantes. Nous verrons ainsi dans le chapitre suivant comment le climat d'incertitude économique des années 80 et la prise en charge de l'illettrisme par les organismes de formation professionnelle, font des acteurs économiques une source prépondérante de discours sur l'illettrisme.

On assiste alors à l'émergence d'une représentation de l'illettrisme en tant qu'obstacle à l'expansion économique, qui participe d'une redéfinition du statut même de la lecture et de la non-lecture.

CHAPITRE III

L'ILLETTRISME COMME PROBLEME D'ADAPTATION FONCTIONNELLE: DISCOURS ECONOMIQUE ET REACTIONS.

Le rapport Des illettrés en France (1) définit l'illettrisme comme "*un problème de vie sociale*", aux causes multiples et aux effets synonymes de précarité et d'exclusion. Il inscrit la lutte contre l'illettrisme dans quatre champs prioritaires : l'action sociale, l'éducation (de la formation initiale à la formation continue), l'emploi et la culture.

La constitution du Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme (GPLI) en 1984 reflète le même souci de promouvoir le partenariat en la matière, puisqu'il est composé d'une cinquantaine de ministères, secrétariats d'Etat, organismes publics et associations. Le gouvernement a en effet choisi de ne pas consacrer un budget spécifique à la lutte contre l'illettrisme, mais de mettre en place cette mission interministérielle dont le rôle consiste à faire prendre en compte cet impératif par chacun des ministères pour qu'ils l'intègrent à leurs politiques globales.

Des dispositifs de réapprentissage de la lecture et de l'écriture sont ainsi organisés par le ministère de la Justice en direction de personnes incarcérées ou de mineurs dépendant de l'Education surveillée, le ministère de la Défense appuie des expériences en direction des appelés, celui des Affaires Sociales met du personnel à disposition pour des actions d'alphabétisation...

Sur le terrain, une multitude d'organismes (associations, bibliothèques, centres sociaux...) investissent également le champ de la lutte contre l'illettrisme, chacun essayant d'y

(1) ESPERANDIEU, V, LION, A, op, cit,

apporter ses compétences, des formateurs des GRETA aux retraités bénévoles. Des associations de coordination se créent parfois pour favoriser les contacts entre tous ces partenaires et élaborer des politiques globales cohérentes (AG3I dans la région lyonnaise, ALPI en Haute-Normandie...), mais les initiatives foisonnantes restent la plupart du temps isolées les unes des autres, il est difficile de les dénombrer et beaucoup demeurent "confidentielles".

Il est pourtant un secteur qui se distingue de par son organisation souvent très structurée et sa présence dominante dans le champ de la lutte contre l'illettrisme : celui de la formation professionnelle.

Le rapport officiel précité décrit "*des vies professionnelles entravées par l'illettrisme*" (1), une des 12 propositions de ses rédacteurs consistant à "*afficher dès 1985 la lutte contre l'illettrisme au rang des priorités de la politique nationale de formation professionnelle.*" (2). Ce souci est réaffirmé dans les mesures adoptées au sujet de l'illettrisme par le conseil des ministres du 11 janvier 1984.

L'accent mis sur l'insertion professionnelle en tant qu'objectif prioritaire de la lutte contre l'illettrisme (et préliminaire à l'insertion sociale) n'explique pas à lui seul la place prédominante occupée dans ce domaine par des organismes de formation professionnelle. Nous avons insisté sur le fait que la lutte contre l'illettrisme doit s'insérer dans des politiques de droit commun : on peut émettre l'hypothèse que c'est en matière de formation professionnelle que les dispositifs susceptibles de s'adresser à des jeunes et des adultes en difficulté sont dès 1984 les mieux définis et les plus nombreux. On doit souligner également que la lutte contre l'illettrisme devient au sein de ces programmes

(1) ESPERANDIEU, V, LION, A, op, cit, Titre d'un paragraphe p.42-44,

(2) id, p,123,

un nouveau "créneau" de financement, d'où la multiplication des initiatives de la part de nombreux organismes.

Pour toutes ces raisons, l'illettrisme est étroitement associé à des objectifs d'insertion et de formation professionnelles. Il est alors largement expliqué en relation avec les exigences d'une organisation économique en mutation. Ce rapprochement entre illettrisme et sphère économique produit un discours dominant : il conduit à redéfinir lecture et écriture en terme d'utilité et à opérer une coupure entre lecture-fonctionnelle et lecture-plaisir, cette dernière thématique essayant de restaurer le concept de "statut de lecteur".

I UN HANDICAP DANS LE CHAMP ECONOMIQUE.

Nous avons évoqué les nombreuses actions de lutte contre l'illettrisme qui se sont mises en place dans les secteurs les plus divers. Si nous nous attachons ici plus particulièrement aux initiatives organisées dans le domaine de la formation professionnelle, c'est d'abord parce qu'elles sont parmi les plus visibles, s'appuyant sur des infrastructures importantes (en terme d'encadrement, de financements...). Elles nous semblent également être à la source d'un type de discours largement répandu sur l'illettrisme et qui définit celui-ci en rapport avec les exigences économiques de notre société.

I.1. L'illettrisme entre dans le champ de la formation professionnelle :

La lutte contre l'illettrisme s'est assez rapidement inscrite au sein des dispositifs de formation professionnelle existants, stages accueillant jeunes et moins jeunes en vue de qualifications diverses. Les points d'ancrage dans d'autres politiques d'insertion (développement social des quartiers,...) semblent moins évidents lorsqu'elles ne

permettent pas d'inscrire la lutte contre l'illettrisme dans leurs lignes budgétaires.

Dès sa création, le GPLI a été rattaché au secrétariat d'Etat à la Formation Professionnelle. Celui-ci est d'ailleurs le seul organe ministériel qui dispose d'une ligne budgétaire spécifiquement consacrée à des actions de lutte contre l'illettrisme...lorsqu'elles s'insèrent dans le cadre de la formation professionnelle (14,6 millions de F mis à disposition des préfets de région en 1989 (1)). Notons aussi que, sur les trente-quatre représentants régionaux du GPLI nommés par les préfets, seize appartiennent à une Délégation Régionale à la Formation Professionnelle.

Le souci d'associer lutte contre l'illettrisme et insertion professionnelle se trouve ainsi légitimé et renforcé par un rapprochement des instances administratives chargées de ces deux domaines de compétences.

L'utilisation des programmes de formation professionnelle pour contribuer à la lutte contre l'illettrisme s'est imposée. Le GPLI détaille ceux de ces dispositifs qui "ont apporté des réponses adaptées"; il s'agit :

- "- du dispositif 'jeune' et précisément les Stages de Préparation à l'Emploi Renforcés (SPER),*
- des Ateliers Pédagogiques Personnalisés à destination des jeunes comme des adultes (APP)*
- du programme des Stages de Réinsertion en Alternance (SRA et SRA renforcés),*
- des stages modulaires du Fonds National pour l'Emploi et FNE Chômeurs Longue Durée (FNE/CLD) en particulier lorsque les souplesses nécessaires leur étaient données (ainsi se situe le programme de 300 places annuelles qui a bénéficié de 600 heures supplémentaires),"*

(Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme, Brochure, 195 p.1 s.d.)

Le GPLI insiste dans ce document sur la nécessité d'adapter ces dispositifs à un public illettré, ou de les accompagner

(1)Chiffre qui m'a été communiqué par Isabelle MazeI, chargée de mission au GPLI, 4 juin 1989,

de formations préalables :

"Ces instruments ne sont pas toujours directement utilisables, compte tenu des situations personnelles très fragiles des publics. Il faut alors construire des propositions de formation qui agissent en amont et dont la fonction de 'réappétence' rend possible un cursus ultérieur,

Ainsi des actions sont prévues pour accompagner les dispositifs de droit commun ; par l'intermédiaire de crédits spécifiques 'lutte contre l'illettrisme' inscrits au Fonds de la Formation professionnelle. Elles prennent tout leur sens quand elles peuvent s'articuler avec les dispositifs classiques," (ibid.)

On parle alors de "préformation professionnelle" : des dispositifs sont créés spécifiquement pour un public illettré afin de lui permettre de rejoindre ensuite des programmes traditionnels à visée professionnelle.

"Les actions de formation proposées aux illettrés doivent être les premiers modules d'itinéraires de formation permettant aux plus démunis de reprendre, enfin, le chemin de l'insertion qualifiante, de l'emploi, seule réponse qui vaille,"

(Conférence de presse : 25 octobre 1988 : 15.00 : propositions formulées par M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, (multicopié), p.3)

Les dispositifs de lutte contre l'illettrisme sont considérés ici comme des préalables à l'entrée dans des formations qualifiantes; les deux types de programmes doivent être complémentaires.

Cette conviction exprimée par les pouvoirs publics va subir parfois quelques transformations de la part des acteurs de terrain, lorsque les programmes de formation proposés aux illettrés se confondent totalement avec les dispositifs d'insertion professionnelle préexistants.

Dans le Nord-Pas de Calais, le conseil régional décide par exemple, à la fin de l'année 1985, de lancer une charte pour le développement de la lutte contre l'illettrisme; il s'associe avec six organismes pilotes pour expérimenter un

logiciel d'apprentissage de la lecture (LUCIL). Voici comment l'un de ces organismes, l'institut de formation de la fédération régionale Léo Lagrange (INSTEP), décrit le double objectif poursuivi par cette expérience :

"a. contribuer à créer une dynamique régionale de lutte contre l'illettrisme, associant le maximum de partenaires politiques, pédagogiques, institutionnels de la région Nord-Pas de Calais,

b. ne pas bâtir des stages spécifiques en sélectionnant des publics mais s'inscrire exclusivement dans les actions de formation existantes (jeunes 16/25 ans, dispositif DELD, stages FNE etc,...)"
[souligné dans le texte]

(La Fédération régionale Léo Lagrange l'Institut régional Léo Lagrange et la lutte contre l'illettrisme, (multicopié), p.1)

On peut s'interroger sur le type de public effectivement touché par les stages ainsi conçus. Participer à ces dispositifs suppose souvent de remplir certaines conditions (âge, durée du chômage...); surtout l'inscription s'effectue rarement lors d'une démarche individuelle : c'est par l'intermédiaire d'une agence de l'ANPE ou des PAIO (permanences d'accueil, d'information et d'orientation) que les jeunes et moins jeunes accèdent la plupart du temps à ces formations. Elles atteignent généralement des personnes qui sont déjà inscrites dans un circuit d'aide institutionnelle quel qu'il soit...ce qui est loin d'être le cas de tous les illettrés.

On peut se demander surtout si les stages d'insertion professionnelle proposés s'adressent à des personnes qui ont effectivement de grandes difficultés à maîtriser lecture et écriture, et s'ils permettent des acquisitions dans ce domaine. Les dispositifs de formation postsecondaires qui sont le plus souvent utilisés (mesures "16/25 ans", actions de formation alternée...) ont été créés pour permettre une "remise à niveau" de jeunes au niveau scolaire très faible : cela n'augure pas de leur adaptation à un public adulte illettré. Et même si le contenu des stages peut être modulé en fonction des publics concernés, ils sont définis par un

certain nombre de caractéristiques (en terme de nombre d'heures de formation notamment) qui peut nous faire craindre qu'ils ne bénéficient pas toujours aux personnes les plus en difficulté . L'INSTEP par exemple décrit ainsi le public concerné par la mise en place de centres locaux de formation "devant contribuer à développer la lutte contre l'illettrisme" :

"a. Les publics armés d'un projet professionnel précis :

Ils peuvent trouver un soutien pédagogique, une aide spécifique à l'acquisition ou un renforcement de l'acquisition de telle ou telle connaissance,

Ex ; - la préparation d'un concours peut demander de revoir les mathématiques,

- la préparation de tel CAP peut entraîner la nécessité de moderniser telle ou telle compétence générale ou professionnelle,

b. Les publics à la recherche d'un projet professionnel :

Les salariés O.S. ou manoeuvres d'entreprise menacés de licenciement pour motif économique ou désireux de se réorienter professionnellement par sécurité pour l'avenir, les demandeurs d'emploi, jeunes ou adultes manifestant un certain désarroi pour se définir un autre projet professionnel," (la Fédération régionale Léo Lagrange...op. cit, p.4)

La suite de l'article insiste sur la nécessité de mener un travail préalable de motivation auprès du public le plus en difficulté, et de mettre en place des actions de remise à niveau en français et calcul avant de leur ouvrir l'accès à la formation professionnelle proprement dite.

Si ces remarques nuancent le reste des propos, il n'en reste pas moins que la lutte contre l'illettrisme n'est pas considérée ici comme une finalité en soi en amont de la formation professionnelle (comme le préconisait le GPLI) mais comme totalement confondue avec celle-ci.

La lutte contre l'illettrisme bénéficie de financements divers des pouvoirs publics locaux, particulièrement

lorsqu'elle s'inscrit dans des dispositifs de droit commun. Elle devient au début des années 80 un marché qu'investissent nombre d'organismes de formation professionnelle qui réactualisent ainsi leurs missions (CNFPT, GRETA... et moult organismes privés). Elle permet aussi à des associations socio-éducatives de retrouver une légitimité sociale à une époque où les impératifs de la gestion tendaient à en faire de simples entreprises de services (Léo Lagrange, Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion...). Une compétition s'engage pour la course aux financements, ce qui, de l'avis même des intéressés, ne favorise guère la mise en commun des expériences.

Lutter contre l'illettrisme c'est organiser des stages, et aussi produire des outils d'apprentissage, former des formateurs, lancer des campagnes d'information, avoir un rôle de conseil et d'aide à la décision auprès des pouvoirs publics...

Alors qu'au niveau des quartiers continuent de naître des cours de réalphabetisation pris en charge par des bénévoles, se met en place toute une infrastructure de "professionnels" de la lutte contre l'illettrisme (les deux orientations coexistant parfois au sein du même organisme). C'est elle qui, en inscrivant son action dans le domaine de la formation professionnelle, va opérer un rapprochement entre l'illettrisme et le champ de l'économie.

Préoccupation associée au départ à d'autres, la volonté de combattre l'illettrisme pour permettre l'essor de l'économie française va devenir pour certains exclusive.

I. 2. Une redéfinition "économiste" de l'illettrisme :

Le rapport officiel qui en 1984 a "révélé" le problème de l'illettrisme décrit comment a été mis à nu un "illettrisme de fait jusque là masqué sous l'apparence d'un 'savoir-lire minimum'" : celui qui est mis en évidence par les difficultés

rencontrées par certaines personnes "face aux nouvelles formes que prend l'écrit." (1). Jean Hébrard énonce de façon proche que "l'illettrisme pourrait désigner cette difficulté à appréhender les modifications incessantes qui affectent l'écrit et ses usages." (2).

Beaucoup estiment ainsi que la découverte de l'illettrisme ne s'explique pas tant par un déclin des capacités en lecture et écriture des Français que par une augmentation des exigences requises par des moyens de communication en évolution rapide. Il est curieux de constater cependant que c'est au sujet des mutations des tâches intervenues au sein des entreprises que cette thématique va largement être développée. L'illettrisme serait apparu sous les effets additionnés d'une hausse des qualifications exigées, d'une dévalorisation des diplômes. et des nécessités de la reconversion, sources de chômage. .

"C'est le chômage qui a révélé l'illettrisme, celui des jeunes en difficulté d'insertion ou des adultes exclus de l'entreprise, suite à une fermeture ou un changement technologique,"

(MEZARD, L. Actualités de la Formation Permanente, n°96, juillet 1988, p.18.)

"En 1982, un dispositif (du nom de son créateur Rigout) était mis en place pour accueillir tous les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, âgés de seize à vingt et un an et de vingt et un à vingt-cinq ans. Tout fut misé sur cette jeunesse : s'attaquer aux racines du mal pour préparer les citoyens de demain, aider les plus défavorisés, Souci honorable de lutter contre l'injustice, Très vite on s'aperçoit que les objectifs d'insertion professionnelle ne peuvent être atteints sur le modèle traditionnel; renforcer les acquis scolaires, qualifier les jeunes, leur permettre d'entrer dans le monde adulte par le biais du travail, par des périodes alternées en entreprise, enfin favoriser

(1) ESPERANDIEU, V, LION, A, op. cit, Titre d'un paragraphe p.42-44

(2) HEBRARD, J, L'illettrisme, une émotion des classes cultivées, Bibliothèques publiques et illettrisme, Paris : Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture, 1986, p.11.

la création d'emplois. Ce dernier objectif restera et reste la bête noire de tous les dispositifs d'insertion. Inutile d'insister ici sur l'étroite relation entre la mise à jour de l'illettrisme et le développement du chômage."

(GILLARDIN, B, TABET, C. op. cit, p.24,)

Les cas sont nombreux d'acteurs de la lutte contre l'illettrisme qui associent ainsi la découverte du phénomène à des mutations économiques : c'est l'évolution des technologies introduites dans l'entreprise qui exige des capacités en lecture et écriture qui n'étaient pas nécessaires auparavant pour accomplir des tâches machinales (de nombreux exemples sont donnés de salariés ayant perdu leur emploi faute de pouvoir lire des instructions écrites (1)). Ils soulignent que c'est lors de l'évaluation des stages d'insertion professionnelle des jeunes que le phénomène a particulièrement été mis en évidence au début des années 80.

Cette analyse tendrait à supplanter celle qui assimile la prise en compte de l'illettrisme à l'action des services sociaux et associations en contact avec le quart-monde. En fait, les nouveaux acteurs de la lutte contre l'illettrisme reconnaissent le rôle précurseur de ceux-ci, mais estiment qu'il était encore trop restreint à une population particulière : ce n'est qu'au début des années 80 que les difficultés économiques auraient révélé l'ampleur de l'illettrisme et sa présence encore insoupçonnée dans certaines couches de la société.

On peut souligner que les mutations économiques étaient déjà en marche dès le milieu des années 70, et se demander si elles se sont véritablement accélérées de façon notable au début des années 80. Des pays étrangers qui ont fait à peu près la même analyse des causes de l'illettrisme datent

(1) Exemples tirés notamment du passage intitulé "Des vies professionnelles entravées" du rapport Des illettrés en France, op. cit,

d'ailleurs son apparition du début des années 70! (cf. la Grande-Bretagne où la prise en charge de l'illettrisme est effective dès 1973). On assiste à une assimilation entre le moment où l'existence de l'illettrisme a été largement reconnue et celui où il est censé s'être développé. Ce qui permet à certains acteurs de justifier leur arrivée, que l'on peut qualifier de tardive, dans le champ de la lutte contre l'illettrisme (depuis 1984-1985 pour la plupart.)

A partir du moment où l'illettrisme est défini comme l'inadaptation à des tâches professionnelles modifiées par l'introduction de nouvelles technologies, il est perçu comme un facteur de chômage :

"Le contenu des emplois est en pleine mutation, et tout changement de l'entreprise dû à l'évolution des techniques, des technologies, des marchés requiert des capacités nouvelles, des possibilités de transférer un savoir d'un poste à l'autre, des aptitudes à l'analyse et à la généralisation dont sont souvent incapables, malheureusement les populations illettrées. Cette nouvelle souplesse intellectuelle demandée par l'évolution du travail fragilise donc prioritairement les illettrés. De l'illettrisme au chômage il n'y a qu'un pas si nous ne sommes pas collectivement vigilants, et si l'entreprise n'a pas la volonté de garder ses salariés et donc de les former."

(DELEBARRE, Michel, A propos de l'illettrisme, Actualités de la Formation Permanente, op. cit, p.41)

"Au-delà du service militaire, les jeunes illettrés se fondent dans la masse anonyme des chômeurs de longue durée et des assistés sociaux, ensemble indifférencié dans lequel ils rejoignent les autres illettrés, adultes, exclus du monde du travail pour cause de 'modernisation d'entreprise'."

(HEZARD, Loïc, La perte des premiers acquis, Science et Vie trimestriel, op. cit, p.87)

Certes, des personnes qui ont des difficultés à lire et à écrire peuvent rencontrer des difficultés à s'adapter à de

nouvelles tâches, il nous semble cependant hasardeux de généraliser ces constatations à l'ensemble des illettrés. Ne serait-ce que parce que beaucoup de postes ne requièrent pas de compétences de ce type (les mutations technologiques ne sont pas toujours aussi rapides et généralisées qu'on le prétend). Et le fait d'apprendre à lire et à écrire n'impliquera pas nécessairement une promotion professionnelle de ces personnes.

Non seulement les illettrés sont considérés comme les premières victimes du chômage, mais certains iraient même jusqu'à penser que les chômeurs sont chômeurs parce qu'illettrés. Une estimation de l'ANPE (dont nous ne connaissons pas les sources exactes) est souvent citée, qui révèle ainsi qu'un chômeur de longue durée sur cinq est illettré. Cette estimation est le reflet d'une conception de l'illettrisme qui analyse son ampleur en fonction d'exigences économiques qui ne se cantonnent plus à la simple lecture et écriture.

Ceux qui considèrent que l'illettrisme est la manifestation d'une inadaptation à des mutations technologiques induisent une nouvelle définition du phénomène. Etre illettré ne signifie plus être incapable de lire et d'écrire tel qu'on pouvait l'entendre traditionnellement; c'est aujourd'hui être incapable d'utiliser des "écrits" professionnels complexes : bordereaux comptables ou messages des ordinateurs remplaçant les machines-outils.

Electronique et informatique génèrent de nouvelles formes d'écrits et requièrent donc de nouveaux types de lecture, rapides et performants la plupart du temps. On peut considérer comme étant deux choses distinctes la lecture d'un texte tel qu'on l'entend habituellement et la "lecture" de tableaux chiffrés ou de consignes rendues elliptiques (voire codées) par les contraintes d'un écran d'affichage réduit. Quant au terme d'illettré, il s'applique désormais aux

personnes qui ont des difficultés à manier l'un ou l'autre type de message : un même mot renvoie à des réalités qui peuvent être fort différentes.

La restriction du terme de lecture (et de non-lecture) à une définition purement fonctionnelle est la première étape d'un déplacement de sens du mot illettrisme, qui finit quasiment par détacher celui-ci...de toute référence à l'écrit!

La lecture telle qu'elle est conçue sous sa nouvelle forme est une lecture appliquée : il s'agit de savoir lire ou écrire suffisamment pour exécuter une tâche donnée. On assiste alors à un glissement surprenant : de la prise en compte d'une information à la capacité d'y répondre; devient illettré celui qui ne peut accomplir une consigne ou réagir rapidement à une situation imprévue. Davantage que la compréhension d'un message écrit, c'est la compréhension de l'enchaînement de faits ou du fonctionnement d'un appareil qui devient l'aune à laquelle on mesure l'illettrisme.

Le compte-rendu d'une expérience de lutte contre l'illettrisme dans une verrerie est une illustration explicite de ce discours :

"Dans certains cas, étaient recensés des accidents en partie attribuables à l'illettrisme en raison d'un manque de connaissance d'un certain nombre de consignes,

Il pouvait s'agir d'accidents sur des installations électriques qui n'étaient pas suffisamment bien connues par ces ouvriers. On s'apercevait aussi que le manque de capacité de compréhension de certains ouvriers entraînaient certaines erreurs dans la conduite des fours ; avec les ingénieurs de l'entreprise, on a pu montrer que les ouvriers avaient du mal à intégrer à l'avance certaines évolutions de paramètres ; par exemple, quand on tire le four en aval, on est amené à consommer moins de pâte de verre en fusion,"

(BONNET, Marc, Expériences du traitement de l'illettrisme en entreprise industrielle, Actualités de la Formation Permanente, op. cit, p.28)

L'auteur de l'article qui a participé à la formation de ces ouvriers relate des erreurs dans la conduite d'installations, des situations de pannes mal interprétées...sans qu'un lien direct avec des difficultés en lecture et écriture soit clairement établi.

On considère comme illettrées des personnes qui ne maîtrisent pas certains des mécanismes mis en oeuvre à leur poste de travail, qui ne peuvent pas les anticiper ou y répondre.

Le terme d'illettré devient alors interchangeable avec celui de...BNQ, pour "bas niveau de qualification", de plus en plus souvent employé pour désigner des personnes concernées par des formations entrant dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme. Le GPLI utilise largement cette appellation en même temps qu'il parle de personnes "en difficultés face aux savoirs de base".

C'est effectivement en terme de savoir, au sens de connaissances, que le problème est alors posé, sans qu'il soit restreint aux seuls domaines de la lecture et de l'écriture.

Nous voyons ici comment la prise en compte de l'illettrisme dans un champ particulier (celui du travail) conduit à le définir en fonction des préoccupations propres aux acteurs qui interviennent dans ce champ. L'illettrisme devient ce que chacun en fait selon le seuil de capacités qu'il estime nécessaire dans un domaine donné. Les variations introduites dans la définition du phénomène sont à l'origine de l'imprécision et des fluctuations concernant l'ampleur qui lui est attribuée (voir le chapitre IV). Il est ainsi symptomatique que dans un dossier consacré à "l'illettrisme et l'entreprise" et développant les considérations que nous avons détaillées ci-dessus, les mentions faisant état de la recrudescence du phénomène soient fréquentes (1).

(1) in Actualités de la Formation Permanente, n°96, juillet 1988.

L'interpénétration du champ de l'illettrisme dans celui de l'économie va participer également d'une conception de l'illettrisme exprimée en terme de "désutilité" (c'est nous qui choisissons ce terme issu des théories économiques et qui nous semble rendre compte des débats engagés) : il devient un facteur de gaspillage économique et social. On assiste parallèlement à l'émergence d'une vision de la "lecture-utilité" en opposition à la "lecture-plaisir" que certains continuent à défendre dans une stratégie de lutte contre l'illettrisme.

II UNE VISION UTILITARISTE DE L'ILLETTRISME QUI PARTICIPE A UNE REDEFINITION DE LA LECTURE.

II. 1. Une vision utilitariste de l'illettrisme et de la lecture:

Au sein de l'entreprise, l'illettrisme n'est pas seulement considéré en tant qu'obstacle à l'emploi; il apparaît aussi comme un frein à la rentabilité. La lutte contre l'illettrisme acquiert alors une dimension que l'on peut qualifier d'utilitariste au sens où elle doit favoriser le développement de l'entreprise, en formant les personnes qui ne peuvent manier des technologies de manière efficiente.

"[L'illettrisme est] un problème économique parce que l'évolution des structures de production font (sic) que désormais, le niveau élémentaire de la formation ne cesse de s'élever et tous ceux qui sont en-dessous de ce seuil demeurent improductifs,"

(BAYROU, François, Nouvelle démarche, nouvelle pratique, Actualités de la Formation Permanente, op. cit, p,23)

Ce souci de mesurer les conséquences économiques de l'illettrisme est apparu en 1985 aux Etats-Unis, par l'intermédiaire d'un ouvrage dont un chapitre entier intitulé "Ce que nous payons" était consacré à ce thème (1).

(1) KOZOL, Jonathan, Illiterate America. New York ; Anchor Press, Doubleday, 1985.

L'auteur cite l'exemple de l'US Navy qui aurait perdu en une seule fois 250 000 dollars d'équipement parce qu'une de ses recrues n'avait pas été capable de lire un mode d'emploi; il décrit de nombreux cas d'employés ayant porté préjudice à leur entreprise, faute de pouvoir lire des consignes de sécurité ou des noms de produits.

En mettant ainsi en avant le coût de l'illettrisme, cette analyse tend à justifier les dépenses consacrées à sa réduction, en même temps qu'elle redéfinit les objectifs de cette lutte...qui doit elle aussi être rentable. On retrouve cette même préoccupation dans une étude en cours confiée par le GPLI à l'Institut de Socio-Economie des Entreprises et des Organisations (ISEOR) sur l'approche socio-économique de la lutte contre l'illettrisme :

"Le Comité de gestion de la Formation Professionnelle (novembre 1988) sera saisi d'une proposition d'étude développant l'approche économique du phénomène de l'illettrisme et dépassant ainsi son aspect social qui, jusqu'à présent, avait toujours prévalu.

Les différents décideurs ont besoin d'être éclairés sur les coûts liés à l'illettrisme et sur les avantages qualitatifs et financiers qui peuvent être retirés d'une amélioration du niveau de formation des publics concernés,

En utilisant des outils rénovés d'analyse des "coûts cachés" qui permettent d'appréhender de nombreux coûts invisibles dans les comptabilités traditionnelles, le bureau d'étude choisi se propose de déterminer le coût de l'illettrisme et de le mettre en balance avec les investissements consacrés à sa résorption, (...)

Par ailleurs, ces travaux pourront servir de base à l'élaboration de contrats d'engagement de développement de la formation professionnelle."

(Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme, op. cit.,)

Une expérience déjà citée (1) a évalué au niveau d'une verrerie les résultats économiques (et financiers) de la

(1) BONNET, M, op. cit.,

formation dispensée aux membres du personnel considérés comme illettrés. Ils sont jugés non négligeables puisque permettant un gain de temps d'une heure par jour pour la maîtrise dont le travail de surveillance est diminué, une plus grande polyvalence des ouvriers qui rend moins coûteuses certaines régulations d'absence, enfin une réduction de consommation des fours estimée à 240 000 francs par an.

Cette analyse de l'illettrisme exprimé en terme de "désutilité" donne une orientation tout à fait nouvelle aux actions de lutte contre l'illettrisme : on ne se préoccupe plus seulement de celui-ci en tant qu'handicap individuel, mais aussi en tant qu'obstacle à une expansion macro- ou microéconomique qui a ses propres impératifs et objectifs.

Cette conception née au sein des entreprises et des organismes de formation professionnelle est à relier avec une définition de la lecture qui met en avant les besoins induits par les nouvelles technologies sur le lieu de travail. Elle conduit certains formateurs ou industriels à restreindre la lutte contre l'illettrisme à des impératifs fonctionnels : plutôt qu'apprendre à lire et à écrire, il s'agit pour le personnel concerné d'acquérir de "nouveaux gestes professionnels". Une formatrice nous a confié ainsi les difficultés qu'elle a rencontrées avec le personnel de maîtrise d'une entreprise qui estimait que les ouvriers n'avaient besoin de lire que les seules consignes qu'ils rencontraient à leur poste de travail, et qui contestait toute autre forme d'apprentissage.

Le développement de cette définition de l'illettrisme-handicap économique a été favorisé par un contexte de crise et d'incertitude économique qui a assuré la promotion des concepts de rendement et de productivité. Il participe plus largement d'un discours qui assimile l'illettrisme à une incapacité à remplir des tâches de la vie quotidienne les plus ordinaires; les illettrés sont considérés comme des

personnes devant nécessairement être assistées, voire à la charge de la communauté.

Lorsque la lecture est abordée d'abord sous l'angle de l'utilité concrète qu'elle procure, l'illettrisme est représenté comme un handicap dans la vie quotidienne. Dans un passage de leur ouvrage, V. Espérandieu et A. Lion rendent compte des difficultés rencontrées par les illettrés en matière d'achats (comparer des produits), de déplacement (lire un plan) ou d'accès aux droits sociaux (remplir un formulaire...) : autant d'exemples qui reviennent à de nombreuses reprises dans les discours et qui définissent les illettrés en fonction des tâches courantes qu'ils ne peuvent pas remplir :

"Vous les rencontrez à la poste où ils vous demandent de remplir pour eux un formulaire, chez le pharmacien où ils ne savent pas compléter leur feuille de soins, à la caisse du supermarché où ils donnent leur porte-monnaie pour payer,"

(Plaquette de présentation de l'opération CLE, Fédération Léo Lagrange, Si elles suffisaient pour savoir lire... il n'y aurait pas 5 millions de français illettrés, [8p,]

"L'école est obligatoire depuis plus d'un siècle et pourtant des hommes, des femmes de vingt ans et plus se trouvent continuellement gênés par l'impossibilité de comparer le prix du kilo de pommes de terre au marché, par l'incapacité de lire des demandes d'emploi, une fiche de paye ou le petit mot de l'institutrice que leur apporte leur enfant de l'école,"

(CARRERE, H, La France malade de l'illettrisme, Le Quotidien de Paris, 22 novembre 1985,)

La recherche de critères fonctionnels pour saisir la réalité de l'illettrisme n'évacue pas totalement les préoccupations d'ordre social ou démocratique évoquées précédemment. Ce parti-pris utilitariste s'impose souvent néanmoins comme la première évocation du phénomène dans

nombre de discours s'y rapportant, peut-être parce que c'est la plus susceptible de frapper les esprits, et de présenter l'illettrisme comme un handicap, en regard de comportements familiers à beaucoup.

Aux Etats-Unis, l'université du Texas tente depuis plusieurs années d'évaluer l'ampleur du phénomène en organisant des sondages au cours desquels il est demandé aux personnes interrogées de lire un menu, de rédiger une adresse ou de calculer la consommation d'essence d'une automobile. La dernière enquête parue en France sur le sujet (1), qui se base elle uniquement sur les déclarations des sondés, utilise également des critères de définition fonctionnels. Elle évalue notamment le fait de savoir ou ne pas savoir écrire par des questions portant sur la capacité des personnes *"à remplir un chèque lisiblement et sans erreurs"* et à *"écrire une lettre de réclamation face à un problème difficile avec une administration"* (Sécurité Sociale, services fiscaux...).

On remarquera que ce type d'analyse ne fait pas forcément référence à des tâches nouvelles ou rendues plus compliquées depuis quelques années. C'est une préoccupation prise en compte depuis le début des années 80 mais qui décrit des situations qui devaient exister auparavant. On peut s'interroger sur les causes de l'émergence de ce type de discours, d'autant plus que certains acteurs décrivent les *"stratégies de contournement"* efficaces que les illettrés mettent en oeuvre pour éviter le recours à des tâches qu'ils ne peuvent remplir ou pour les faire exécuter par d'autres.

Nous pouvons considérer que cette conception de l'illettrisme dans l'entreprise et la vie quotidienne est induite par la volonté de mieux le repérer tout en réduisant sa complexité. En établissant une *"nomenclature"* d'actes

(1) L'obstacle de la langue, op. cit.

réalisables ou pas, on veut faire de l'illettrisme un phénomène sensible, une réalité tangible en direction de laquelle on pourra alors intervenir. Nous pouvons émettre également l'hypothèse que l'accent mis sur le caractère fonctionnel de l'illettrisme participe à une démarche de justification des actions entreprises en matière de lutte contre l'illettrisme : il s'agit de mettre en évidence les effets néfastes du phénomène auquel on s'attaque. Cette conception ignore ce que l'illettrisme a de non-maîtrisable institutionnellement, aspect développé par ceux qui le considèrent d'abord en termes culturels.

La conception utilitariste de la lutte contre l'illettrisme accentue la dichotomie entre deux définitions de la lecture; celle-ci étant conçue soit comme un outil fonctionnel, soit dans sa dimension culturelle. Nous avons vu comment une certaine conception de la lutte contre l'illettrisme a privilégié le premier type de représentation de la lecture. Il a acquis par là une audience importante et on peut considérer que c'est par réaction à ce modèle que des acteurs de la lutte contre l'illettrisme ont tenu à mettre l'accent sur la lecture en tant qu'accès à une culture.

II 2. *Pour un retour à la lecture-culture :*

Les actions de formation en direction d'un public illettré conçues en terme culturel centrent l'essentiel de leur travail sur le livre (de fiction souvent) et la réconciliation des stagiaires avec la lecture. Les aspects techniques de la lecture et de l'écriture, les écrits quotidiens sont abordés, mais, davantage que l'apprentissage de mécanismes, ces formations visent à promouvoir un "retour à la lecture" en mettant l'accent sur le plaisir comme source principale de motivation.

L'illettrisme est considéré ici sous l'angle de l'exclusion culturelle, le combattre, c'est permettre aux illettrés d'accéder à un patrimoine commun. On est bien loin d'une

conception fonctionnelle de la lecture : lire c'est rompre son isolement en participant à une pratique culturelle partagée par d'autres. Certains formateurs travaillant dans ce sens précisent qu'ils ne souhaitent pas imposer une culture légitime (critique opposée parfois à ce type d'approche), l'essentiel est que le nouveau lecteur soit reconnu comme tel, quel que soit l'objet de sa lecture. Il s'agit qu'il acquiert un statut qui lui assure une reconnaissance sociale en même temps qu'une assurance personnelle :

"(...)le choix de poursuivre le travail en bibliothèque, et plus particulièrement sur la fiction, montre bien qu'en développant le champ de culture générale, nous nous orientons vers un statut de lecteur à conquérir, statut dont nous pensons qu'il favorise l'autonomie et la prise de responsabilité du sujet,"

(TABET, C. Lutter contre l'illettrisme ; le dispositif du CFPC (petite couronne, région parisienne 1986-1988), Actualités de la Formation Permanente, op. cit, p.32.)

Cette démarche mise en oeuvre par certains organismes de formation (notamment l'Association du Centre d'Etudes et de Réalisations pour l'Education Permanente (ACEREP) sur la région parisienne) s'appuie sur une collaboration étroite avec les bibliothèques. Si leur rôle n'est pas d'apprendre à lire et à écrire, les bibliothécaires impliqués (à Bobigny, Montreuil (Seine-Saint-Denis); Saint-Priest, Bron (Rhône)...) estiment qu'ils peuvent réenclencher une dynamique d'apprentissage en permettant que les illettrés s'approprient le lieu-bibliothèque et ses collections.

La Direction du Livre et de la Lecture (DLL) du ministère de la Culture soutient les initiatives menées dans ce sens (1) et les inscrit dans la lignée des actions qu'elle a développées en direction des "faibles lecteurs" (programmes "lecture en prison", "lecture à l'hôpital"...). On renoue en

(1) cf. Bibliothèques publiques et illettrisme, op. cit, et la plaquette intitulée L'illettrisme en questions, Ministère de la Culture,..., Direction du Livre et de la Lecture, [s.d.],.

matière de lutte contre l'illettrisme avec une conception traditionnelle qui fait de la lecture une forme privilégiée de la culture, et par là un facteur d'insertion sociale.

Les bibliothécaires rencontrés estiment cependant que si les expériences tentées permettent de réenclencher une motivation pour la lecture chez les stagiaires, cette disposition est fragile et ne persiste que chez quelques personnes parmi les mieux armées. Les obstacles psychologiques mais aussi techniques (problèmes de déchiffrement) sont souvent des préalables difficiles à surmonter. Jean Gattégno, Directeur du Livre, pense de même que la participation des bibliothèques à la lutte contre l'illettrisme ne peut s'adresser qu'"à ceux qui ne sont pas complètement perdus" (1) et qui peuvent encore renouer avec la lecture.

Face à ce constat, l'approche de l'illettrisme en terme d'appropriation de pratiques de lecture semble plus facile à mettre en oeuvre avec des enfants qu'avec des adultes ayant intériorisé un capital et des représentations culturelles où la lecture n'a guère de place.

Cette orientation (ou réorientation) des activités de lutte contre l'illettrisme en direction des enfants est présentée au centre de la même thématique d'insertion culturelle que nous abordions ci-dessus. Il s'agit de favoriser l'éveil culturel des plus jeunes, de leur rendre le livre familier et d'en faire un objet de plaisir, afin qu'ils développent plus tard et de façon autonome des pratiques de lecture diversifiées.

Une enquête menée par la DLL auprès des bibliothèques publiques (2) révèle ainsi que, parmi les actions engagées

(1) Intervention au cours du séminaire "Les bibliothèques publiques contre l'illettrisme", IFLA, Centre National de Coopération des Bibliothèques publiques, "Au Plaisir de lire", Massy, 15-19 août 1989,

(2) Intervention de Claudie Tabet, chargée de mission, Direction du livre et de La lecture, Séminaire IFLA : les bibliothèques publiques contre l'illettrisme, 18 août 1989, (multicopié),

en matière de lutte contre l'illettrisme (et qui sont menées par 34,18% des 471 bibliothèques ayant répondu), 65,83% s'adressent à des enfants de l'enseignement primaire et 62,11% à la petite enfance, contre 46,58% à des adultes. Il semble que les bibliothèques poursuivent ici des activités qu'elles mènent depuis de longues années (intervention dans les écoles, heure du conte...) et les relient aujourd'hui à un objectif de prévention de l'illettrisme.

C'est dans cette même optique de prévention que l'association ACCES (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations) développe une réflexion sur la rencontre des tout-petits avec le livre. Elle intervient dans ce sens dans des centres de protection maternelle infantile (PMI) ou des crèches. Un organisme tel que la Fédération Léo Lagrange s'inscrit lui aussi dans ce nouveau champ d'intervention sur la région lyonnaise (1), et le développement des actions visant à "*promouvoir la réussite dès l'enfance*" figurent parmi les priorités du GPLI pour l'année 1989-1990.

Toutes ces activités visent à considérer l'illettrisme d'abord comme un problème culturel en refusant d'aborder la lecture sous son seul aspect fonctionnel. Les acteurs qui travaillent depuis de nombreuses années pour donner le goût de la lecture aux enfants revendiquent aujourd'hui leur rôle en matière de lutte contre l'illettrisme...alors même qu'ils s'adressent à un public qui n'a pas débuté ou pas terminé l'apprentissage scolaire de la lecture.

Deux conceptions fort éloignées, voire opposées de la lecture orientent les actions de lutte contre l'illettrisme

(1) cf. VIEILLIARD, C. Le jeu et le livre à la portée des parents pour qu'ils participent pleinement à l'éveil de leurs enfants, Pour une meilleure réussite scolaire : guide des actions d'accompagnement. En Toutes Lettres, n°8 hors série, Paris, 1988, pp.55-56.

en direction de publics eux aussi très différents : on a là une illustration du rôle de "construction" de l'illettrisme mis en oeuvre par les différents acteurs intervenant dans ce champ.

De même que l'association ATD Quart-Monde définit l'illettrisme en rapport avec les populations avec lesquelles elle est traditionnellement en contact, les centres de formation professionnelle ou les bibliothécaires appréhendent ce phénomène en fonction de leur public et des missions qu'ils ont développées. On assiste à une "corporatisation" de la lutte contre l'illettrisme, celui-ci prenant les formes que chaque protagoniste lui attribue en lui appliquant sa propre intervention.

Nous avons évoqué les discours dominants, ceux qui donnent à l'illettrisme ses images les plus répandues. Nous voudrions maintenant aborder deux derniers types de discours, sensiblement différents des précédents de par le type d'acteurs qui les prononcent et les conditions de leur production. Alors que nous avons évoqué jusqu'à présent des discours "segmentés", énoncés dans des champs déterminés et faisant référence aux pratiques et représentations en vigueur dans ceux-ci, ceux que nous allons exposer maintenant renvoient à des considérations concernant la société dans son ensemble, et peuvent d'ailleurs être considérés comme émanant de la société elle-même. Les media et les chercheurs en sciences sociales que nous allons citer appartiennent certes à des groupes institutionnels qui sont eux-mêmes organisés autour de valeurs et dont l'activité est subordonnée à des impératifs (en terme de rentabilité économique ou de reconnaissance sociale). On peut donc postuler qu'ils sont des producteurs à part entière de discours sur l'illettrisme. Nous voudrions cependant mettre l'accent sur le fait que leurs discours rendent compte également d'une opinion publique, voire du discours de la société elle-même sur l'illettrisme. Nous ne détaillerons pas ici la fonction d'expression d'une "conscience collective" que l'on peut attribuer à la presse,

signalons simplement que lorsque les chercheurs contestent une vision alarmiste de l'illettrisme, c'est celle du "français moyen" autant que celle des media qu'ils évoquent (l'une renvoyant à l'autre).

C'est le statut particulier de ces instances d'énonciation, observateurs plutôt qu'acteurs de la lutte contre l'illettrisme, qui permet de rendre compte d'une image de l'illettrisme rapportée à la société dans son ensemble, celle-ci étant considérée en tant qu'entité politique et culturelle (fondée sur la démocratie, sur une culture livresque...); l'illettrisme devient ainsi le symptôme des évolutions qui la traversent. Et c'est dans ce référentiel global (la société tout entière) qu'est le mieux mise en évidence la permanence d'un discours sur la lecture dans tout discours sur l'illettrisme.

CHAPITRE IV :

L'ILLETTRISME : UN DANGER POUR LA SOCIÉTÉ TOUT ENTIÈRE OU UNE SIMPLE "EMOTION DES CLASSES CULTIVÉES" ?

Nous allons rendre compte ici des discours qui analysent l'illettrisme comme un phénomène global en rapport avec les exigences et caractéristiques de la société tout entière. Il n'est pas circonscrit à un champ donné (l'école, le quart-monde, l'entreprise...); on ne cherche pas tant à définir ses causes et effets concrets qu'à cerner ce qu'il révèle de l'évolution de la société.

Nous avons déjà indiqué que les sources des discours étudiés ici sont de fait assez différentes de celles que nous avons évoquées jusqu'à maintenant. Nous ne reviendrons pas sur la fonction d'expression d'une opinion publique vis-à-vis de l'illettrisme que nous leur imputons. Signalons simplement qu'ils sont également des producteurs à part entière de discours sur ce sujet : s'agissant des chercheurs, ce sont pour la plupart des sociologues ou historiens de la culture et de la lecture, leur conception de l'illettrisme s'inscrit généralement dans la continuité de leurs travaux antérieurs. En ce qui concerne les media (la presse écrite essentiellement), nous considérerons qu'ils n'ont pas seulement un rôle de transmission des constats et opinions émis par les différents organismes et personnes qui s'expriment à propos de l'illettrisme, mais qu'ils sont eux-mêmes sources d'un type de discours, soit en infléchissant les jugements prononcés par d'autres, soit en développant des considérations qui leur sont propres.

Nous verrons que, détachés du terrain de la lutte contre l'illettrisme et rapportés aux évolutions de la société elle-même, les discours revêtent un caractère très émotionnel, le vocabulaire est alarmiste et la dramatisation bien souvent de

règle : l'illettrisme est décrit par la plupart des media (mais pas par eux seuls) comme un reflet et un facteur des orientations néfastes dans lesquelles s'engage notre organisation sociale et culturelle.

Plus que partout ailleurs, est évoquée ici de façon implicite l'importance décisive accordée à la lecture et à son rôle de structuration de notre société; c'est en termes symboliques, voire idéologiques qu'est posé le problème de l'illettrisme. Et c'est au nom d'une conception renouvelée de la lecture que les chercheurs dénoncent le caractère outrancier des propos tenus généralement sur l'illettrisme.

I L'ILLETTRISME : UN DANGER POUR LA SOCIETE :

La plupart des journaux de la presse écrite mettent l'accent sur l'ampleur que revêt l'illettrisme en France. Ils le décrivent généralement comme un "fléau" qui se propage -sous les effets notamment d'une invasion des media audio-visuels- et comme le révélateur d'une faillite de la démocratie.

I.1. Un fléau qui se propage :

Les avis sur les causes et l'ampleur de l'illettrisme divergent souvent, l'accord semble cependant être largement répandu sur le fait qu'il représente un fléau qui atteint non seulement les illettrés eux-mêmes mais bien la société tout entière :

"L'illettrisme est un drame pour les personnes qui en sont victimes en même temps qu'un danger pour la société,"

(Conférence de presse de Françoise Gaspard : présidente de la fédération inter-régionale Léo Lagrange ; Centre-Haute-Normandie-Basse-Normandie, 7/9/87, [10 p.] (multicopié),)

"La France est malade de l'illettrisme" et si ce phénomène est présenté sous la forme d'une pathologie, c'est pour mieux

en exprimer les effets contagieux : *"il faut combattre le virus de l'illettrisme."* (1)

Si l'on analyse les déclarations souvent fracassantes des media, il semble que la découverte de l'illettrisme ait fait, et fasse toujours peur. Peur parce que le phénomène n'est pas circonscrit à quelques marginaux mais guetterait tout le monde, et serait appelé à se développer; on peut relever à ce propos les nombreux articles faisant état de l'illettrisme des enfants (2). Peur parce que l'illettrisme atteindrait les fondements de notre société en étant facteur de "sous-développement". Le terme revient à plusieurs reprises dans les articles les plus récents ; la lutte contre l'illettrisme doit être une priorité *"à moins que les pays développés ne voient à l'avenir leur population devenir sous-développée"*. (3). La lutte contre l'illettrisme prend alors des allures de guerre sainte : *"l'ampleur de la tâche nécessite une véritable croisade nationale"* (4).

La culpabilité est le second terme qui peut définir l'émotion exprimée. L'illettrisme ne serait apparu que parce qu'on aurait permis qu'il apparaisse; ce serait la société tout entière qui aurait manqué de vigilance (5) et *"la honte de chaque illettré rejaillit tôt ou tard sur l'ensemble des citoyens."* (6)

Il n'est pas simple d'expliquer le pourquoi de ce ton alarmiste et de saisir le type de menaces que ferait peser l'illettrisme. On peut cependant émettre l'hypothèse que le fait de crier haut et fort le danger qu'il représente permet d'acquérir un semblant d'emprise sur le phénomène (on en

(1) Titre d'articles de presse répertoriés dans la bibliographie située à la fin du mémoire.

(2) cf, par exemple : Pourquoi vos enfants lisent si mal, Le Point, n°791, 16 novembre 1987, pp.133-139.

(3) RAK, S. Nous sommes 3,3 millions d'illettrés..., Le Quotidien de Paris, 23 juin 1989

(4) Discours prononcé par M. André Laignel... devant le comité directeur du GPEI le 25 octobre 1989, p.1 (multicopié)

(5) cf, *"Nous sommes 3,3 millions d'illettrés..."* [souligné par nous] op, cit

(6) CISCO, C. et COIGNARD, D. Les illettrés sont parmi nous, Le Point, op, cit, p.139.

parle, donc on le connaît) et de conjurer des pratiques (ou non-pratiques) qui sont assez largement méconnues.

La volonté est en tout cas déterminée de mettre en évidence l'ampleur de l'illettrisme, laquelle accentue encore ses effets dévastateurs. Le vocabulaire employé est là pour en rendre compte, mais plus parlants encore, ce sont les chiffres et leur nombre de millions qui doivent le mieux frapper les esprits.

Beaucoup d'acteurs de la lutte contre l'illettrisme estiment que la question du dénombrement des illettrés n'est pas primordiale et que "*l'incertitude sur les nombres ne saurait être un motif pour hésiter sur les actions.*" (1) Les mêmes, parfois, tentent pourtant d'évaluer en permanence le nombre d'illettrés (on peut postuler là encore qu'il s'agit de pratiques d'auto-justification). Mais ce sont surtout les media qui donnent un large écho aux estimations faites qui, sans grande nuance, sont alors généralement considérées comme des résultats fermes et indiscutables. La plupart des organismes qui avancent des chiffres relèvent en effet qu'ils sont à traiter avec prudence car étroitement dépendants d'un type de définition de l'illettrisme (que la définition change et le résultat peut être tout à fait différent). Les discordances entre les évaluations sont nombreuses et évidentes, mais peu répercutées par la presse : les titres des articles eux-mêmes mettent l'accent sur un nombre déterminé, lequel n'est pas remis en cause dans la suite du texte mais sert au contraire bien souvent à légitimer l'inquiétude manifestée. Et si certains s'accordent à penser que l'illettrisme ne peut que reculer, les media traduisent eux une évolution en hausse constante...et expriment une certaine perplexité quand une nouvelle estimation vient contredire ce processus. Nous ne voulons (et ne pouvons) pas évaluer si les chiffres avancés correspondent ou pas à une

(1) ESPERANDIEU, V, LION, A, op. cit, p.38.

réalité, nous pouvons simplement constater qu'ils semblent avant tout révélateurs d'une volonté de la presse (dans sa quasi-totalité) de grossir le phénomène illettrisme, ou en tout cas de n'en retenir que les estimations les plus élevées.

Jusqu'en 1946, la question "savez-vous lire ? savez-vous écrire ?" était posée lors de chaque recensement. On avait ainsi comptabilisé cette dernière année 3,6% d'analphabètes parmi les personnes de quatorze ans et plus. Aucun dénombrement de ce type n'existe plus aujourd'hui et, depuis que l'illettrisme est apparu comme une nouvelle préoccupation au début des années 80, les évaluations sont construites sur des bases très diverses. Les unes s'appuient sur des extrapolations des données du ministère de la Défense, les autres sur des enquêtes partielles d'ATD Quart-Monde, d'autres encore n'indiquant pas leurs sources...

De 1981 à 1983 le chiffre de deux millions d'illettrés (d'après des estimations d'ATD semble-t-il) est généralement avancé dans la presse (1), alors qu'un article de Science et Vie de décembre 1982 l'évalue à un demi-million (2). Puis c'est sur la barre symbolique des 10% (soit environ 3 millions des plus de quinze ans) que se focalisent les discours jusqu'en 1987. Cette année là on comptabilise 5 à 6 millions d'illettrés (5 millions est le chiffre annoncé par la Fédération Léo Lagrange dans une campagne d'affichage de sensibilisation à l'illettrisme). Le chiffre de 6 millions ("un Français sur cinq") est confirmé par une enquête commandée par le GPLI et rendue publique en octobre 1988 (3), ses résultats seront largement commentés par la presse et repris lors d'une émission télévisée. Un sondage publié en

(1) Nous avons tiré ces chiffres et ceux qui suivent des articles de presse dont la liste figure en bibliographie.

(2) HARROIS-MONIN, F, Un demi-million d'illettrés en France, Science et Vie, décembre 1982,

(3) Illettrisme : étude quantitative : enquête réalisée à la demande du Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme, Infométrie, octobre 1988, (multicopié),

juin 1989 (1) conclut lui à un taux de 9% d'illettrés...soit 3,3 millions de Français de plus de quinze ans. Nous pouvons noter ici que cette dernière enquête a été très peu commentée par les media, sans que nous puissions déterminer s'il s'agit là d'un désintérêt de la presse pour ce sujet après une période où il fut très en vogue, ou si cela exprime son scepticisme face à cette minoration du phénomène.

On voit donc que le nombre d'illettrés en France a subi des réévaluations fréquentes jusqu'à une période très récente, alors que les estimations s'effectuaient sur des bases floues et qui ne différaient guère, ...la "scientificité" des sondages n'apportant d'ailleurs pas de clarté supplémentaire! Il semble hasardeux de conclure que le phénomène a augmenté effectivement dans de telles proportions. Nous avons dit que les définitions prises en compte lors de ces évaluations peuvent expliquer les divergences enregistrées (cf. les 70% d'illettrés avancés par J.Foucambert); en lisant les articles concernés (et lorsqu'elles étaient précisées), celles-ci ne nous ont pas parues pourtant fort différentes. Il nous semble plutôt que le taux d'illettrés s'élevait à mesure qu'il devenait un objet de préoccupation sociale et médiatique. On peut voir là le reflet d'une volonté de frapper l'opinion pour mieux la faire réagir, en même temps qu'une illustration du sentiment de crainte et de culpabilité que nous évoquions plus haut.

Nous voudrions revenir ici sur les deux sondages que nous avons cités, pour signaler d'abord qu'ils apparaissent tardivement dans l'"histoire" des discours sur l'illettrisme: l'enquête réalisée par Infométrie s'est déroulée en janvier 1988 et a été publiée en octobre de la même année, celle de l'INSEE a été réalisée pendant l'hiver 1986-87 et rendue publique en juin 1989, toutes les deux ayant bénéficié

(1) L'obstacle de la langue ; une approche de l'illettrisme des adultes dans la France d'aujourd'hui, INSEE Première, n°27, juin 1989,

du concours de services du ministère des Affaires Sociales. Il serait intéressant de pouvoir expliquer ce décalage entre l'apparition d'une préoccupation et une volonté de mesure du phénomène; les résultats contradictoires des deux enquêtes ne permettant pas de conclure à une volonté de légitimation ou de minoration du problème.

Ces sondages sont à prendre en compte autant pour le type de préoccupations qu'ils reflètent (à travers les questions posées et la présentation des résultats) et les réactions qu'ils suscitent que pour les résultats qu'ils mettent en évidence.

L'enquête effectuée par Infométrie a comptabilisé comme "écrivain *mal*" les personnes qui "ne formaient qu'*approximativement* leurs lettres" ou faisaient "plus d'une faute sur trois mots" dans le texte d'une vingtaine de mots qui leur était dicté. Pour la lecture, c'est la compréhension d'un texte lu à haute voix par l'interviewé qui a servi de test. Les résultats de l'enquête distinguent "les personnes qui éprouvent de très sérieuses difficultés à écrire et à lire" (6,3%), celles qui "maîtrisent mal la lecture" (10,3%) et celles qui "éprouvent des difficultés plus ou moins importantes à écrire" (17,8%). 20% des personnes entrent ainsi dans l'une ou l'autre de ces catégories, le compte-rendu du sondage énonce que "l'illettrisme sous l'une ou l'autre de ses formes touche un adulte sur cinq". Ces distinctions importantes n'ont cependant pratiquement jamais été reprises par la presse, qui conclut à l'existence de 20% d'illettrés en France. Il est également symptomatique qu'un large écho ait été donné à un résultat qui annonce "une remontée de l'illettrisme de l'écriture chez les jeunes" : un graphique du dossier de presse montre ainsi le passage de l'indice 73 pour les 25-34 ans à l'indice 92 pour les 18-24 ans...ce qui représente en fait un écart de 2% si l'on retranscrit l'échelle employée en pourcentage : taux qui ne peut être qualifié de significatif pour ce type de sondage! La presse a cependant unanimement conclu à une remontée de

l'illettrisme chez les jeunes (sans indiquer de chiffre) et y a décelé un signe de la recrudescence du phénomène.

Le sondage effectué par l'INSEE prend en compte les déclarations des personnes interrogées concernant leur pratiques (lecture de quotidiens), capacités et difficultés de lecture : environ 2,5% sont présumées "*ne pas savoir lire*". Pour l'écriture c'est leur capacité (selon leurs dires, toujours) à remplir un chèque ou à rédiger une lettre dans l'éventualité d'un problème difficile avec l'administration qui sert de référence (2,4% sont considérées "*ne sachant pas écrire*" et environ 4% "*ont des lacunes graves pour écrire le français*".) Les enquêteurs ont également pris en compte dans la définition de l'illettrisme la capacité de ces personnes à s'exprimer et à comprendre le français (5% ne la possèdent pas), ne pas savoir parler français étant considéré comme l'incapacité fondamentale, car entraînant toutes les autres. Notons enfin que cette étude distingue Français et immigrés, représentant respectivement 1,9 et 1,4 millions des 3,3 millions d'illettrés dénombrés.

Ces deux enquêtes reflètent deux conceptions de l'illettrisme fort différentes, la première s'attachant à la lecture et à l'écriture en tant qu'actes réclamant un certain formalisme (orthographe, lecture à haute voix, compréhension d'un texte), la seconde mettant l'accent sur leur utilisation dans la vie courante.

Il est curieux de constater que l'écart important qui sépare leurs résultats n'a fait l'objet d'aucun commentaire dans les quelques articles de presse qui ont rendu compte de la seconde enquête, un même quotidien pouvant afficher à quatre mois d'intervalle les deux chiffres, sans que cette question soit soulevée. Nous n'avons trouvé qu'un article faisant état de façon explicite de ce recul des estimations, il conclut en effet que :

"(,,,) quelles que soient les méthodes employées pour mesurer [l'illettrisme] et la fiabilité des chiffres, il semble certain que

l'illettrisme est en régression en France, que les mesures prises commencent à porter leurs fruits,"

(P.G. La France malade de l'illettrisme, Le Figaro, 24-25 juin 1989,)

Malgré les réserves exprimées, ce passage est une illustration de la croyance en une certaine véracité des chiffres (l'illettrisme est en baisse)... et ici en l'efficacité des actions qui ont pu être menées. Si le sous-titre de l'article insiste sur le fait que le phénomène reste très préoccupant, on a là quand même une des seules marques d'optimisme et de modération énoncée par la presse, sans que nous sachions si cela annonce une orientation nouvelle des discours. Pour l'instant, les commentaires alarmistes demeurent la règle, reflets d'une inquiétude face à des mutations culturelles rapides.

Si l'illettrisme est dénoncé comme un fléau qui se propage, ce n'est pas en effet au seul vu de chiffres aux fondements incertains. Cette description du phénomène est la transcription d'une crainte profonde face à une évolution dont la montée de l'illettrisme ne serait qu'un des aspects : l'invasion des media audio-visuels dans la vie quotidienne et la baisse corrélative du recours à la lecture.

1.2. Invasion de l'audio-visuel et baisse du recours à l'écrit :

Lorsque l'illettrisme est perçu d'abord comme le symbole de la perte d'influence de l'écrit et d'un désintérêt pour la lecture, ce n'est pas à la lecture dans ses aspects fonctionnels ou même comme facteur de développement individuel à laquelle il est fait allusion, mais à une lecture fondement de notre culture et de notre société, "légitimée" et souvent synonyme de littérature. L'illettrisme serait l'illustration de la remise en cause de sa suprématie sous l'influence grandissante des media audio-visuels.

Les prophéties de Mac Luhan n'en finissent pas de se réaliser, si l'on en croit la presse et nombre d'autres commentateurs : notre société serait en train de vivre une mutation complète, la civilisation des media audio-visuels remplaçant inéluctablement celle de l'écrit. Cette évolution est redoutée et dénoncée par ceux qui considèrent que l'illettrisme n'est qu'un des produits de cette dérive dangereuse :

"Nous perdons chaque jour de plus en plus de lecteurs et comptons de moins en moins de page lues par lecteur. Cette diminution du potentiel de lecture, la brutale contraction de cette pratique culturelle sont les conséquences de quelques uns des traits essentiels de la société actuelle -empire de l'image, audiovisualisation de la communication, credo de la gratification immédiate, entre autres- qui ont ouvert la voie à une nouvelle forme d'analphabétisme ; l'illettrisme."

(VIDAL-BENEYTO, J. Combattre l'illettrisme, in Vidal-Beneyto, J. et Cassen, B. Lire en Europe ; contribution à la problématique européenne du livre et de la lecture, Strasbourg ; AMELA, Conseil de l'Europe, 1988. (Etudes sur la culture et la communication), p.147)

Cette influence des media au détriment de l'écrit s'expliquerait par un renoncement à l'effort (par définition gratifiant) que demande la lecture, au profit d'une recherche de la facilité; le recours à l'audiovisuel étant synonyme de passivité...et donc d'abêtissement.

"Qui, la civilisation de l'audiovisuel désalphabétise parce qu'elle abîme l'attention et limite l'effort. Aucun outil ne mobilise les facultés intellectuelles aussi bien que l'écrit."

(BONJEAN, Claude, Mandicapés du monde moderne ; les nouveaux illettrés, Le Point, n°394, 7 avril 1980, p.55)

Cette conception postule que le public des media audio-visuels ne peut être que consommateur, que le message diffusé s'imprime directement en lui sans qu'il fournisse un travail d'interprétation ou de transformation des informations délivrées. Elle exprime une méfiance vis-à-vis des nouveaux modes de communication, en même temps qu'elle prévoit une

évolution inéluctables des mentalités en faveur de ces media (au nom d'une tentation béate pour la facilité), préalable à une certaine décadence...

"Si l'analphabétisme gagne du terrain, ce n'est bien évidemment pas seulement à cause de l'école, Mais parce que les gens ont de moins en moins envie d'apprendre à lire et à écrire, Parce qu'il existe des illettrés heureux, béatement pourvus en téléphone, en radios et en télévisions,

Et si Jack Lang a tendance, c'est le moins qu'on puisse dire, à laisser tomber la B.N., c'est qu'elle est moins importante dans son imaginaire de ministre "moderne" que l'industrie du disque et du cinéma. La crise de la B.N. et l'illettrisme, signes évidents d'une même transformations des mentalités, qui saisit, avec violence, une société dans son intégralité,

Par le haut et par le bas, La demande culturelle a changé, Elle se retire de l'écrit, Pour se porter en force sur l'image et le son,"

(RONDEAU, Daniel, Changement de credo, Libération, 12 janvier 1984, p.3)

Illettrisme et Bibliothèque Nationale : le rapprochement peut surprendre, il révèle de façon explicite une conception de la lecture source du savoir et de la connaissance ; la culture se devant d'être avant tout livresque.

Nombre d'articles font ainsi état du péril que le recul de l'écrit fait courir à notre société (voire à notre civilisation) sous forme de la perte d'une identité culturelle séculaire (les références sont nombreuses au français "*langue de Molière*" ou à la France "*pays de Vaugelas et de Pierre Larousse*"). Plus nombreux encore sont ceux qui fustigent l'inculture des illettrés et en font des exclus de fait d'une société où l'écrit doit rester dominant.

Beaucoup estiment ainsi qu'il ne saurait y avoir de culture autre que celle délivrée par l'écrit, et certains sont d'ailleurs tentés d'assimiler dans un raccourci saisissant illettrés et non-lecteurs de livres. Les illettrés sont "*interdits de culture*", et "*incapables de maîtriser les outils de la connaissance.*" (1)

(1) Six millions d'illettrés en France, Le Figaro, 27 octobre 1988,

Ce sont des "hommes du non-savoir" et leur rupture "avec le sens de l'écrit aboutit souvent à un divorce avec le sens tout court." (1)

Si la lecture est connaissance, elle est aussi le symbole de l'esprit, de l'intelligence et de la rationalité. De là à penser que les illettrés sont démunis de tout objet de réflexion et à mettre en doute leurs capacités intellectuelles, il y a un abîme...parfois vite franchi. Si un jeune illettré déclare dans un reportage télévisé : "bête c'est quoi ? Ne pas savoir penser ! Et je crois que je sais penser." (2), cela peut ne pas sembler évident à ceux qui estiment que seules la lecture et l'écriture "permettent d'accéder aux indispensables mécanismes mentaux." (3)

"[L'illettrisme], c'est face à l'esprit d'analyse et de critique, la primauté de l'affectivité, de l'intuition, de l'irrationnel, du fantastique. Bref, l' 'asservissement intellectuel', "

(LE PRIOL, P-Y, Un Français sur cinq illettré, La Croix, 27 octobre 1988,)

La plupart des commentateurs nous parlent alors de la honte ressentie par les illettrés qui ont intériorisé leur indignité culturelle et s'auto-excluent de la société. Cette vision participe de la conviction que la culture légitime est identifiée par tous -et particulièrement par ceux qui ne la partagent pas- comme un modèle à atteindre et auquel il s'agit de s'identifier. Cette thèse a été contestée à propos des "faibles lecteurs" (4) et des témoignages tendraient à prouver qu'elle est loin d'être toujours

(1) Pourquoi vos enfants lisent si mal, op, cit, p,139,

(2) Six millions d'illettrés, reportage d'Irène Richard et Eric Sarnier, Diffusé sur Canal+ le 17 février 1989 et sur FR3 le 16 mai 1989

(3) GALLEREY, Pierre, Les handicapés du savoir, Le Figaro, 27 octobre 1988,

(4) cf, PERONI, Michel, Histoires de lire : lecture et parcours biographique, Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1988, 120p, (Etudes et Recherche),

applicable aux illettrés.

Ceux-ci nous sont cependant décrits comme une sorte de secte aux pratiques étranges, vivant "*hors du monde*" :

"C'est par millions qu'ils rasent les murs et que les démarches les plus quotidiennes leur sont une humiliation permanente,(...)

Leur vie quotidienne est un enfer, ils rasent les murs par discrétion, par humilité,(...)

Ils vivent à tâtons, ils se repèrent par habitude, ne s'écartent jamais de leur territoire."

(RASPIENGEAS, J-C, La vie sans le mode d'emploi, Télérama, n°1920, 29 octobre 1986, p.78,)

L'illettrisme est synonyme ici d'altérité et d'étrangeté pour des personnes dont l'écrit fait partie intégrante des pratiques quotidiennes et professionnelles. Dénoncer la "*spirale diabolique*" qui saisit les illettrés, c'est peut-être aussi écarter une menace et se rassurer sur sa propre félicité d'utilisateur d'écrits. Et si on imagine que l'illettrisme se cache, c'est peut-être parce qu'on aimerait ne pas voir "*cette maladie d'un autre âge à l'heure de la fusée Ariane et du TGV*". Doublement exclus, par la société et par leur propre sentiment d'indignité, les illettrés deviennent des "*handicapés*" à l'"*existence tronquée*", des citoyens pas comme les autres...quand certains ne les écartent pas même de toute citoyenneté.

I.3. *L'illettrisme exclut de la citoyenneté :*

Dans les nombreux propos (pas uniquement médiatiques) qui font des illettrés des "*marginiaux de la démocratie*", nous retrouvons de façon exacerbée les mêmes problématiques que celles évoquées ci-dessus. Après la connaissance, c'est l'information elle-même qui ne peut provenir que de l'écrit : on nous rappelle à maintes reprises qu'"*un journal télévisé égale une demi-page du Monde*", cette équivalence rendant compte de la quantité d'information délivrée par l'un et l'autre média mais sous-entendant également souvent une

relation de qualité. En vertu de cette conception selon laquelle les illettrés seraient sous-informés, ils seraient désaisis de toute capacité de jugement dans un domaine emblématique qu'est celui de l'exercice d'un choix politique:

"Le fait sans doute le plus important pour des démocraties libérales, est que l'analphabétisme fait obstacle à une participation éclairée aux décisions qui sont prises à tous les niveaux ; pour qui ne sait lire ni un programme politique ni un journal, l'exercice d'un choix politique est pratiquement dénué de fondement,"

(VIEHOFF, P-J, op, cit, p,11)

Le passage entre non-lecture (donc non-information) et manque de clairvoyance est également opéré ici : parce que les illettrés ne peuvent accéder à des informations écrites, ils ne peuvent se faire une opinion sur un homme politique ou une question donnée (de "lire c'est comprendre" on passe à "comprendre c'est lire") ou ont alors une appréciation forcément erronée : ils sont "*condamnés à l'abstention ou au vote aveugle*" (1).

La procédure du vote cristallise tous les "fantasmes" suscités par l'illettrisme, car au-delà de la dénonciation de l'incapacité pour les illettrés à être des citoyens à part entière, c'est une interrogation sur les fondements même de la démocratie qui naît.

Il est certainement simpliste d'affirmer qu'il faut pouvoir lire un nom imprimé sur un bulletin de vote pour avoir droit au statut de citoyen; il ne nous semble d'ailleurs pas qu'on ait jamais dénié celui-ci aux aveugles eux-mêmes, et ce serait finalement réduire la citoyenneté à peu de chose. Derrière ces assertions, c'est en filigrane une conception de la démocratie et du rôle de l'écrit qui est développée. Une plaquette éditée par le CLAP (Comité de Liaison our l'Alphabétisation et la Promotion) présente ainsi la maîtrise de l'écrit comme facteur de "*prise de pouvoir*", être citoyen

(1) CISCO, C, COIGNARD, S, op, cit, p,139,

c'est "prendre sa place dans la cité", dans un syndicat ou au club informatique de sa ville. L'écrit est la source de savoir qui permet de participer à l'activité sociale : *"si vous aviez le savoir, vous auriez le pouvoir"* (1). La lecture est facteur de pouvoir et c'est en tant que telle qu'elle est considérée comme facteur de citoyenneté, cette conception sous-tendant la plupart des discours associant illettrisme et démocratie. Ils développent de façon implicite un argument en deux temps : la lecture est source de pouvoir et celui-ci n'appartient qu'à ceux qui la maîtrise parfaitement; l'illettrisme est la preuve que ce pouvoir n'est pas partagé par tous, il y a donc une faille dans la démocratie.

Cette remise en cause de la démocratie est formulée elle-même selon deux axes, mais toujours sur une base qui postule que l'écrit est un outil de communication, de pensée et de théorisation irremplaçable dans la vie en société.

Il y a ceux qui estiment que l'illettrisme est le reflet d'un partage inégal des pouvoirs et qu'il faut concevoir un type nouveau de démocratie qui permette à chacun d'acquérir un véritable statut de lecteur, condition d'une participation sociale effective. C'est globalement la position défendue par l'AFL (Association Française pour la Lecture) qui estime qu'*"une collectivité ne secrète que le nombre de lecteurs dont elle a besoin. C'est seulement en se transformant qu'elle ouvre les conditions pour de nouveaux partages."* (2)

L'autre position (particulièrement développée par les media) soutient que l'illettrisme met en danger la démocratie telle qu'elle existe (et telle qu'il faut la maintenir) par ce qu'il véhicule d'irrationalité et de sous-information. Cette approche s'oppose à la précédente en cela qu'elle postule que l'équilibre de la société fondé sur des pratiques de lecture légitimées risque d'être remis en cause par

(1) Le CLAP présente "Excusez-moi j'ai oublié mes lunettes" : une expo-rencontre autour de l'illettrisme, p.6

(2) Les Actes de Lecture, n°8, décembre 1984, p.93

l'illettrisme, et que lutter contre l'illettrisme c'est aussi lutter pour préserver cet équilibre.

Cette évocation des discours qui analysent l'illettrisme comme un fléau menaçant la société, en même temps qu'il reflète une certaine dégénérescence de celle-ci, nous a permis de mettre en évidence nombre de représentations afférentes à la notion de lecture. Notons ici qu'il n'est certainement pas indifférent que ce soit la presse -acteur majeur de la communication écrite- qui ait développé les arguments souvent les plus alarmistes à propos de l'illettrisme.

C'est en analysant ces discours à travers le rôle accordé à la lecture que d'autres vont mettre en évidence leur part d'exagération, et proposer une lecture moins passionnée de l'illettrisme.

II. "UNE EMOTION DES CLASSES CULTIVEES" :

Nous allons évoquer des discours...sur les discours sur l'illettrisme, que nous considérerons comme étant eux-mêmes des discours sur l'illettrisme, parce que leurs auteurs sont conduits de fait à modifier ou à élaborer une image de la réalité de ce phénomène. Ce sont essentiellement des chercheurs en sciences sociales qui tentent ainsi de démêler à travers les discours ce qu'est l'illettrisme, à la fois en tant que pratique et objet de représentation sociale. Ceux que nous citerons dans ce paragraphe n'ont pas tous exactement la même conception du phénomène et s'opposent sur certaines questions, nous rendrons compte cependant de ce qui les rapproche pour dégager l'originalité de leur discours. Leur analyse se présente souvent en réaction à l'outrance des propos tels que ceux tenus par les media (ou d'autres chercheurs); ils essaient de démontrer que l'importance de l'illettrisme est exagérée par ceux qui entretiennent des rapports étroits avec la lecture légitime. Et ils tentent de relativiser les conclusions des évaluations entreprises selon

ces conceptions élitistes, en tout cas de redéfinir l'ampleur du "handicap" vécu par les illettrés.

II.1. *Discours sur l'illettrisme, discours sur la lecture :*

Jean Hébrard (chercheur en histoire de l'éducation à l'INRP) estime que l'illettrisme ne peut exister en tant que tel que parce que la lecture a acquis depuis les années 1950-60 une valeur morale et culturelle en soi. (1) Un consensus s'est créé pour accorder à la lecture le statut de vecteur par excellence de la culture (légitime) et les exigences symboliques n'ont en ce domaine pas cessé d'augmenter ces vingt dernières années; ne pas savoir lire devient une "obscénité". Ce consensus est né dans le milieu des classes cultivées qui répandent ainsi une conception correspondant à leurs propres usages et objets de lecture. L'illettrisme serait alors l'expression par laquelle elles désigneraient globalement les comportements sociaux de ceux qui ne partagent pas leurs pratiques et représentations, il exprimerait *"cette émotion que les classes cultivées éprouvent chaque fois qu'elles redécouvrent la pauvreté. Cette fois-ci, la pauvreté, c'est l'incapacité à vivre efficacement dans le monde de l'écrit."* (2) L'illettrisme est ici analysé en tant que représentation et construction sociale, on s'attache moins à saisir l'adéquation des discours à une réalité qu'à discerner ce qu'ils manifestent d'interrogations, de valeurs éthiques et morales, de revendications au sujet de la lecture par ceux qui en usent le plus.

Certains chercheurs relèvent que les discours sur l'illettrisme se déplacent alors d'un questionnement sur ce

(1) Intervention au colloque "Qu'est-ce qui se cache derrière l'illettrisme, ?" Saint-Martin d'Hères (Isère), 18 mai 1989.

(2) HEBRARD, JEAN, L'illettrisme, une émotion des classes cultivées, Bibliothèques publiques et illettrisme, Paris : Ministère de la Culture, Direction du Livre et de la Lecture, 1986, p.9

qu'est lire (en tant qu'acte de déchiffrement et de compréhension de l'écrit) à un débat sur la place que l'on doit accorder à la lecture dans notre société. La conception de l'illettrisme de ceux qui se définissent d'abord comme des lecteurs tendrait à cacher... que ceux qu'ils appellent illettrés lisent. Ou plutôt, il y a une assimilation entre des personnes qui ont effectivement des difficultés à maîtriser le code écrit et celles qui ont des pratiques de lecture, qui ne correspondent cependant pas à une norme de lecture légitime.

"Pour parler d'illettrisme, il faudrait rencontrer un individu radicalement incapable d'«accrocher» de l'écrit, Personnellement, je n'en ai jamais rencontré(...)

Car les lecteurs -et ils sont bien lecteurs de quelque chose- sont marqués d'illettrisme du seul fait qu'un certain nombre de leurs lectures sont discréditées, y compris par eux-mêmes," (HEBRARD, JEAN, op, cit, p.11)

L'illettrisme serait ainsi l'expression d'une conception demeurée "unimorphe" d'une pratique (la lecture) devenue polymorphe en même temps qu'elle se répandait dans des couches sociales nouvelles.

Définis comme des exclus, les illettrés sont en fait exclus d'une culture légitime; ce n'est pas tant ici l'information ou la communication dont l'écrit est le vecteur qui sont en jeu que la sauvegarde d'un patrimoine. Il s'agit de faire lire les illettrés, mais d'abord de les faire "bien lire" :

"L'enjeu de la lutte contre l'illettrisme est-il l'accès de chacun à l'écrit, ou sa formation à un type d'écrit particulier (celui qui exige de 'penser autrement') ? ", (LAE, J-F, Noisette, P, op, cit, p.100)

Les illettrés sont désignés comme tels par les "lettrés" parce qu'ils ne partagent pas les mêmes valeurs culturelles, les discours sur l'illettrisme ne sont alors qu'une tentative pour mettre en évidence des pratiques inconnues et les mesurer à l'aune de la lecture légitime :

" 'Le bruit' des discours tenus pour normer, imposer ou accompagner la lecture est donc à entendre dans le rapport à un silence -celui des pratiques qui les traversent et qui les captent. A ce silence, les discours savants tentent de donner un langage, à la fois pour le faire advenir à la connaissance de lui-même et pour réduire son étrangeté muette,(...)

Dire la lecture, ce qu'elle doit être ou n'être pas, se fonde toujours sur un imaginaire des pratiques illégitimes, qui ignorent les codes et les normes, qui ne savent pas ce qu'elles sont et ce qu'elles font, qui prolifèrent subrepticement,"

(CHARTIER, Roger, cité in POULAIN, Martine, Quelles recherches sur l'illettrisme ? *Esprit*, septembre 1989, p.6, [La pagination indiquée correspond aux épreuves dactylographiées de cet article.]

Pour tous ces observateurs, l'illettrisme fait donc partie du domaine des représentations, c'est le produit d'une "conscience collective" qui l'a en grande partie créé pour formaliser une inquiétude née de la diversification des formes et des utilisations de l'écrit, en même temps qu'elle s'en sert pour affirmer sa propre assurance culturelle.

Ils se défendent cependant de nier l'existence réelle de l'illettrisme, ils contestent des définitions approximatives et revendiquent l'application du terme à un problème effectif de déchiffrement et de compréhension du code écrit. Et c'est l'emploi du terme illettrisme lui-même qu'ils critiquent comme une notion "fourre-tout" et qui obscurcit toute problématique. Ils estiment ainsi qu'un même terme ne saurait convenir pour rendre compte de situations fort différentes dans leur complexité et leur rapport à l'écrit.

"L'importance même des résultats du sondage national récent [INFOMETRIE oct.1988] devrait amener à ne plus confondre sous l'appellation unique et traumatisante d'illettrisme, des expériences, des parcours et des itinéraires incomparables, par trop divers.(...)

Peut-on sérieusement englober six à huit millions de personnes de la population française sous un même handicap et les regarder comme six millions d'exclus, ?" (POULAIN, M, op, cit, pp,12-13)

Pour prendre en charge efficacement le phénomène de l'illettrisme, il s'agit de s'éloigner du bruit des discours et de se rendre compte que si ceux-ci lui ont construit une nouvelle réalité, le phénomène n'est cependant pas récent ; ce sont d'abord les exigences techniques et surtout symboliques qui ont changé.

Agir en direction des illettrés suppose alors de réduire l'illettrisme à des proportions qui ne tiennent compte que des problèmes effectifs de ces personnes, c'est aussi reconsidérer l'ampleur de ceux-ci en révisant le partage des savoirs et des objets de ces savoirs.

II.2. *Rendre à l'illettrisme sa juste mesure :*

Se soustraire aux "fantasmes" relatifs à l'illettrisme, c'est pour ces chercheurs d'abord renoncer à l'image d'un âge d'or culturel passé, où tout le monde aurait su parfaitement lire; image idéale opposée à un actuel déclin intellectuel. L'école de la Troisième République incarne encore dans les esprits le symbole d'une instruction simple et efficace délivrée à toute une génération.

Rendre à l'illettrisme sa juste mesure passe pour eux par une remise en cause des discours qui voient dans l'évolution de l'institution scolaire l'origine de tous les maux; afin de ne pas démontrer l'existence de l'illettrisme en arguant d'une inéluctable décadence intellectuelle. Les sociologues C. Baudelot et R. Establet qui étudient l'évolution des connaissances chez des générations successives, appliquent ainsi leurs conclusions ("le niveau monte" (1)) pour nuancer les propos alarmistes sur l'illettrisme et pour montrer que celui-ci n'augmente pas. Ils ont particulièrement analysé les données du ministère de la Défense (résultats des tests d'incorporation) -celles-là mêmes qui ont servi de base aux premières estimations de l'illettrisme et de sa

(1) ESTABLET, Roger, BAUDELLOT, Christian, Le niveau monte, Paris ; Seuil, 1989, (L'épreuve des faits)

recrudescence- pour montrer que le niveau intellectuel des jeunes conscrits ne cesse de s'élever entre 1954 et 1982 (1). Nous noterons qu'ils enregistrent cependant une baisse réelle des performances des jeunes qui n'ont pas atteint le baccalauréat, la progression d'ensemble étant principalement due à ceux qui sortent de classe de terminale ou poursuivent des études supérieures. ils en concluent néanmoins que leur analyse apporte un démenti à une hypothétique recrudescence de l'illettrisme :

Les propos alarmistes sur la progression de l'illettrisme ne sont pas justifiés ; non seulement le nombre de conscrits sans le moindre diplôme diminue, mais leurs performances aux tests s'améliorent."

(BAUDELLOT, C, ESTABLET, R, Le niveau intellectuel des jeunes conscrits ne cesse de s'élever, op, cit, p.31)

D'autres étudient les sondages sur l'illettrisme pour dégager des catégories de l'ensemble hétérogène regroupé sous un taux d'illettrisme. Détailler les définitions employées, distinguer les résultats par tranches d'âge, permet de resituer l'illettrisme dans un contexte d'émergence donné, et là aussi de relativiser sa portée et ses évolutions.

"Ainsi, 47,4% des '2millions d'illettrés de lecture et d'écriture' sont des personnes âgées de plus de 65 ans, c'est là le témoignage d'une histoire, d'un rapport à l'écrit, à l'école, au monde, qui n'est que peu comparable aux modes de faire et à l'expérience d'un jeune illettré urbain des années 80."

(POULAIN, M, op. cit, p.12 [à propos du sondage INFOMETRIE déjà cité])

Rendre des proportions plus justes à un phénomène dont l'absence de définition précise a permis tous les débordements est la première étape d'un discours qui tente de

(1) BAUDELLOT, Christian, ESTABLET, Roger, Le niveau intellectuel des jeunes conscrits ne cesse de s'élever, Economie et Statistiques, n°207, février 1988, pp31-39

faire pièce à une volonté de dramatisation du phénomène. Plus importante encore est la démarche qui consiste à remettre en cause la lecture comme seule forme d'information et de communication sociale, à valoriser l'oralité et le rôle de savoir-faire autres que ceux tirés de l'usage de l'écrit :

"Décrire les illettrés tout entier du côté du manque, de la honte et du degré zéro de la culture contribue à la survalorisation permanente des pouvoirs et des usages de l'écrit. Il est d'autres savoirs et d'autres savoir-faire, ceux par exemple de l'expérience pratique, ceux des apprentissages existentiels, ceux des lieux d'intimité, ceux des confrontations sociales. Le "niveau culturel" d'un individu et plus encore l'exercice de sa pensée ne peuvent en aucune manière se mesurer à la seule aune de son rapport à l'écrit."

(POULAIN, M, op, cit, p.15)

Seuls les lettrés parlent de l'illettrisme; lui donner sa vraie dimension, c'est peut-être aussi écouter ceux qui ne vivent pas leur situation d'illettrés comme une honte ou un handicap, c'est admettre qu'il existe des attitudes culturelles sous-tendues par d'autres valeurs que la lecture.

"L'enquête approfondie portant sur les groupes sociaux les plus éloignés de la culture savante montre que ces groupes se réfèrent à des valeurs de leur culture quotidienne, par rapport auxquelles la lecture a peu ou pas de valeur. L'obstacle est *positif*, c'est une réalité culturelle et sa force ne se décrit pas seulement en termes de privation ou d'incapacité. Le fait est là ; une fois les moyens donnés, un groupe n'adopte une pratique que si cette pratique a un sens ou peut prendre un sens dans sa culture."

(PASSERON, Jean-Claude, Le plus ingénument polymorphe des actes culturels ; la lecture, Bibliothèques publiques et illettrisme, op, cit, p.19)

Ces mêmes auteurs admettent souvent que l'écrit occupe une place toujours plus grande dans le champ de la communication et devient de plus en plus élaboré. Sans exclure les illettrés de son accès, ils souhaitent cependant que soient reconnus d'autres modes de connaissance et que soit mis fin à la coupure stricte entre l'oral des pauvres et l'écrit des

intellectuels; il faut repenser "*le partage des droits et pouvoirs sociaux entre des savoirs inégaux*." (1) L'explosion multimedia doit accélérer cette reconnaissance de moyens d'expression et de savoir multiples, qui ne s'opposent pas, mais font tous partie de procédures de communication complexes et encore mal connues.

Une fois circonscrite aux personnes pour lesquelles la non-maîtrise de l'écrit crée véritablement des difficultés, la lutte contre l'illettrisme (qui se doit d'être mise en oeuvre) consiste alors à s'attacher au contenu réel de ces difficultés plutôt qu'à la remise en cause de valeurs culturelles :

"Peut-on raisonnablement non pas dresser une liste des 'savoirs minimum' indispensables à toute vie professionnelle, sociale et civique contemporaine, mais saisir de manière moins schématique la réalité des problèmes rencontrés par les uns et les autres, susceptibles d'être réduits par des acquisitions légères de connaissances techniques ou intellectuelles ?"

(LAE, J-F, NOISETTE, P, op. cit, p.118)

Cette volonté de mettre en évidence le contexte idéologique des discours pour approcher davantage la réalité de l'illettrisme et agir sur le terrain de façon pragmatique constitue en soi un discours. Sans prétendre connaître LA réalité de l'illettrisme, ses auteurs estiment qu'en prenant du recul par rapport à des systèmes de valeur déformants, ils contribuent à dégager la véracité des faits. On ne peut cependant nier que leur analyse de l'illettrisme s'intègre elle aussi dans un ensemble de références donné; la plupart des auteurs cités ont par exemple participé à des recherches sur la lecture ou la culture des milieux populaires en montrant qu'elles existaient par elles-mêmes, avec leurs propres codes et pratiques, indépendamment d'une culture légitimée. On peut penser que leur discours sur l'illettrisme s'inscrit dans la continuité de cette réflexion et qu'il est une image parmi d'autres de la réalité.

(1) LAE, J-F, NOISETTE, P, op. cit, p.15,

CONCLUSION

Affirmations plus que démonstrations, les discours sur l'illettrisme révèlent comment ce phénomène est, au-delà de sa réalité propre, le fruit d'idéologies et de pratiques qui se cherchent un nouveau champ d'application.

En ce qui concerne l'idéologie, on peut resituer les discours sur l'illettrisme dans une histoire des discours sur la lecture, pour mettre en évidence que les thématiques qui les animent ne sont pas neuves, et relativiser ainsi l'originalité du phénomène. (1)

Si dès la fin du XIXe siècle les craintes se focalisent sur les "mauvaises lectures" que sont les romans et les journaux (relayés plus tard par les ouvrages de science fiction ou les bandes dessinées), ce n'est qu'après la Seconde Guerre Mondiale qu'apparaissent des discours, promus à une longue destinée, sur la récession de la lecture. C'est l'apparition de nouveaux loisirs et (déjà) de nouveaux media qui dans les années 50 cristallise une inquiétude sur l'avenir du livre. Les discours sur l'illettrisme peuvent être considérés comme l'aboutissement de cette thématique : la "crise" de la lecture, dont les effets étaient alors largement observés au sein de la jeunesse, est aujourd'hui étendue à la société dans son ensemble.

Les discours sur l'illettrisme vont relayés alors deux conceptions du statut accordé à la lecture : il y a ceux qui analysent l'illettrisme comme le produit d'une société dans laquelle la lecture a perdu toute valeur symbolique; les autres le décrivant comme une marque d'inadaptation à une société où l'écrit est de plus en plus présent,

(1) voir à ce sujet : CHARTIER, Anne-Marie et HEBRARD, Jean, Histoire des discours sur la lecture : 1880-1985, Paris : Bibliothèque Publique d'Information, A paraître, Et POULAIN, Martine, Quelles recherches sur l'illettrisme ?, op. cit.

sous des formes diversifiées et complexes. Pour ces derniers, l'illettrisme est le signe qu'il ne suffit plus d'apprendre à lire pour savoir, mais que des exigences nouvelles requièrent des performances variées et toujours plus élaborées. La lecture devient alors la clef de toutes les adaptations et le remède à toutes les exclusions.

Ces deux conceptions postulent, de manière différente, une remise en cause des valeurs actuelles attachées à l'écrit. On peut les relier à un discours sur la lecture qui a pris naissance dans les années 70 et qui a fait de "lire" un verbe intransitif : il faut lire, quelque soit l'objet de la lecture. Pour les uns il s'agit de freiner la disparition du livre, pour les autres, de suivre les mutations de l'écrit devenu "information".

Cette mise en perspective des discours dans une continuité historique nous permet de contester la thèse qui analyse l'illettrisme comme un phénomène récent, apparu dans les années 70. Les thématiques développées dans les discours le concernant reprennent en fait des considérations déjà anciennes. Ce sont surtout les instances d'énonciation des discours qui changent, celles-ci soumettant leurs conceptions de la lecture ou de l'illettrisme à l'ensemble de leurs pratiques et stratégies.

Mettre en évidence ce caractère construit de l'illettrisme ne nous donne pas des "clefs" infaillibles pour définir en détail une démarche efficace de lutte contre l'illettrisme, cela nous permet cependant, en reconsidérant l'approche du phénomène, de formuler quelques remarques à ce sujet.

On peut d'abord esquisser une situation de la lutte contre l'illettrisme telle qu'elle se présente aujourd'hui pour relever les incertitudes qui se manifestent quant à son efficacité. Il nous semble que les organismes concernés aient cherché par la mise en oeuvre d'action concrètes (stages de formation de formateurs ou de réalphabetisation) à trouver individuellement des réponses à des questions sur le contenu et les effets de l'illettrisme qui demeureraient complexes, à

la fois à cause de la nature du public concerné et du manque de formation des intervenants. Plus de cinq ans après le développement de ces actions, les constats de ces organismes sont d'ailleurs identiques à ce qu'ils étaient alors : ils demandent des outils pédagogiques appropriés, davantage de formation et l'évaluation des actions entreprises. Ces remarques, qui apparaissent très fréquemment, pourraient être le signe que l'on constate peu de progrès en matière de "traitement" de l'illettrisme. Les critiques formulées par nombre d'acteurs de terrain à l'encontre de l'activité du GPLI, jugée trop administrative et peu efficace, peuvent en outre indiquer un certain dépit face à une situation qui évolue peu (le comité interministériel étant alors considéré comme un organisme centralisateur, dispensateur d'informations mais aussi de moyens d'action). Entre des théories générales et les cas individuels rencontrés, il semble que la lutte contre l'illettrisme s'organise au coup par coup, chacun exploitant les moyens dont il dispose, sans qu'on assiste à une mise en commun des connaissances ou des interrogations.

L'obstacle à une plus grande efficacité, ou au moins à une plus grande légitimité de toutes ces actions, nous semble résider dans le fait que chacun tente d'objectiver l'illettrisme pour mieux se l'approprier : chaque acteur élabore alors sa propre mesure et définition du phénomène qui montrera qu'il le connaît et le maîtrise.

Au delà de cette recherche formelle et théorique, il nous semble que c'est la connaissance empirique, la plus vaste possible, du "terrain", c'est à dire des personnes concernées par l'illettrisme et des besoins qu'elles expriment, qui devrait être développée. Connaître l'illettrisme suppose d'en saisir tous les aspects par l'expérience plutôt que d'en donner une définition élaborée. Ce qui suppose la mise en commun par tous les partenaires des acquis et des façons d'agir.

A N N E X E S

Descriptif des principaux organismes cités

Liste des personnes rencontrées

AIDE A TOUTE DETRESSE QUART-MONDE (ATD Quart-Monde)

107 avenue du Général Leclerc 95480 Pierrelaye,

IDENTIFICATION :

- Association nationale, loi 1901 ; branche française du mouvement international Aide à toute détresse quart-monde. Créée en 1952 à l'initiative du père Joseph Wresinski et de familles de bidonvilles de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), elle compte aujourd'hui 34 groupes locaux et environ 10 000 adhérents.
- Elle emploie 200 salariés à plein temps, assistés de 5 000 militants bénévoles.
- Budget ; environ 20 000 000F annuels.

- But ; - "faire connaître les couches les plus défavorisées de la population, complétant par une approche scientifique la connaissance issue d'un partage de vie avec elles;

- remembrer ces populations; leur permettre de s'exprimer sur ce qui les concerne et les faire reconnaître comme partenaires sociaux à part entière par l'ensemble de la société."(*)

DOMAINES D'INTERVENTION :

- Animation ; universités populaires, clubs de jeunes, bibliothèques de rue, ateliers de promotion professionnelle,, en direction du sous-prolétariat.
- Etudes et recherches ; l'association participe à des recherches sur l'histoire du quart-monde, l'analyse des mécanismes d'exclusion,...
- Formation ; l'association forme les animateurs du mouvement lors de stages agréés au titre de la formation professionnelle; essentiellement dans son Institut de recherche et de formation aux ressources humaines à Pierrelaye.
- Edition ; elle produit des films et montages audio-visuels et a sa propre maison d'édition (éditions Sciences et Service).

ATD QUART-MONDE ET L'ILLETTRISME :

ATD est unanimement reconnu comme le précurseur de la lutte contre l'illettrisme (terme qu'elle a elle-même créé). Dès les années 60, ses militants organisent des actions d'alphabétisation auprès des sous-prolétaires et font de la lecture le principal vecteur de leur accès à la culture. Ils inscrivent la lutte contre l'illettrisme dans une double dimension ; lecture et écriture doivent permettre aux plus pauvres d'accéder à un métier, elles sont plus fondamentalement le moyen de rompre leur isolement en leur permettant de s'exprimer et d'acquérir une dignité.

Parallèlement à leur action de terrain, les membres de l'association tentent de faire reconnaître l'existence de l'illettrisme par les pouvoirs publics, ils ont joué dans ce sens un rôle essentiel. L'assimilation entre illettrisme et grande pauvreté qu'ils avaient contribué à faire admettre est cependant remise en cause dans les années 80 et le phénomène est étendu à d'autres couches de la population. ATD continue de défendre la spécificité de la situation vécue par les plus pauvres et estime que les causes et effets de l'illettrisme sont étroitement liés à la misère.

(Voir aussi chapitre II).

D'après :

- Entretien avec Claude Marmont, permanent au siège national d'ATD Quart-Monde, 7 août 1989.
- COUDER, Bruno, LECUIT, Jean, Maintenant, lire n'est plus un problème pour moi... Ed. Sciences et Service, 1983, 286 p.

L' ASSOCIATION FRANCAISE POUR LA LECTURE (A.F.L)

10 rue Montmorency 75003 Paris

IDENTIFICATION :

- Association nationale loi 1901, créée en 1957, Fédère 35 groupes locaux et environ un millier d'adhérents (éducateurs, enseignants, animateurs, chercheurs,...).
- Président ; Jean-Pierre Bénichou (directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Antony), Vice-président ; Jean Foucambert (chercheur à l'I.N.R.P).
- Salariés ; 30 personnes,
- L'association ne reçoit pas de subventions; elle est financée par la vente de ses produits d'édition et ses stages de formation,

- But ; Faire évoluer les conditions de la pratique de la lecture en France pour que chacun ait accès à l'information la plus variée et la plus étendue, condition du développement de la démocratie, Il faut substituer le "savoir lire" au "savoir déchiffrer", encore seul mode de "lecture" de 70% des Français, L'A.F.L se propose de déscolariser la lecture et de contribuer à des actions de "lecturisation" auprès des publics les plus divers,

- Revue trimestrielle ; les Actes de Lecture, Logiciels ELMO et ELMO Ø,

DOMAINES D'INTERVENTION :

- Animation autour de la lecture auprès d'enseignants, de bibliothécaires et auprès d'enfants dans un centre de "classes lecture",
- Formation permanente ; stages de lecture qui s'adressent à des enseignants, des formateurs, des salariés d'entreprises, Organisation et participation à des stages pour publics illettrés, Plusieurs milliers d'heures stagiaires par mois,
- Enseignement, recherche et participation à des colloques sur la pratique de la lecture,
- Edition ; logiciels, jeux et livres pour enfants,

L'A.F.L ET L'ILLETTRISME :

Carrefour de promotion de la lecture, l'A.F.L va amorcer en 1979 une réflexion sur la nature et les enjeux de la lecture avec l'arrivée de quatre chercheurs de l'Institut National de Recherche Pédagogique (I.N.R.P), Elle élabore une théorie selon laquelle lire c'est prendre du sens dans l'écrit en passant directement du graphème au phonème, sans l'intermédiaire de l'oralisation et avec une vitesse supérieure à 10 000 mots/heure, Lire consiste à vérifier constamment l'exactitude d'une anticipation ; il faut 80% de connaissances préalables pour retirer les 20% restant dans le texte lu,

D'après Jean-Pierre Bénichou, l'A.F.L en est venue logiquement à travailler sur l'illettrisme par suite des constats effectués lors de diverses enquêtes, particulièrement après une étude menée en 1986 auprès de 16 000 élèves de classes de 6è et 3è et portant sur leurs capacités de lecture, Les chercheurs ont alors considéré que lorsque moins de 30% d'information était prise dans un texte, on ne pouvait parler d'acte de lecture,...et qu'on touchait là à l'illettrisme ; cela concernait 20% des enfants de 6è,

L'émergence de l'illettrisme provient d'une évolution normale, la même qui a nécessité au début du siècle le passage de l'alphabétisation à la lecturisation ; les exigences en lecture augmentent avec l'évolution du monde économique et la concurrence des autres moyens de communication, En outre, des machines nous dispensent de plus en plus d'utiliser l'écrit ; les gens qui ne maîtrisent pas la lecture la désapprennent alors à toute allure, Il existe par ailleurs "une cohérence complète entre la non-lecture et le statut social,"

Il ne peut y avoir de véritable lecture que si celle-ci peut modifier les acquis du lecteur et "agir sur le monde", Ce n'est pas le cas chez deux Français sur trois, lesquels peuvent être considérés comme illettrés, L' A.F.L définit ainsi l'analphabétisme comme "l'absence de

maîtrise de certains mécanismes" et l'illettrisme comme "la familiarité avec une culture écrite et son usage", culture écrite qui permette "l'élaboration de la pensée" et ne soit pas réduite à de simples "écrits de marquage". (*1, p.249,)

L'illettrisme est un problème politique car "le nombre de pratiquants de la lecture est caractéristique de l'état de vie démocratique d'un pays". Les militants de l'A.F.L. estiment qu'ils combattent contre l'illettrisme, "c'est à dire en faveur de 50% à 70% de la population qui se trouve être exclue de la communication écrite sous toutes ses formes", (*4 p.252) Pour eux, "le véritable enjeu n'est pas la réalphabetisation de 10 à 15% des plus démunis, mais bien plutôt la "lecturisation" de près de 3/4 de la population," (*1 p.248)

L'A.F.L. préconise ;

- Une campagne permanente d'information sur la nature et les enjeux de la lecture,
- Une transformation du partage du pouvoir, parce qu'une collectivité ne secrète que le nombre de lecteurs dont elle a besoin,
- La formation de formateurs,
- Favoriser l'éclosion de modes nouveaux de lecture des écrits existant,
- Le développement d'écrits nouveaux,
- Un investissement méthodologique pour l'apprentissage initial et le perfectionnement de la lecture.

L'A.F.L. organise ses propres stages de lecture ou collabore à des formations organisées par le Fonds d'Action Social, le CNFPT, des unités de l'armée, etc.,

D'après :

- Entretien avec Jean-Pierre Bénichou, président de l'A.F.L. 4 juillet 1989,
- *1 VELIS, Jean-Pierre, La France illettrée, Paris ; Seuil, 1988,
- *2 Collection des Actes de Lecture,
- *3 La lecture au collàge, A.F.L., I.N.R.P., juin 1986, 43 p. (multicopié),
- *4 Divers articles de presse,

LE COMITE DE LIAISON POUR L'ALPHABETISATION ET LA PROMOTION (C. L. A. P)

25 rue Gandon 75013 Paris,

IDENTIFICATION :

- Association nationale loi 1901 créée en 1968 à l'initiative des associations suivantes : Secours catholique, Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, CIMADE (service oecuménique d'entraide d'obédience protestante), Amicale des Algériens en Europe,

Aujourd'hui, principalement ancrée dans le mouvement cédétiste,

Président : Jean Maire,

- Comité de liaison de 300 associations (associations d'immigrés, de jeunes, centres de préformation,...) comptabilisant environ 3000 militants bénévoles,

- Salariés : environ 60,

- Budget : 15 000 000 F en 1989, financés à 90% par le Fonds d'Action Sociale,

- une délégation transrégionale à Paris; six délégations régionales; une antenne locale à Bordeaux; un centre de préformation pour travailleurs handicapés,

- But : "Devenir à la construction d'une société interculturelle, développer l'alphabétisation, favoriser la promotion sociale et professionnelle des étrangers et de certaines catégories de Français et lutter contre le racisme," (A.G. 1984),

- Revue bimestrielle Alphabétisation et Promotion vendue par abonnement; lettres mensuelle et hebdomadaire,

DOMAINES D'INTERVENTION : [d'après une plaquette de présentation du C.L.A.P]

- La lutte contre l'illettrisme
- La formation/reconversion
- L'appui au développement local
- Le développement de la vie associative
- Le soutien à l'action éducative
- La promotion des langues et cultures d'origine

Le C.L.A.P a une action :

* de communication : échanges, information et coordination entre les associations adhérentes,

* pédagogique : - formation de formateurs, d'animateurs bénévoles, de moniteurs d'alphabétisation appartenant ou non aux associations adhérentes,

- analyse des besoins, conception et évaluation de politiques de formation auprès d'associations, d'entreprises privées ou en collaboration avec les pouvoirs publics,

- expérimentation et production d'outils pédagogiques (cassettes audio et vidéo, dossiers, expositions,...),

* d'intervention : - porte-parole auprès des pouvoirs publics; formule des avis et propositions sur la politique de l'immigration, le droit d'association,...

- se joint à des initiatives collectives (collectif de soutien de la marche de Marseille à Paris, campagne "Droit de vivre en famille en France",...),

LE C.L.A.P ET L'ILLETTRISME :

Dès sa création, la mission fondamentale du C.L.A.P est de développer l'alphabétisation des travailleurs migrants, "acte de solidarité pour que ceux-ci puissent se prendre eux-mêmes en

charge". L'apprentissage du français n'est cependant pas conçu comme une fin en soi mais comme le préalable à toute démarche d'insertion, de formation et de promotion, personnelle et collective. Mieux lire est une condition pour mieux vivre.

Si dans les années 60 les associations membres du C.L.A.P travaillent essentiellement auprès d'hommes migrants, le regroupement des familles élargit leur public aux femmes de ceux-ci à la fin des années 70, puis à leurs enfants dans les années 80. C'est par eux que passe l'extension des activités du C.L.A.P à des publics d'origine française ; ces jeunes qui ont grandi en France rencontrent souvent des difficultés scolaires, d'où l'organisation par le C.L.A.P de cours de soutien; ils participent également à des stages d'insertion professionnelle; le C.L.A.P prend alors en compte ces nouveaux champs d'intervention et s'ouvre à des dispositifs de formation qui ne sont plus spécifiques aux migrants.

La lutte contre l'illettrisme s'inscrit alors naturellement dans ce nouveau cadre, elle n'est cependant pas considérée comme un nouveau champ d'intervention du C.L.A.P mais comme la continuation, sous un autre nom, de l'action d'alphabétisation qu'il menait auprès d'un public plus restreint. Et c'est parce qu'elle est aussi considérée avant tout dans une optique de formation et d'insertion globale que la lutte contre l'illettrisme n'est pas fondamentalement différenciée de l'alphabétisation ; parce que les publics migrants ou Français d'origine peuvent apprendre à lire et à écrire dans une même optique d'insertion sociale, culturelle ou professionnelle, ils peuvent parfaitement participer aux mêmes stages.

"En 1985 la France découvre l'analphabetisme des Français parce que le monde politique s'en occupe... mais surtout parce que l'ignorance devient un obstacle à l'emploi." (*1, p.12)

"[Les illettrés] sont avant tout des hommes, des femmes, des jeunes, des familles entières exclues du progrès économique, de la vie sociale, culturelle et politique, des marginaux de la démocratie." (*1, p.2).

En septembre 1986 le C.L.A.P organise à Toulouse une rencontre autour d'une exposition itinérante sur l'illettrisme intitulée : "Excusez-moi j'ai oublié mes lunettes" ; "On apprend pas pour apprendre mais parce qu'on en a besoin" pour "choisir, décider, s'orienter..." ; "si vous aviez le savoir, vous auriez le pouvoir".

Les associations membres du C.L.A.P organisent des actions périscolaires mais aussi des formations pour les jeunes, les chômeurs de longue durée, et s'inscrivent dans des "créneaux" étroitement liés à la formation professionnelle.

Sans imposer telle ou telle méthode (autant de types de formations que de contextes individuels) le C.L.A.P s'efforce de répandre le souci d'une "pédagogie de progrès" pour que la lecture fonctionnelle ne soit qu'un outil pour un projet de vie global.

D'après ;

- Entretien avec Dominique Dumoulin, conseillère pédagogique à la délégation transrégionale du C.L.A.P, 11 juillet 1989.

- *1, Le C.L.A.P présente "Excusez-moi j'ai oublié mes lunettes" ; une expo-rencontre autour de l'illettrisme, 31 p.

- *2, La lettre du C.L.A.P : Alphabétisation Promotion Hebdo, "Illettrisme", n°4, 14 juillet 1989, 4 p.

- *3, 20 ans dans le siècle, n° spécial de la lettre du C.L.A.P, décembre 1988, 48 p.

- *4, C.L.A.P, plaquette de présentation,

- *5, C.L.A.P programme 88-89, 5 fiches,

- *6, Catalogue des publications du C.L.A.P 1988-89,

FEDERATION NATIONALE LEO LAGRANGE

21 rue de Provence 75009 Paris,

IDENTIFICATION ;

- Association nationale loi 1901, crée en 1951, Fédère 300 000 adhérents,
- Président ; Bernard Derosier (président du conseil général du Nord, député PS),
Président d'honneur ; Pierre Mauroy,
- Salariés ; 500 à la fédération nationale; 3000 dans les clubs et les fédérations départementales et régionales; 800 dans les instituts de formation, Plusieurs milliers de vacataires dans les groupes locaux,

- But ; mouvement d'éducation populaire, oeuvre à "la mise en place d'une politique du temps libre (...) avec pour objectif l'apprentissage permanent de la responsabilité", Depuis 1988, recentrage sur la lutte contre les exclusions ; racisme, pauvreté, illettrisme ; "il faut fabriquer de la réparation sociale",

- Hebdomadaire Temps Libres; mensuel Passages.

DOMAINES D'INTERVENTION ;

* Social :

- insertion des jeunes en difficulté et des bénéficiaires du R.M.I.
- stages pour chômeurs de longue durée,
- stages de conversion, promotion, adaptation aux nouvelles technologies dans les clubs et les 22 instituts de formation Léo Lagrange,
- 750 000 journées-stagiaires par an,

* Culturel :

- nouveaux espaces culturels pour les jeunes, bars associatifs, animation de radios locales, salles de cinéma, bibliothèques dans le métro...

* Loisirs :

- ateliers, colonies de vacances, villages de vacances,
- secteur sportif,

* Défense et information du consommateur.

La F.L.L est un mouvement de réflexion et de revendication en même temps qu'un prestataire de services en relation contractuelle avec l'Etat, des collectivités locales ou des entreprises privées.

LA F.F.L ET L'ILLETTRISME ;

C'est dans les clubs Léo Lagrange des quartiers défavorisés, puis à travers le bilan des stages d'insertion professionnelle pour les jeunes que le phénomène illettrisme est repéré à la fin des années 70. Des cours sont alors organisés dans les clubs, souvent par des bénévoles, puis les instituts de formation inscrivent progressivement cette nouvelle dimension dans leurs stages. Ce n'est qu'en 1987 qu'un mouvement fédérateur de lutte contre l'illettrisme se mettra en place au niveau national.

La F.L.L adopte la définition de l'illettrisme donnée par l'U.N.E.S.C.O en 1958 et considère que c'est la crise économique qui a accéléré la prise de conscience du phénomène.

"L'illettrisme débouche sur l'exclusion sociale et la précarité, il est vécu comme une honte et menace la démocratie. Aider les illettrés à s'en sortir, c'est leur redonner confiance en eux, briser leur isolement et favoriser leur insertion sociale et professionnelle en les aidant à accéder à d'autres types de formation qualifiante". C'est aussi "permettre à l'économie française d'aborder la création du Grand Marché Européen"(*1.).

La F.L.L veut traiter l'illettrisme dans deux directions ;

* A un niveau préventif ;

Par une campagne de sensibilisation au problème de l'illettrisme ; sensibilisation du grand public et des financeurs éventuels, motivation d'animateurs bénévoles, "détection" et accompagnement vers une formation des publics illettrés,

* A un niveau curatif ;

Au-delà des cours organisés par les bénévoles, les instituts de formation deviennent un relais institutionnel pour traiter du problème de l'illettrisme en organisant des stages de remise à niveau en lecture-écriture "dans une dynamique de cursus qualifiant pour les stagiaires",

Un travail de réflexion débute en janvier 1985 et en 1987 8 actions expérimentales se mettent en place dans les régions. Cette action est formalisée et fédérée au niveau national par la campagne C.L.E (compter-lire-écrire) qui est lancée en septembre 1987.

La campagne C.L.E c'est :

- Une campagne d'information et de sensibilisation; notamment une campagne d'affichage en 1987 ; des lunettes et le slogan ; "Si elles suffisaient pour savoir lire... il n'y aurait pas 5 millions de Français illettrés," ;

1, Informer et sensibiliser l'opinion sur la réalité de l'illettrisme en France en 1988, ses causes et ses conséquences humaines, économiques, sociales et politiques,

2, Informer les illettrés pour dédramatiser la situation individuellement vécue,

- Une campagne de mobilisation de tous les partenaires ; administrations, associations, chefs d'entreprises, medias, syndicats,...

- Une campagne d'action dans une structure à 3 étages ;

1, Les CENTRES CLE ; lieux de formation de formateurs,

2, Les RELAIS CLE ; permettent de repérer et d'orienter ceux qui sont en situation d'illettrés ; (associations, particuliers, services sociaux,...),

3, Les POINTS CLE ; répondent au besoin d'apprentissage personnalisé des illettrés, Le label "Point CLE" peut être donné à des organismes qui n'appartiennent pas à la F.L.L. Ils peuvent accueillir des personnes isolées ou des stagiaires envoyés par l'A.N.P.E, les P.A.I.O., et pris alors en charge par les instituts de formation,

Le contenu des stages proposés consiste en une remise à niveau en français, calcul, en expression orale et en "capacités sociales". Les outils pédagogiques diffèrent selon les lieux mais une tentative d'harmonisation est faite, en direction d'une approche avant tout fonctionnelle de la lecture-écriture,

Les clubs et instituts organisent également du soutien scolaire et travaillent dans des centres de protection maternelle infantile (PMI) sur la familiarisation des enfants (et de leurs parents) avec le livre. La fédération nationale a passé en outre une convention avec le Ministère de la Justice pour organiser des formations pour illettrés en milieu carcéral et en milieu ouvert,

"Notre projet ; faire de la décennie à venir celle du savoir partagé. Affronter le problème dans le calme et gagner ce grand combat avec toutes les forces vives du pays ; tels sont nos objectifs," (*1).

D'après ;

- Entretien avec Michèle Proux, chercheur à l'I.N.R.P et chargée de mission à la Fédération nationale Léo Lagrange pour l'évaluation de l'opération de lutte contre l'illettrisme, 29 juillet 1989,

- Entretien avec Chantal Vieillard, responsable pédagogique à l'institut de formation Léo Lagrange de Rhône-Alpes, 2 mai 1989

- *1 Si elles suffisaient pour savoir lire... (plaquette de présentation de l'opération CLE), [8 p.],

- *2 Annuaire 1989, Fédération nationale Léo Lagrange, 52 p.,

- *3 Dossier sur l'illettrisme, [57 p.], (multicopié),

- *4 L'illettrisme, Ressources, mars 1986, 22 p.,

- *5 Passages, novembre 1988, 16 p.,

LE GROUPE PERMANENT DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME (G.P.L.I.)

Ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale
Pièce 1100, 1 place de Fontenoy, 75007 Paris,

IDENTIFICATION ;

- Groupe interministériel dont la création a été décidée par le conseil des ministres du 11 janvier 1984, et qui a été officiellement mis en place le 2 octobre de la même année, Présidé par un élu (François Bayrou, député CDS), il dispose d'un secrétariat général permanent et regroupe une cinquantaine de ministères, secrétariats d'état, organismes publics ou associations qui composent le comité directeur et se réunissent annuellement pour fixer les grandes orientations du groupe.

- Le G.P.L.I dispose d'un réseau de correspondants désignés par les préfets de départements et de régions (fonctionnaires de la préfecture, inspecteurs départementaux de l'éducation, assistantes sociales,...) ; ce sont eux qui sur le terrain mobilisent les partenaires et impulsent les actions locales de lutte contre l'illettrisme.

- Salariés ; 1 secrétaire générale, 6 chargées de mission et deux secrétaires mises à disposition par différents ministères.

- Budget ; le G.P.L.I n'a ni budget propre de fonctionnement (dépenses prises en charge par le Ministère des Affaires Sociales), ni crédits d'intervention dont il aurait la gestion directe ; il ne peut qu'orienter les partenaires qui s'adressent à lui vers des financements ministériels ou d'organismes divers. Seule une ligne budgétaire du secrétariat d'Etat à la Formation professionnelle est consacrée explicitement à la lutte contre l'illettrisme, elle représente 14,6 millions de francs pour l'année 1989.

- But ; conformément à sa structure, le G.P.L.I est chargé de la coordination et du suivi des mesures de lutte contre l'illettrisme. Il doit mobiliser et soutenir tous les partenaires publics ou privés impliqués, articuler les actions et faire de la lutte contre l'illettrisme un objectif de politique globale.

- Bulletin ; En Toutes Lettres, 5 numéros par an.

DOMAINES D'INTERVENTION ; (en collaboration avec des organismes divers ; administrations, centres de recherche, associations,...).

* Prévenir l'illettrisme ; agir pour favoriser des conditions de réussite dès l'enfance dans des populations "fragilisées" ;

- groupe de travail "petite enfance" constitué au sein du G.P.L.I.
- publication de "Réussir à l'école ; guide des actions d'accompagnement".
- participation à une action d'évaluation des acquis scolaires de jeunes confiés à l'Education Surveillée,

* Accompagner et remettre en route ; développer les conditions sociales de l'insertion et du maintien des savoirs acquis ; proposer de nouvelles possibilités de formation.

- soutien et développement de formations de formateurs,
- évaluation des activités de formation conduites dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme,
- participation aux programmes du Revenu Minimum d'Insertion,
- recensement et création d'un catalogue d'outils pédagogiques.

L'illettrisme n'est pas un phénomène nouveau, ce sont des exigences accrues en matière de maîtrise de la lecture et de l'écriture, notamment sur le marché du travail, qui l'ont fait apparaître au grand jour. Les personnes illettrées doivent pouvoir bénéficier de dispositifs de droit commun, qui soient cependant adaptés à leurs difficultés. Des stages de formation professionnelle d'une durée suffisamment longue devraient ainsi favoriser leur insertion sociale.

D'après ;

- Entretien avec Isabelle Mazel, chargée de mission au GPLI, 4 juillet 1989,
- Collection du bulletin En Toutes Lettres,
- Brochures diffusées par le GPLI,

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

- **BARRET** Philippe, conseiller au cabinet du ministre de la Défense.
- **BENICHOU** Jean-Pierre, président de l'Association Française pour la lecture (AFL).
- **BOUCHARD** Véronique, bibliothécaire à la bibliothèque municipale de Bron (Rhône).
- **DUMOULIN** Dominique, chargée de mission au Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion (CLAP).
- **LAE** Jean-François, chercheur.
- **MARMONT** Claude, permanent au siège national de l'association ATD Quart-Monde.
- **MAZEL** Isabelle, chargée de mission au Groupe Permanent de Lutte contre l'illettrisme (GPLI).
- **PARATE** Jocelyne, permanente à la Confédération Syndicale des Familles (CSF).
- **PROUX** Michèle, chargée de mission sur l'illettrisme à la Fédération Léo Lagrange.
- **PYOT** Luce, chargée des questions d'illettrisme à la Caisse des Allocations Familiales d'Ile-de-France.
- **TABAH** Dominique, directrice de la bibliothèque municipale de Bobigny (Seine-Saint-Denis).
- **TABET** Claudie, chargée de mission à la Direction du Livre et de la Lecture du ministère de la Culture..., bureau du développement de la lecture.
- **TETARD** Michel, responsable de IOTA + (structure fédérative des Ateliers Pédagogiques Personnalisés).
- **VIEILLARD** Chantal, responsable pédagogique à l'Institut de Formation Rhône-Alpes Léo Lagrange.

B I B L I O G R A P H I E

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie recense les ouvrages et articles de périodiques que j'ai utilisés pour mon travail. N'y figurent pas les documents obtenus auprès des personnes et organisations contactées (brochures, compte-rendus d'expériences...), la plupart d'entre eux sont cependant signalés à la suite des fiches descriptives des organismes, en annexe.

Toutes les références ne se prêtant pas facilement à un classement par type de discours, j'ai choisi de les regrouper par grands thèmes.

Les articles de périodiques d'information générale (quotidiens et hebdomadaires pour l'essentiel) font l'objet d'une bibliographie distincte.

I/ L'ILLETTRISME EN FRANCE

* * monographies * *

- BADET-CAPOGNA, Ghislaine. Illettrisme et télévision : l'écriture sur écran de type Antiope pour une population en difficulté face à l'écrit. Etude réalisée à la demande du Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme. Octobre 1988. 265 p. (multicopié).

Compte-rendu d'une enquête menée auprès de 23 personnes illettrées sur le rôle de familiarisation avec l'écrit que pourrait jouer la télévision. Malgré la faiblesse de la méthodologie (système Antiope peu adapté pour un public en difficulté de lecture; 7 personnes sur 23 ont eu une autre langue maternelle que le français,...), c'est une étude originale de par son approche.

- Bibliothèques publiques et illettrisme. Paris : Ministère de la Culture, Direction du Livre et de la Lecture, 1986. 79 p.

Suite d'articles abordant la lutte contre l'illettrisme d'abord dans ses aspects théoriques les plus pertinents : analyses des usages et enjeux sociaux de la lecture ; puis dans ses applications concrètes : expériences de lutte contre l'illettrisme menées dans des bibliothèques et diverses institutions (écoles, prisons), importante bibliographie.

- Conférence de presse : 25 octobre 1988 ; 15.00 : propositions formulées par M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle. 3 f. (multicopié).

Suite à la présentation à la presse du sondage d'Infométrie (voir réf. ci-dessous), A. Laignel développe ici les huit priorités que devra poursuivre son ministère pour associer lutte contre l'illettrisme et insertion professionnelle.

- Discours de M. Bayrou : conférence de presse : 25. 10. 88. 13 f. (multicopié).

Premier compte-rendu public des résultats de l'enquête Infométrie (voir ci-dessous). Le président du Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme présente la méthodologie employée et commente les conclusions dégagées, en insistant sur l'ampleur inquiétante que revêt l'illettrisme en France, Il expose

ensuite les axes à suivre pour lutter efficacement contre ce phénomène (en terme d'information, de formation, de prévention,...),

- Discours prononcé par M. André Laignel, secrétaire d'Etat chargé de la Formation professionnelle devant le comité directeur du Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme le 25 octobre 1989. 8 f. (multicopié).

Ce texte rend compte des incertitudes (quels publics, quelles démarches d'apprentissage...) mais aussi des convictions (nécessité d'agir dès l'enfance, de lier alphabétisation et politique globale d'insertion sociale et professionnelle) qui caractérisent la politique de lutte contre l'illettrisme menée par les pouvoirs publics,

- ESPERANDIEU, Véronique et LION, Antoine; avec la collab. de Jean-Pierre Bénichou. Des Illettrés en France : Rapport au Premier Ministre. Paris : La Documentation Française, 1984. 158p

Symbole de la prise en compte de l'illettrisme par le Gouvernement français. Ce rapport fait état pour la première fois des études et estimations qui ont lieu sur ce sujet, ainsi que des différents organismes déjà engagés dans des actions d'alphabétisation. Il sera à l'origine des "huit mesures pour lutter contre l'illettrisme" adoptées par le Conseil des Ministres du 11 janvier 1984,

- GILLARDIN, Bernard, TABET, Claudie. Retour à la lecture: lutte contre l'illettrisme: guide pour la formation. Paris: Retz, 1988. 171 p.

Plus qu'un manuel, cet ouvrage se veut un guide pour tous ceux qui mènent des actions d'alphabétisation auprès d'illettrés. Dans une première partie, C. Tabet s'appuie sur son expérience de formatrice pour dégager les étapes d'une action efficace et cohérente pour ramener des illettrés à la lecture ; dans une seconde partie B. Gillardin propose différents type d'exercices correspondant à des " profils" personnalisés de non-lecteurs. Ils rendent compte des multiples formes que recouvre le terme illettrisme,

- Illettrisme: étude quantitative. Enquête réalisée à la demande du Groupe Permanent de Lutte contre l' Illettrisme. Infométrie, octobre 1988 (multicopié). 38 f.

Présentation du premier sondage effectué en France sur l'illettrisme, sur la base d'un questionnaire administré à un échantillon de 1000 personnes (il leur était notamment demandé d'écrire et de lire des textes de quelques lignes). Après une présentation de la méthodologie employée, ce rapport détaille les résultats selon les "types" de population concernée (en fonction de l'âge, du sexe, des CSP...). Il conclut que "l'illettrisme sous l'une ou l'autre de ses formes touche un adulte sur cinq", chiffre tenant compte des personnes qui maîtrisent mal la lecture seule ou l'écriture seule ou ces deux compétences à la fois.

- LAE, Jean-François, NOISETTE, Patrice. Je, tu il, elle apprend : étude documentaire sur quelques aspects de l'illettrisme. Paris: La Documentation Française, 1985.

Etude approfondie des différents types de discours sur l'illettrisme, des années 60 aux années 80, A quelles valeurs culturelles ou politiques toutes ces positions correspondent-elles ? Qu'est-ce que leurs fondements révèlent en termes de statut de la lecture dans le champ des pratiques sociales ? Et comment cela se traduit-il dans l'image que donnent de l'illettrisme les pouvoirs publics, les "formateurs" ou l'UNESCO...? Autant de questions qui nous permettent de nous interroger sur un phénomène qui ne saurait être défini (ou caricaturé) une fois pour toutes. Basé sur un très grand nombre de références (à des discours) cet

ouvrage est celui qui se situe au plus près de la problématique que j'ai choisi d'aborder.

- L'obstacle de la langue : une approche de l'illettrisme des adultes dans la France d'aujourd'hui. INSER Première, n°27, juin 1989. [4p.]

Sondage tentant d'évaluer l'ampleur de l'illettrisme, défini de façon fonctionnelle dans le domaine de l'écriture, de la lecture et du langage parlé. Mise en relation de l'illettrisme avec le niveau de scolarité, l'âge et la situation financière des personnes concernées.

- VELIS, Jean-Pierre. La France illettrée. Paris: Seuil, 1988. 269 p. (L'Epreuve des faits).

Cet ouvrage retrace les rencontres que J-P Vélis a faites à travers la France au cours des deux années où il a enquêté auprès de nombreux acteurs engagés dans la lutte contre l'illettrisme. Les illettrés racontent leurs stratégies de contournement de l'écrit, les formateurs, bénévoles ou non, leurs méthodes, leurs doutes et leurs difficultés; l'auteur tente ici de rendre compte de leurs expériences plutôt que de faire une démonstration quelconque, et c'est un des seuls documents qui le fassent de cette manière. Il achève cette "mise à plat" en présentant les mécanismes institutionnels de lutte contre l'illettrisme mis en place au niveau national et local, et il s'interroge sur l'évolution de leurs missions quelques années après leur lancement.

Autres documents consultés :

- CANELAS, J. L'Apprentissage de la lecture chez des analphabètes. Thèse doct. : Grenoble 2 : 1979. 292 p.
- MOUVEMENT ATD-QUART MONDE. Données sur l'illettrisme: le cas français. Pierrelaye, 1980. (multicopie).

* * Périodiques * *

- Dossier illettrisme. Actualité de la Formation Permanente, n°96, juillet 1988. pp.17-35.

Suite d'article sur la nécessité pour les entreprises de s'investir dans le champ de la lutte contre l'illettrisme ; compte-rendus d'expériences,

- GELBERT, D. L'illettrisme : l'abord neurologique. Science et Vie hors série, n°164, septembre 1988. pp. 88 à 99.

Un des rares articles qui traitent de l'illettrisme sous un aspect médical. Définition et proposition de traitement de l'illettrisme s'inspirant des recherches concernant l'aphasie,

- L'illettrisme. Informations sociales, n° 8, 1984. Paris : Caisse nationale des allocations familiales.

Suite d'articles retraçant à la fois les rapports entre oral et écrit, la mobilisation des pouvoirs publics en matière de lutte contre l'illettrisme et de nombreuses expériences d'alphabétisation et d'insertion sociale menées par des associations ou services sociaux,

- L'Illettrisme en France : dossier. L'Ecole et la Nation, juin 1988. pp. 14-37.

Suite d'articles qui évoquent les enjeux de la lecture, les causes et remèdes de l'illettrisme et sa signification en terme social et culturel,

- Illettrisme et exclusion sociale. Pour, n°120, janvier-mars 1989.

Dossier comportant à la fois des articles de réflexion sur l'illettrisme (comment l'évaluer, qu'est ce que l'acte de lecture,...) et des compte-rendus d'expérience,

- JOHANNOT, Yvonne (sous la dir. de). Dossier illettrisme. L'Immédiat, n°2, 2e trim. 1988, pp.33-60 et n°3, novembre 1988, pp.37-61.

Suite d'articles sur différentes actions de lutte contre l'illettrisme menées en région Rhône-Alpes, au sein d'associations, dans les collèges ou les maisons d'arrêt.

- LURCAT François et Liliane. Le désastre de la lecture. Esprit, février 1989. pp.31-43.

Pour un retour à des méthodes traditionnelles d'apprentissage de la lecture à l'école,... et contre les thèses de J.Foucambert,

- NOISETTE, Patrice. Le dire lire. Bulletin des Bibliothèques de France, tome 31, n°2, 1986. pp. 131-139.

Analyse de différents types de discours sur l'illettrisme et mise en garde contre certains dérapages intellectuels. Pour une étude de la dimension sociale de l'illettrisme qui tienne compte de la place respective de l'écrit et de l'oral dans l'ensemble des échanges sociaux, et pour penser autrement le "partage des droits et des pouvoirs sociaux entre des savoirs inégaux",

- POULAIN, Martine. Quelles recherches sur l'illettrisme ? Esprit, septembre 1989.

Et aussi:

- Les Actes de Lecture. Revue de l'Association Française pour la Lecture [A.F.L.]. Depuis 1983, bimestrielle.

- En toutes Lettres. Bulletin du Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme. Depuis mars 1986, bimestriel.

III/ L'ILLETTRISME AU NIVEAU INTERNATIONAL

- ATD QUART-MONDE. Analphabétisme et pauvreté dans les pays industrialisés. Paris : UNESCO, 1983. (multicopié).

Compte-rendus des expériences de lutte contre l'illettrisme menées en Europe par ATD Quart-Monde et témoignages des sous-prolétaires rencontrés,

- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPEENNES. Les itinéraires d'analphabétisme; Document. Luxembourg : office des publications officielles des Communautés européennes, 1986. 302 p. [55 p.annexes].

Analyse des facteurs causals de l'analphabétisme (scolarisation, milieu socio-culturel,...) et pistes pour des actions préventives à l'école contre l'analphabétisme. Nombreux témoignage d'"analphabètes",

- CONSEIL DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, Secrétariat général. Textes relatifs à la politique européenne de l'Education. 3e éd. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés Européennes, 1988. 221 p.

Textes des résolutions adoptées par le Conseil des Communautés Européennes en matière d'Education, et notamment résolutions du 4 juin 1984 et du 14 mai 1987 sur l'analphabétisme.

- COUDER, Bruno, LECUIT, Jean. Maintenant, lire n'est plus un problème pour moi... Ed. Sciences et Service, 1983. 286 p.

Un des seuls ouvrages retraçant l'action du mouvement ATD-Quart Monde à l'échelle européenne depuis le début des années 70, pour la reconnaissance par les pouvoirs publics de l'existence de l'illettrisme, Compte-rendu détaillé d'actions d'alphabetisation menées dans des milieux défavorisés de la région bruxelloise.

- HARROIS-MONIN, Françoise. Un demi-million d'illettrés en France. Science et vie, décembre 1982. pp. 34-41.

Passage en revue des différents types d'analphabétisme et d'illettrisme, lesquels regagneraient du terrain en Europe et aux Etats-Unis.

- Illettrisme-Alphabetisation. Les Cahiers de l'IFOREP, n°46, septembre 1985. 112 p.

Panorama de l'illettrisme et de l'analphabétisme dans le monde ; historique de l'action des gouvernements et de l'UNESCO.

- L'Illettrisme dans les pays industrialisés : situation et actions. Perspectives, vol. XVII, n°2, 1987. pp. 217-297.

Suite d'articles sur les recherches et expériences menées dans le domaine de l'alphabetisation dans différents pays européens.

- KOZOL, Jonathan. Illiterate America. New York : Anchor press, Doubleday, 1985.

Panorama de l'illettrisme aux Etats-Unis : ampleur, populations concernées et actions mises en oeuvre, L'accent est mis sur les aspects fonctionnels de l'illettrisme, ses effets négatifs dans la vie sociale et économique.

- LANDAIS, Jean-Paul et LEBUDET, Pierre. Alphabetisation des adultes : l'expérience britannique. Paris : CERMSCA, 1984. 56 p. (multicopié).

Compte-rendu de l'activité des associations, du gouvernement et des media britanniques en matière de lutte contre l'illettrisme depuis la fin des années 60.

- La lutte contre l'analphabétisme dans les pays-membres de la Communauté Européenne aujourd'hui : 1^{er} congrès européen. Athènes, 16-18 septembre 1987. 120 p.

Contributions sur les causes, la prévention et le traitement de l'illettrisme des jeunes et des adultes.

- POULAIN, Martine. Les bibliothèques américaines et l'analphabétisme. Bulletin des Bibliothèques de France, tome 30, n°6, 1985. pp.535-536.

Article qui rend compte de l'action des pouvoirs publics, des associations, et de l'engagement spécifique des bibliothèques dans la lutte contre l'illettrisme aux Etats-Unis.

- Rapport sur la lutte contre l'analphabétisme. Europe Sociale, supplément 2/88. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés Européennes, 1988. 29-CLXXI p.

Objectifs et outils à prendre en compte par l'institution scolaire dans une perspective de prévention de l'illettrisme. Pour chacun des douze pays de la Communauté européenne, évaluation de l'ampleur de l'illettrisme et descriptif des expériences mises en oeuvre dans le milieu scolaire.

- U.N.E.S.C.O. L'Analphabétisme dans le monde au milieu du XX^e siècle : étude statistique. Paris, 1957. 216 p. (Monographies sur l'éducation de base. 11).

Recueil de statistiques concernant l'analphabétisme (sous différentes définitions) depuis 1832.

- VIEHOFF, P.-J. Rapport fait au nom de la commission de la jeunesse, de la culture, de l'éducation, de l'information et des sports, sur la lutte contre l'analphabétisme. Bruxelles : Parlement Européen, avril 1982. 19 p. (Document 1-88/82).

Premier rapport officiel européen sur ce sujet, il tente d'évaluer l'ampleur de l'illettrisme, ses causes et ses effets culturels, sociaux et politiques

III/ L'ACTE DE LECTURE

- FIJALKOW, Jean. Mauvais lecteurs pourquoi ? Paris : PUF, 1986. 200 p. (Pédagogie d'aujourd'hui).

L'auteur passe ici en revue les différents courants de recherche qui depuis le début du siècle tentent de mettre en évidence les causes des difficultés d'apprentissage de la lecture (conception organiciste, psychanalytique, mise en cause du milieu socio-familial ou de l'école...). L'intérêt essentiel de cet ouvrage est de relativiser la portée de chacune de ces thèses, en fonction du contexte méthodologique et expérimental qui les fondent ; cela nous conduit à être prudent en la matière ...et à accepter a priori tout type d'explication, pour en dégager ensuite les fondements.

- FOUCAMBERT, Jean. La manière d'être lecteur. Paris : SERMAP, 1977. 159p.

Ouvrage où J. Foucambert théorise pour la première fois la thèse qui lui vaudra beaucoup d'adeptes et de critiques; la "lecturisation" ou comment passer directement des graphèmes au sens sans le détour par l'oralisation.

Autre ouvrage consulté :

- Pour une meilleure réussite scolaire: guide des actions d'accompagnement. En Toutes Lettres, n°8 hors série, publication du Groupe Permanent de Lutte contre l'Illettrisme. Paris, 1988. 141 p.

IV/ HISTOIRE ET SOCIOLOGIE DE LA LECTURE

- BAHLOUL, Joëlle. La Faible lecture : étude quantitative de la logique sociale d'une pratique culturelle. Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1987. 139 p. (Etudes et Recherche).

Enquête sur des "scénarios de lecture" en relation avec des trajectoires scolaires ou socio-professionnelles ; comment les faibles lecteurs acquièrent-ils et s'approprient-ils les livres, quelles pratiques de lecture développent-ils et autour de quels genres "littéraires"...? Pour ne pas confondre faible lecture et illettrisme,

- FURET, François, et OZOUF, Jacques. Lire et écrire : l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry. Paris : Minuit, 1977. 2vol. 379-380 p. (Le sens commun).

Evolution de la symbolique sociale et politique de l'écrit du XVIe au XIXe siècle et progression de l'alphabétisation, produit d'une demande sociale. La mise en place de l'institution scolaire ne signera que l'aboutissement du processus,

- JOHANNOT, Yvonne. Tourner la page : livre rites et symboles. [s.l.] : Ed. Jérôme Millon, 1988. 199 p. (Verso).

Comment la mise en espace du texte à travers les âges détermine une symbolique sacrée du livre,

- PERONI, Michel. Histoires de lire : lecture et parcours biographique. Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1988. 120 p. (Etudes et Recherche).

Témoignages de détenus et de retraités sur leurs pratiques de lecture ; comment leur représentation de la lecture s'est construite en fonction de leur parcours biographique davantage qu'en référence à un modèle légitime,

Autres ouvrages consultés :

- CHARTIER, Roger (sous la dir.). Pratiques de lecture. Paris, Marseille: Rivages, 1985. 241 p.

- ESTABLET, Roger, BAUDELLOT, Christian. Le niveau monte. Paris : Seuil, 1989. (L'épreuve des faits).

- POULAIN, Martine (sous la dir.). Pour une sociologie de la lecture : lectures et lecteurs dans la France contemporaine. Paris : Cercle de la Librairie, 1988. 241 p. (Bibliothèques).

- Pratiques culturelles des Français : description socio-démographique : évolution 1973-1981. Ministère de la Culture. Paris : Dalloz, 1982. 438 p

ARTICLES DE PRESSE

1980

- BONJEAN, Claude, *Handicapés du monde moderne : les nouveaux illettrés*. Le Point, n°394, 7 avril 1980. pp.55-59.

1981

- MELQUIOND, Madeleine. *Jules Ferry n'avait pas voulu ça : 2 millions d'analphabètes en France*. Le Matin Magazine, n°361, 31 octobre 1981. pp.22-25.

1983

- GAUTHIER, Nicole. *Les illettrés du XXI^e siècle. Pourquoi*, n°203, mars 1983. pp.20-26.

1984

- *Lettres ou le néant*. (Suite d' articles). Libération, 12 janvier 1984. pp.2-5.
- JAMES, Claude. *Plan de lutte contre l'illettrisme*. L'Humanité, 12 janvier 1984.
- LINDON, Mathieu. *Une priorité : les illettrés*. Le Nouvel Observateur, n°1002, 20 au 28 janvier 1984.

1985

- CARRERE, Hélène. *La France malade de l'illettrisme*. Le Quotidien de Paris, 22 novembre 1985.

1986

- BROCARD, Véronique. *Kouraj luttons : la lutte contre l'illettrisme acquiert ses lettres de noblesse.* Libération, 26 février 1986.
- LEDERMAN, Danièle. *Les illettrés de A jusqu'à Z.* Marie-Claire, mars 1986. pp.140-141.
- *Alerte : nos enfants ne savent pas lire.* (Suite d'articles). Le Nouvel Observateur, 29 août-4 septembre 1986. pp.52-57.
- RASPIENGEAS, Jean-Claude. *La vie sans le mode d'emploi.* Télérama, n°1920, 29 octobre 1986. pp.78-79.

1987

- GAULT, Denise. *6 millions d'illettrés parmi nous.* Sélection du Reader Digest, janvier 1987. pp.62-66.
- L.V. *Cinq millions de Français illettrés.* Le Matin, 8 août 1987.
- *La France compte cinq millions encore d'illettrés.* (Suite d'articles). France-Soir, 8 septembre 1987.
- GAUTHIER, Nicole. *B A BA : Le discours sur l'illettrisme cherche sa méthode.* Libération, 11 septembre 1987.
- BERNARD, Philippe. *Pour combattre le virus de l'illettrisme.* (Suite d'articles). Le Monde, 29 octobre 1987.
- *Pourquoi vos enfants lisent si mal.* (Suite d'articles). Le Point, n°791, 16 novembre 1987. pp.133-139.
- MARAIS, Jean-Claude. *L'illettrisme en France, aujourd'hui.* Révolution, 4 décembre 1987.
- JEANNIOT, Marie-Christine. *Réapprendre à lire : une clé pour l'avenir.* La Vie, n°2206, 10 décembre 1987. pp.52-54.
- LORE, Jean-René. *La Fédération Léo-Lagrange se mobilise contre l'illettrisme.* Le Monde, 15 décembre 1987.
- GILSON, Martine. *Réapprendre aux jeunes à lire et à écrire...* Libération, 15 décembre 1987.

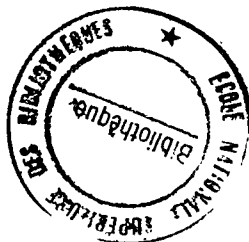
1988

- DOUROUX, Odile. *L'illettrisme : un nouveau fléau*. Pélerin Magazine, n°5483, 1^{er} janvier 1988. pp.24-26.
- *Illettrés : un Français sur quatre...* (Suite d'articles). Le Nouvel Observateur, 8-14 janvier 1988. pp.70-74.
- *30 000 conscrits ont tout oublié de l'école*. Le Monde, 9 avril 1988.
- BERNARD, Philippe. *Voyage en Illettrie*. Le Monde, 21 avril 1988.
- GOUSLAN, Elizabeth (sous la dir. de). *20% des Français ont oublié de savoir lire*. (Suite d'articles). L'Evènement du Jeudi, 19 au 25 mai 1988. pp.96-107.
- BERNASCONI, Marie-Louise. *L'il(l)et(t)risme : ici et aujourd'hui, un fléau social*. (Suite d'articles). Réforme, 3 septembre 1988. pp.7-9.
- F.R. 22, *v'la le zillétre*. Libération, 26 octobre 1988.
- BERNARD, Philippe. *Un Français sur cinq éprouve des difficultés pour lire ou écrire*. Le Monde, 27 octobre 1988.
- *Six millions d'illettrés en France*. Le Figaro, 27 octobre 1988.
- *Six millions de Français ne savent ni lire ni écrire*. (Suite d'articles). Le Parisien, 27 octobre 1988.
- LE PRIOL, Pierre-Yves. *Un Français sur cinq illettré*. La Croix-L'Evènements, 27 octobre 1988.
- SLAMA, Alain-Gérard. *Illétrisme ou irresponsabilité ?* Le Figaro, 28 octobre 1988.
- *Les illettrés en France : à qui la faute ?* (Suite d'articles). Le Quotidien de Paris, 18 novembre 1988.
- GARIN, Christine. *Un Français sur cinq*. Le Monde de l'Education, décembre 1988. p.46.

1989

- PAGANELLI, Dominique. *Des crédits contre l'illettrisme*. Le Quotidien de Paris, 13 janvier 1989.

- 7
- 4
- LECLERE, Thierry. *Déchiffrer des lettres*. Télérama, n°2039, 8 février 1989. pp.57-58.
 - C.H. *Quand les signes ne disent rien*. Le Monde, supplément radio-tv, 17 février 1989. p.15.
 - SPITERI, Gérard. *Les handicapés invisibles*. Le Quotidien de Paris, 17 février 1989.
 - PERRAUD, Antoine. *L'illettrisme : l'inégalité pour tous*. Télérama, n°2052, 10 mai 1989.
 - RAK, Stéphane. *Nous sommes 3,3 millions d'illettrés...* Le Quotidien de Paris, 23 juin 1989.
 - P.G. *La France malade de l'illettrisme*. Le Figaro, 24/25 juin 1989.



0
~~7~~



* 9 5 4 4 3 3 2 *